Aujourd'hui nous en sommes là que nous éstimons presque naturel le rôle de serviteurs dans le pays où nos pères nous avaient préparé celui de maîtres."
L'abbé Lionel GROULX

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — "Instaurare omnia in Christo" — Directeur: Jules DORION.

VOYEZ NOTRE ANNONCE EN DERNIERE PAGE
TELESPHORE SIMARD
183, rue ST-JOSEPH, St-Roch, Québec

Vingt-septième année No 8585 — OUEBEC — Canada — Mercredi, 10 octobre 1934 — Membre de l'A. B. C. — 2 sous le numéro.

Le prince Pierre est proclamé roi de Yougoslavie

Il gouvernera sous une régence de trois membres dont les noms étaient indiqués dans le testament du roi Alexandre.-- Le roi Pierre II est âgé de onze ans-- Héritier d'une dynastie dont l'histoire fourmille de tragédies.-Trois de ses huit prédécesseurs furent assassinés.-- Le Parlement est convoqué pour ce matin.-- Six mois de deuil national.-- Situation sérieuse à Belgrade.-- Une proclamation au peuple.

BELGRADE, 10. — (UP—Copyright) — Le prince Pierre de Yougoslavie, âgé de 11 ans, a été proclamé roi, aujourd'hui, sous le nom de Pierre II. Pendant sa minorité, il régnera sous une régence.

Le pays est calme. Toute la population pleure la mort du roi Alexandre et on se demande si cet assassinat n'a pas été préparé par les ennemis de la Yougoslavie.

Le roi Pierre II, de la dynastie des Karageorgevitch, dont l'histoire fourmille de tragédies comme celle qui a enlevé la vie à son père, régnera avec l'aide des régents suivants :

Le prince Paul, son grand oncle, âgé de 41 ans. L'épouse du prince Paul est la princesse Olga de Grèce, soeur de la princesse Marina, fiancée du prince Georges d'Angleterre ;

Redenko Stankovitch, ancien ministre de l'Education ;

M. Perovic, gouverneur de la province de Save.

Les membres du cabinet et les officiers de l'armée et de la marine ont prêté le serment d'allégeance au roi Pierre lorsque celui-ci fut proclamé roi de Yougoslavie, pays de 14,000,000 d'habitants.

La proclamation fut faite en vertu d'un testament signé par le roi Alexandre, à Bled, en janvier dernier. Alexandre décida alors que son fils Pierre devait lui succéder sous le nom de Pierre II; il nommait aussi les régents.

Aussitôt que le prince Pierre fut proclamé, le cabinet, qui s'était réuni au cours de la nuit, annonça une période de deuil national de six mois et convoqua le Parlement pour demain. La situation est sérieuse.

Le roi Alexandre s'était rendu en France pour négocier une importante entente diplomatique à laquelle toute l'Europe s'intéressait. Le premier ministre Mussolini, il y a quelques jours, avait dénoncé la politique yougoslave et les relations entre l'Italie et la Yougoslavie étaient dans un état dangereux.

La situation était si sérieuse que les officiels gardèrent secrète la nouvelle de la mort du roi Alexandre. Le peuple l'apprit par la radio, qui ne connait pas de frontières. Le roi était mort depuis une dizaine d'heures lorsque la nouvelle se répandit en Yougoslavie.

Des négociations qui seront faites au nom du roi Pierre dépendent l'avenir de la Yougoslavie. On parle beaucoup, ici, de la récente déclaration de Mussolini, à savoir qu'il était à la veille de conclure une importante entente avec Barthou.

Depuis des années, la Yougo-

(Suite à la page 4, 5e colonne)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ACTION CATHOLIQUE

KRISHNAGAR, Bengala, Inde. Une Association de la Jeunesse catholique, placée sous le patronage de Saint Jean Bosco, a été créée par les Salésiens, depuis un an environ, au village de Bhoborpara, qui se trouve à près de 35 kilometres de Krishnager et qui est le centre du vaste district missionnaire de Nadia. Ce dernier compte la plus grande communauté chrétienne de tout le Diocèse. Un assez grand nombre de jeunes bengalais ont donné leur adhésion à la nouvelle Association, qui, en dépit des difficultés des débuts, a déja donné des résultats satisfaisants et qui en promet de plus importants encore pour l'évangélisation de tout le district. Ces chers jeunes gens cherchent par tous les moyens d'aider le missionnaire dans sa tâche ardue : ils font connaitre notre Sainte Religion à leurs amis hindous et mahométans, ils répandent des feuilles volantes et des brochures de bonne presse catholique dans les villages, où ils accompagnent souvent le religieux, en servant la Messe et en accompagnant la cérémonie du chant de la Messe des Anges. Au soir ils donnent des représentations théâtrales et ils exécutent de beaux chants bengalais dans le but de faire connaitre et de montrer la vérité de la Religion Catholique. Leur devise est celle de la Jeunesse Catholique: "Prartona - Kria-Praeshcitto" (Prière-Action-Sacrifice) pour le salut de leurs frères hindous.

NOUVELLE EGLISE

BASSE-POINTE, Martinique. —Basse-Pointe aura bientôt l'église qu'il lui fallait. La population, sous l'impulsion de son curé, entreprenait en novembre 1933 de remplacer la vieille église au milieu du cimetière, beaucoup trop étroite; tout le monde apporta sa contribution, en pierres, en argent, e ntravail, et le 15 août 1934 le bâtiment presque acheré pouvait être ouvert au culte.

Déclaration de M. Bouchard

MONTREAL, 10. — L'hon. T.-D. Bouchard a déclaré hier matin, à l'hôtel Queens, devant les représentants de toutes les municipalités exploitant leurs propres centrales électriques, dans la province de Québec, que la Commission Lapointe, chargée de faire enquête sur l'électricité, était sans juridiction et avait même été nommée illégalement.

M. Bouchard représentera les municipalités à l'enquête.

L'objectif sera dépassé, dit Rhodes

Le peuple canadien a déja souscrit 230 millions à l'emprunt canadien de remboursement. — Déclarations du ministre des Finances.

OTTAWA, 10. — $230,000,000 de l'objectif de $250,000,000 de l'emprunt de remboursement sont actuellement souscrits. L'honorable M. E.-N. Rhodes a déclaré hier en communiquant ces chiffres : "Je suis convaincu que l'objectif sera dépassé sensiblement. Nous avons déjà presque atteint l'objectif".

Une grande partie des demandes d'hier provenait de détenteurs de bons de la victoire au montant de $1,000 ou moins. "Ce n'est pas satisfaisant", dit le ministre des Fionances. "Le gouvernement veut que les nouveaux bons soient détenus par autant de citoyens que possible".

Il n'y aura pas de nouveau communiqué d'ici à ce que les livres aient été fermés.

Quelques-unes des souscriptions enregistrées hier se chiffrent comme suit : T. Eaton Company, $500,000; International Nickel Company, $750,000; Hollinger Consolidated Gold Mines, Limited, $500,000; O'Brien Gold Mines, Limited, $250,000; Borden Company, Limited, $400,000; Gatineau Power and Canadian International Paper, Montréal, $300,000; McColl Frontenac, Limited, $150,000; Regina Agency of Lloyds', Londres, $75,000.

Parti dissous

VIENNE (C Sp) — Le gouvernement autrichien a prononcé la dissolution de l'ancien parti de la Fédération agrarienne et de toutes les organisations qui y étaient affiliées, en raison de la collusion de ce parti avec les hitlériens. Bien que n'ayant qu'un petit nombre d'adhérents, cette Fédération a joué souvent un rôle important dans la vie parlementaire.

Le cardinal Villeneuve a présidé la cérémonie, hier

La semaine de missionologie s'est terminée, hier soir, à la basilique d'Ottawa.— Sermon de l'archevêque d'Ottawa.— Allocution de Son Eminence qui a aussi présenté un travail.— Ouverture d'une Exposition missionnaire à Hull.

Son Eminence le cardinal Eugène PACELLI, secrétaire d'Etat papal, Légat du Pape au Congrès eucharistique international de Buenos-Ayres.

Ottawa, 10— La première Semaine de Missionologie a été brillamment clôturée hier soir par une cérémonie religieuse qui se déroulait à la basilique d'Ottawa. La cérémonie eut lieu sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., et en présence de leurs Excellences NN. SS. Forbes, archevêque d'Ottawa; Décelles, évêque de St-Hyacinthe; Rhéaume, O.M.I. évêque d'Haileybury; Guy O.M.I. Vicaire Apostolique de Grouard, et de plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques dont Mgr J. Bearzotti, secrétaire de la délégation apostolique. S. E. Mgr Forbes a donné le sermon de clôture. Il a traité du devoir des fidèles envers les missions. Son Eminence était assistée au Trône de Mgr J. Chartrand, PA. V.G. et de M. le Chanoine J.-V. Rochette, de Québec; Mgr J. Charbonneau, PA. V.G. et M. le Chanoine J. Gascon, curé de St-Eugène, Ont., étaient les assistants de Mgr Forbes. Son Eminence officia au salut solennel au très Saint-Sacrement qui clôtura la cérémonie.

Le R. P. Léo Deschatelets, O. M.I. président du comité de la Semaine, et M. l'abbé Joseph Geoffroy, de Pont-Viau, remplaissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. La cérémonie fut irradiée en entier. Le Cardinal prononça une brève allocution après le sermon. Il remercia les dévoués organisateurs de la semaine de missionologie et offrit de chaleureuses félicitations à S. E. Mgr Forbes, qui célébrait en même temps le 21ème anniversaire de sa consécration épiscopale.

Son Eminence a donné une conférence à l'une des dernières séances de la Semaine de missionologie hier après-midi. Le distingué conférencier a traité du devoir missionnaire du clergé. Le Cardinal fut aussi l'invité d'Honneur à des banquets qui furent donnés hier midi à l'Université d'Ottawa et hier soir à l'Archevêché. Son Eminence présida vers 9 heures hier soir à la salle Notre-Dame de Hull a l'inauguration officielle de la première exposition missionnaire tenue dans le diocèse. Le Cardinal a quitté la capital ce matin pour se rendre à Valleyfield.

Le Légat du Pape rendu à B. Ayres

S. Em. le cardinal Pacelli a été longuement acclamé à son arrivée, hier, dans la capitale de l'Argentine. — Le Congrès commence aujourd'hui.

BUENOS AIRES, 10. — Un million de pèlerins ont souhaité la bienvenue hier soir à Son Eminence le Cardinal Pacelli, délégué papal au 32e congrès eucharistique international commence aujourd'hui. Le Cardinal Pacelli, accompagné des dignitaires de la cour papale, est arrivé dans le port à bord du navire Conte Grande. Ce navire amenait également de nombreux pèlerins. Une batterie a tiré une salve de 21 coups de canon à l'arrivée du Conte Grande.

Des milliers de spectateurs se pressaient sur les quais. La scène surpassait tout ce qui s'était encore vu en Amérique du Sud.

L'envoyé de Sa Sainteté le Pape a été reçu par le président Justo, de l'Argentine, et par les membres de son cabinet. Les voyageurs se rendirent ensuite à la cathédrale. Des aéroplanes de l'armée volaient au-dessus du cortège et deux divisions de troupes bordaient des centaines de milliers de pèlerins qui se tenaient le long de la route.

Le Cardinal Pacelli entra à la cathédrale pour une brève cérémonie et il fut ensuite escorté par les grenadiers jusqu'à la résidence qui lui avait été préparée. Un peu plus tard, il se rendit faire une visite officielle au président Justo. La ville de Buenos Aires était toute décorée aux couleurs bleu, blanc, rouge du congrès eucharistique.

Une causerie de M. Ettori

MONTREAL, 10. — Les principes de la Déclaration des Droits de l'homme de 1789 ont persisté en France. Liberté, Egalité, Fraternité. Les institutions publiques de la France moderne y trouvent leur point de départ. Il est vrai, cependant, que l'évolution économique et sociale, surtout dans les dernières années, les a profondément modifiées.

Ces deux idées ont été développées, hier soir, à la salle St-Sulpice, par M. Charles Ettori, maître des requêtes au Conseil d'Etat et professeur à l'école des sciences politiques de Paris, qui, par une vue générale sur les institutions publiques de la France moderne, inaugurait une série de conférences-leçons sur le droit administratif et public français, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien.

La carrière d'Alexandre

Le roi de Yougoslavie était âgé de 45 ans.— Sur le trône depuis 1921.— Il redonna l'unité nationale aux Slaves du Sud.— Libérateur de son pays. Alexandre lui donna une nouvelle constitution.

Marseille — 10—Le roi Alexandre de Yougoslavie, qui fut tué ici, hier, par un assassin, naquit le 17 décembre 1888 à Cettigné, capitale du petit royaume disparu de Monténégro. Son père était le prince Pierre Karageorgevich, alors exilé de Serbie. Sa mère était la fille du roi Nicolas de Monténégro.

Comme la famille était pauvre, le deuxième fils fut envoyé à Saint-Pétersbourg, où il servit dans le corps des pages de Nicolas II, dernier des Romanoffs. En 1903, le prince Pierre fut élu roi de Serbie à la suite de l'assassinat du roi Alexandre Obrenovich et de la reine Draga. Six ans plus tard, le fils aîné tuait un domestique dans un moment de colère et cédait ses droits au trône au prince Alexandre.

Le prince Alexandre commanda des armées dans les deux guerres balkaniques. A la suite de l'assassinat de Serajevo, Alexandre envoya un télégramme au tsar demandant d'aider les Slaves du sud. Assuré de l'appui des Russses, il rejeta l'ultimatum de l'Autriche-Hongrie qui voulait tenir en terre Serbe une enquête officielle sur l'assassinat de l'archiduc Ferdinand, ce qui déclancha le conflit mondial.

Dans cette guerre, vaincu et blessé, Alexandre retraita avec ses troupes à travers l'Albanie et les reforma à Corfou.

ALEXANDRE LE LIBERATEUR

Soutenu par les Français, il enfonça les Autrichiens en Macédoine en 1917. Finalement, le 3 novembre 1918 il ramenait ses troupes à Belgrade. Neuf jours plus tard, le Monténégro s'unissait à la Serbie. Le 26 novembre, le roi Pierre, alors âgé de 76 ans, remit le pouvoir à Alexandre qu'il nomma prince régent. Un mois plus tard les anciennes provinces austro - hongroises de Croatie, Slovénie Bosnie et Herzégovine votaient l'union avec la Serbie et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes se constituait. Alexandre était appelé partout le Libérateur.

Pierre mourut le 16 août 1921 et Alexandre, alors malade dans un hôpital français, fut proclamé roi. Le mois de juin suivant, il épousait Marie, fille de feu le roi Fer-

(Suite à la page 4, 8e colonne)

Le roi Alexandre et Ls Barthou en chapelle ardente à Marseille

Léo. Chabot condamné aux Assises

En rapport avec la mort d'Emile Lecours survenue au cours d'un accident d'auto, la semaine dernière. — Enquête préliminaire, hier.

TROIS-RIVIERES, 10, — Leopold Chabot, de Buckland, comté de Bellechasse, le jeune homme qui fut tenu criminellement responsable par le jury du coroner de la mort d'Emile Lecours, survenue au cours d'un accident entre St-Stanislas et St-Severin, mardi dernier, a subi son enquête préliminaire devant le magistrat F.-X. Lacoursière sous une accusation d'homicide involontaire et a été condamné hier à subir son procès aux assises criminelles.

Le jeune Lecours trouva une mort presque instantanée lorsque la camion conduit par Léopold Chabot capota dans une courbe entre ces deux villages. Lecours tomba sous le camion et fut horriblement écrasé. Il mourut sur le champ. L'accident se produisit lorsque le camion chargé de voitures d'hiver transportaient aussi une quinzaine d'hommes aux chantiers de la Rivière-aux-Rats. Ils étaient partis de St-Damien de Bellechasse le matin et l'accident se produisit vers trois heures et demie de l'après-midi.

Les témoins entendus, au cours de l'enquête, furent M. Roméo Lecours de Ste-Justine, le père de la victime de l'accident, MM. Théophile Chabot, de Ste-Justine, P. Schumps, de Québec, Albani St-Jean, de St-François de Brunswick, Amédée Brochu de St-Damien, Adélard Marchand, de St-Stanislas, Robert Thiffault, de notre ville, le détective Gérard Aubin, de la police provinciale et le Dr Grenier de Saint-Tite.

Un casque est découvert sur la rive du lac

LONDRES, (C. Sp.) — On mande de Nairobi qu'on a retrouvé dans la région désolée du lac Rudolf la trace du passage de deux explorateurs anglais disparus depuis la fin du mois dernier. Un casque colonial appartenant à l'un d'entre eux a été découvert sur la rive du lac. Les deux hommes membres de l'expédition du lac Rudolf et de la vallée de Rift sont le Dr Dyson et M. W. Martin.

Des recherches infructueuses avaient déjà été entreprises par un avion de Nairobi. Il reste peu d'espoir de retrouver les exportateurs qui ont été vus pour la dernière fois sur les bords du lac, partant en canot vers une île connue sous le nom d'île Sud.

Manuel Azana a été arrêté

BARCELONE, 10. — L'ancien premier ministre Manuel Azana, l'un des chefs de la rébellion qui a échoué en Catalogne, a été arrêté hier soir, a déclaré la police. On a aussi mis sous arrêt un chef syndicaliste, senor Pestana.

Le corps du souverain yougoslave sera transporté dans son pays.— La reine Marie, arrivée aujourd'hui près de la dépouille de son mari, ira rejoindre son fils, le roi Pierre II, à Paris.— Nouveaux détails sur la tragédie d'hier.

MARSEILLE, 10. — U.P. Copyright — Le corps du roi Alexandre de Yougoslavie, symbole des haines qui ne désarment pas en Europe, retourne dans la capitale yougoslave 24 heures seulement après l'arrivée en France du roi. Les diplomates d'Europe vont attendre quelques jours avant de commencer des négociations urgentes qui, modifiant les alignements politiques actuels, pourront consolider la paix ou rendre la guerre plus prochaine.

La reine Marie de Yougoslavie, femme courageuse, est arrivée ici pour pleurer son époux et rendre le corps de son royal mari à la nation sur laquelle il a régné et qui lui doit son unité et sa prospérité. Ce soir, elle se rendra à Paris pour rejoindre son fils, Pierre II, qui a été proclamé roi, aujourd'hui, sous une régence.

Le jeune roi Pierre a appris la mort de son père à l'école, en Angleterre, où il venait d'être fait "boy scout". Agé de 11 ans, héritier d'une des plus tragiques dynasties d'Europe, il gouvernera, pendant sa minorité sous une régence de trois.

Le corps du roi Alexandre repose en chapelle ardente à la préfecture. A ses côtés se trouve le corps de Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères de France.

(Suite à la page 4, 6e colonne)

Désy espère bien sauver sa cliente

La détenue aurait fait une confession, mais son avocat prétendra qu'elle agit en état de légitime défense. — La mort de William Owen.

MONTREAL, 10. — Liliane Morel, dite Dolorèse Lopez, de son véritable nom Liliane St-Pierre, actuellement détenue comme témoin aux quartiers-généraux de la police à la suite de la mort de William Owen, a obtenu hier, une entrevue avec ses avocats, Mtres Paul Désy et Georges Duranleau.

On sait que la police dit avoir une confession de la prévenue dans laquelle cette dernière déclare que c'est elle qui a frappé la victime.

Me Désy annonçait hier qu'il espère bien pouvoir tirer sa cliente de sa situation actuelle. Il s'attend que l'enquête du Coroner commence vendredi prochain. Il prétendra que sa cliente était en état de légitime défense lorsqu'elle porta le coup fatal, et il fera valoir ce plaidoyer dès vendredi.

La police, de son côté, déclare avoir examiné le cou de la prévenue et n'y avoir pas trouvé les contusions qui corroboreraient les avancés de Lilliane St-Pierre.

Mobilisation de la police à Montréal

Pendant cinq heures, la police a fait le guet dans le port.— On attendait à des troubles entre ouvriers syndiqués et ouvriers indépendants.

Montréal, 10—Pendant près de cinq heures, hier soir, toutes les forces disponibles de la police du port, soutenues par des renforts des postes de police, ont fait le guet autour du hangar no 44, sis au pied du boulevard Pie IX, dans l'attente des troubles sérieux, menaçant d'éclater entre les débardeurs syndicalisés et les débardeurs indépendants.

Ces derniers étaient occupés au chargement d'une importante cargaison de sucre sur le "Birchton", un cargo venant de Fort Coleman. Il appert que les unionnistes, se prévalant de certains privilèges que semble conférer la loi Arcand et qui au dire des protestataires obligerait les compagnies s'occupant du chargement ou de déchargement à des ouvriers syndicalisé le travail a des ouvriers syndicalisés lorsqu'il s'agit d'un vaisseau jaugeant 3,000 tonnes, voulaient exiger à tout prix que cette clause soit respectée. D'un autre coté la compagnie, n'étant liée par aucun contrat vis-à-vis des débardeurs unionistes, prétendait qu'elle avait toute liberté de faire exécuter son travail par qui elle l'entendait, d'où la mésentente.

A l'arrivée de la police les débardeurs syndicalisés s'étaient massés aux environs du navire en question et formaient un groupe d'une centaine environ. Quelques-uns semblaient particulièrement anxieux de vider la question sur le champ et la police craignait de graves désordres et crut opportun de mobiliser un corps d'agents capable de se rendre maître de la situation en cas de nécessité.

On découvre 72 squelettes dans l'épave

JUNEAU, (C. Sp.) — Le vapeur **Islander**, coulé en 1901 avec un chargement d'or au large de l'île Douglas (Alaska), sur la côte du Pacifique, a été finalement remorqué sur la plage de l'Ile Admiralty, près de Juneau.

On procède actuellement à la récupération du métal précieux enfermé dans la chambre de sûreté. L'or aurait été déposé à bord par de nombreux groupes de mineurs de retour du fameux gisement du Klondyke.

A l'intérieur de l'épave on a découvert également 72 squelettes.

Un monument à Chs Le Goffic

PARIS, (C. Sp..) — A Perros-Guirec, a eu lieu, récemment, la cérémonie d'inauguration d'un monument en haut relief élevé à la gloire du poète breton Charles Le Goffic.

Ce motif de sculpture, qui est dû au statuaire Louis Nicot, a été érigé sur le plateau de la Clarté en Perros-Guirec, à côté des médaillons de Gabriel Vicaire et d'Anatole Le Braz que l'écrivain y avait fait apposer.

Taschereau croit au succès du Congrès de colonisation

Le premier ministre dit que la collaboration des meilleurs éléments de notre société est une garantie du sérieux avec lequel on étudiera la question.— La date de la session n'est pas encore fixée.— Les secours aux chômeurs.

MONTREAL, 10 — L'hon M. Taschereau a fait un court passage aux bureaux du gouvernement provincial, à Montréal, hier. Le premier ministre n'avait rien de nouveau à annoncer au sujet de la session qui doit avoir lieu, cette année, bien en avance sur les dates de rentrée des années dernières. Le gouvernement ne peut pas évidemment décider du jour exact de l'ouverture du parlement, tant qu'on ne lui aura pas fait parvenir les grandes lignes de l'amendement à la charte de Montréal que l'on veut lui présenter. Il y aura une session bientôt, probablement au milieu de novembre; le gouvernement fera tout ce qu'il lui sera possible de faire pour aider Montréal à vaincre définitivement ses dificultés. Quant à la date où nos législateurs commenceront à délibérer à ce sujet, ce sera l'affaire d'un instant de la fixer, dès que le gouvernement aura en mains le "Bill" qu'on prépare présentement à l'Hôtel de Ville.

L'hon. J.-N. Francoeur a informé l'hon. M. Gordon, ministre fédéral du Travail, que la subvention mensuelle de $600,000. à laquelle le gouvernement d'Ottawa a décidé de limiter sa participaton aux secours de chômage, n'était pas suffisante. M. Francoeur n'a pas encore reçu de réponse de M. Gordon.

M. Taschereau a déploré, hier que le concours d'Ottawa, pour le relèvement des chômeurs ne soit pas plus actif et plus efficace. "Chose malheureuse, ajouta le Premier Ministre, le Gouvernement fédéral nous avait annoncé l'organisation de grands travaux qui auraient assuré de l'emploi à plusieurs sans travail, et il n'y a encore rien de commencé." M. Taschereau est d'avis qu'il est maintenant très tard pour se lancer avec fruit dans des entreprises d'outillage National dont la plupart ne peuvent être réalisées pendant l'hiver. Quoiqu'il en soit, le gouvernement provincial attend la décision d'Ottawa avec impatience.

M. Taschereau prévoit que le

(Suite à la page 4, 8e colonne)

Des titres au prince Georges

LONDRES, 10. — La "Gazette Officielle" annonce aujourd'hui que Sa Majesté le roi vient de conférer les titres de Baron de Downpatrick, Comte de Saint Andrews et Duc de Kent au Prince George à l'occasion de son prochain mariage avec la princesse Marina, de Grèce. Le titre de Duc de Kent a été porté pour la dernière fois par Edouard V, fils de Georges III, père de la Reine Victoria. Ce titre lie le prince à la famille de sa fiancée, le père de celle-ci étant un descendant de George III.

Impôt spécial

BELGRADE. — (C. Sp.) — Au Congrès des médecins yougoslaves qui s'est tenu à Bled, le Dr Zelitch, de Belgrade, a proposé de saisir le gouvernement yougoslave d'une demande tendant à infliger un impôt spécial aux femmes mariées sans enfants.

Mgr Daniel FIGUERO, P.D., président du Comité exécutif d'organisation du XXXIIe Congrès eucharistique international de Buenos-Ayres, Argentine.

Un crédit de $70,000 a été voté

Par la ville de Montréal. — Pour favoriser l'établissement de 300 colons au Témiscamingue et en Abitibi. — A la Banque centrale du Canada.

MONTREAL, 10. — Le conseil municipal a voté hier un crédit de $70,000, qui représente la contribution de la ville à l'établissement de trois cents colons dans les régions de colonisation du Témiscamingue et de l'Abitibi. Comme on le sait chaque chômeur qui va s'établir sur une terre reçoit un octroi de $700, payé par les gouvernements de Québec, d'Ottawa et de Montréal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a pris hier une résolution priant le gouvernement Fédéral de donner à la Banque du Canada un Canadien-Français comme sous-gouverneur ou sous-gouverneur-adjoint.

Cette résolution, a été proposée par MM. Henry-L. Auger, "Leader" du Conseil, et J.-M. Savignac, président du Comité Exécutif.

La ville de Montréal demandera aux gouvernements de Québec et d'Ottawa de désigner "un ou plusieurs médecins", pour les chômeurs assistés.

Le conseil Municipal adoptait hier une motion de MM. Caron, Dupéré, Bélanger et L'Archevêque, par laquelle le comité exécutif "est" prié d'étudier l'opportunité de demander aux autorités fédérales et provinciales l'autorisation de désigner un ou plusieurs médecins dans chaque quartier pour traiter les chômeurs malades".

La carrière de M. Barthou

Le ministre des Affaires Etrangères de France était âgé de 72 ans. —Ancien premier ministre, il allait le redevenir. —Dans la politique depuis 1889.— Grand homme d'Etat.— A l'Académie française.

PARIS, 10. — M. Jean-Louis Barthou, ministre des Affaires Etrangères de France, qui fut tué hier, en même temps que le roi Alexandre de Yougoslavie, était âgé de 72 ans.

Avocat, homme de lettres, historien et bibliophile, M. Louis Barthou est né à Oloron-Sainte-Marie, le 25 août 1862. Il était le fils d'un quincaillier.

Elu député des Basses-Pyrénées en 1889, il fut successivement: ministre des Travaux Publics dans le second Cabinet Charles Dupuy (1894), de l'Intérieur dans le Cabinet Méline (1896), et de nouveau des Travaux Publics dans les Cabinets Sarrien et Clémenceau (1906), garde des Sceaux dans les deux ministères Briand (1909 et 1913), il fut lui-même président du Conseil du 21 mars au 2 décembre 1913.

Ministre des Affaires étrangères dans le Cabinet Painlevé (1917), de la Guerre dans le sixième Cabinet Briand (1921), de la Justice dans le Cabinet Poincaré (1922), il entra cette même année au Sénat. Il fut encore garde des Sceaux dans les troisième et quatrième Cabinets Poincaré (1926-1929), et en dernier lieu ministre de la Guerre, Cabinets Briand (1929) et Steeg (1930). Il était ministre des Affaires étrangères, dans le cabinet Doumergue, depuis février dernier.

Toute l'Europe connaissait Louis Barthou. Le roi Alexandre ne lui était pas étranger puisqu'il avait eu l'occasion de causer longuement avec lui lors de ses visites à Belgrade.

Louis Barthou était plus actif en dehors du gouvernement que dans le gouvernement même et dans les cercles politiques de France, on rendait hommage à ses rares talents en disant: "Qu'il soit avec ou contre nous, il faut que Barthou fasse partie du gouvernement. Lorsque Barthou fait partie du gouvernement, il peut être difficile de gouverner, mais si Barthou n'en fait pas partie, cela peut devenir dangereux".

L'homme d'Etat perdit un fils à la guerre. Il était alors ministre sans portefeuille dans le cabinet

(Suite à la page 4, 6e colonne)

RADIO

Programmes de Mercredi, 10 octobre

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—A annoncer.	Causerie	Choeur.
6.15— "	Duo	"
6.30—Nouvelles	Chant	Trio.
7.00—A annoncer.	Sport.	Nouvelles
6.45—Drame.	Chant et orchestre.	Comedies
7.15—Esquisse.	Chants.	Programme.
7.30—Trio.	Sérénades	Chants
7.45—Ensemble	Programme	Concert.
8.00—[illegible] musicale	Ensemble.	Drame
8.15— " "	Causerie	"
8.30—Sérénades.	Chant et orch.	Chant
8.45—	" "	Sports
9.00—Concert.	Nino Martini	Chant et orch.
9.15— "	"	"
9.30—Chant et orchestre	Chant et orch.	J. McCormack.
9.45—	"	"
10.00—Quatuor	Au Pole Nord.	Orch. et chant.
10.15— "	"	Programme.
10.30—Causerie	Mélodies.	Orchestre
10.45—	" "	"
11.00—Chant.	Chant	Trio vocal
11.15— "	Orchestre.	Chant
11.30—Orchestre.	Orchestre	Orchestre.
11.45— "	Orchestre	Nouvelles.
12.00—Nouvelles.	Orchestre	Orchestre

Programmes de Jeudi, 11 octobre

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Orchestre.	Causerie	Fanfare
6.15— "	Duo	"
6.30—Causerie	Nouvelles	Chant
6.45—Programme	Concert	Nouvelles
7.00—Baseball.	Duo	Comédiens
7.15—Esquisse	Concert	A annoncer.
7.30—Chant	Orch et Chants.	Piano et Chant
7.45—Aventures.	Programme	Chants.
8.00—Orch. et chant	Concert	Esquisse
8.15— " "	Piano	"
8.30— " "	Orch. et chant'	Mélodies.
8.45— " "	" "	"
9.00—Chant et orch.	Drame.	Prog. dramatique
9.15— " "	"	"
9.30— " "	Orchestre.	Fanfare.
9.45— " "	" "	"
10.00—Orch. et chant.	Causerie	Parade des provinces
10.15— " "	Chant et orchestre.	" "
10.30— " "	"	Orgue et chant
10.45— " "	Concert.	" "
11.00—Chants	Chants	Orchestre
11.15—Chant et orch.	Orchestre	Orchestre
11.30—Orchestre.	Orchestre et chant.	"
11.45— "	Orchestre	"
12.00—Chant et orch.	Orchestre	Orchestre

Au Microphone

CE SOIR

SERENADES. — Le programme suivant sera exécuté à 7 heures 30 au poste WABC par Paul Keast, baryton et un orchestre.

One Girl de "Rainbow", Youmans; (orchestre); Oh Promise Me de "Robin Hood", De Koven (Keast et orchestre); Love in Bloom (orchestre); La Comparsa, Lecuona (harpe et orchestre); Selections "The Girl Friend"; Rodgers (Keast et orchestre).

VARIETES. — Le programme suivant sera exécuté à 8 heures 30, au poste WABC, par Everett Marshall, baryton; Elizabeth Lennox, contralto; et un orchestre.

Just a Memory (Marshall et choeur); Two Loves (duo); Chloe (Marshall et choeur) Who Cares (choeur); Auf Wiedersehen My Dear (duo); Alone Together (Marshall et choeur).

MARTINI. — Nino Martini, tenor, sera le soliste du programme suivant, à 9 heures, au poste WABC:

In the Quiet of an Autumn Night (orchestre); Mattinata, Leoncavallo (Martini); Carioca (quatuor); Moonglow (orchestre); Non e Ver, Mattei (Martini); comedie Musicale: "Captain Tiawatha", Balaird-Henderson chant et orchestre); Tell Me Tonight, Spoliansky (Martini).

CONCERT. — Le programme suivant sera exécuté à 9 heures 30, au poste WABC:

Who (orchestre et quatuor); New Moon Is Over My Shoulder; (Stockwell et trio); Continental (ensemble); For All We Know (orchestre); Everything's Been Done Before (Gracie Allen).

CHANT ET ORCHESTRE.—Le programme suivant sera exécuté à 10 heures 30 au poste WJZ:

And I Still Do, orchestre; Walking My Baby Back Home, Harry Richman; Love in Bloom de "She Loves Me Not, orchestre; I Love You, de "Little Jesse James", Harry Richman; Learning, Villa de "Merry Widow, orchestre; Laugh Clown Laugh, Harry Richman; Out For No Good, de "20 Million Sweethearts" orchestre.

MELODIES. — Le programme suivant sera exécuté à 10 heures 30, au poste WABC, par Mary Eastman, soprano et un orchestre.

Sweetest Story Ever Told Stultz (Eastman, Evan Evans, choeur et orchestre); Captain Stratton's Fancy Taylor (Evans et orchestre); In the Time of Roses, Reichardt (Eastman et orchestre); Intermezzo de "L'Amico Fritz" Mascagni (orchestre); Heav'n, Heav'n, Burleigh choeur; On the Road to Mandalay, Speaks (Evans, choeur et orchestre; Danse slave, No. 8 Dvorak (orchestre); My Tender Songs Hahn (Eastman et orchestre); Ouverture: "Le Caid", Thomas (orchestre); Sweethearts Make Love Their Very Own de "Sweethearts", Herbert (Eastman, Evans, choeur et orchestre.

CKAC

MONTREAL — 410 M. — 730 K.

MERCREDI, 10 OCTOBRE

3.00—Kate Smith.
4.15—Programme.
4.30—Musique classique.
4.45—Programme musical.
5.00—Extraits d'opéra.
5.15—Le Théâtre des Petits.
5.30—Le programme du Foyer.
6.15—Programme musical.
6.25—L'heure recréative.
7.00—Programme.
7.15—Musique d'orgue.
7.25—Drames vécus.
7.30—Programme.
7.45—La Société du bon parler français.
8.00—Programme.
8.30—Variétés.
9.30—Conrad Gauthier et sa troupe.
10.00—Orchestre.
10.30—Les plus belles mélodies.—C.B.S
11.00—Le reporter sportif.
11.05—Programme de chant par Nick Lucas.—C.B.S.
11.15—Musique.
1.00—Fin des émissions.

JEUDI, 11 OCTOBRE

7.45—Concert.
8.15—Marches populaires.
8.30—Chansons françaises.
9.00—"Sunny Side Up".—C. B. S.
9.30—Programme.
9.45—"Sunny Side Up".—C.B.S.
10.00—Entre vous et moi.
10.30—Nouvelles de la presse.—C.B.S
10.45—Ouverture de la Bourse.
10.45—L'académie de médecine.
11.00—"Swinging Along".—C.B.S.
11.30—Programme.
12.—L'Heure ensoleillée.
12.15—L'Heure trifluvienne.
12.30—Ccours de la bourse.
12.45—Orchestre.
12.55—Mercuriale des produits laitiers
1.00—L'heure de Saint-Hyacinthe
1.15—Orchestre.
3.15—"Metropolitan Parade".—C.B.S.
3.30—Programme.
4.00—"Along the Volga".—C.B.S.
4.15—Les "Round Towners".—C.B.S.
4.30—Orchestre.
5.00—Loretta Lee.—C.B.S.
5.15—Tante Bonne-Humeur.
5.30—Le programme du foyer.
6.15—Musique classique.
6.25—L'heure récréative.
7.00—Orchestre.
7.15—Chansons françaises.
7.45—Le trio de concert du Queen's.
8.00—Concert.
8.30—"Par-dessus les toits."
8.45—Les voix musicales.
9.00—Radio-théâtre.
10.00—45 minutes à Hollywood.—C.B.S.
10.45—Piano.
11.00—Le reporter sportif.
11.05—Chant par Vera Van.—C.B.S.
11.15—Musique.
11.30—Variétés.
12.00—Musique.
1.00—Fin de l'émission.

*

Southern Canada Power Co. Ltd, 20 cents par action payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

CHRC

QUEBEC — 580 K. — 516.9 M.

MERCREDI 10 OCTOBRE

4.58—L'Heure.
4.59—L'Horaire des programmes.
5.00—Variétés.
5.30—Fantaisies.
5.45—Chansonnettes.
6.00—L'Heure.
6.01—Miettes musicales.
6.05—Récital de piano.
6.10—Programme.
6.15—Musique d'Orchestre.
6.30—Extrait d'Opérette, présentation de Uldéric Bédard.
6.45—Programme lyrique.
7.00—Musique.
7.15—Les grands comédiens.
7.30—L'Heure.
7.31—Concert.
7.45—Programme.
8.00—Programme.
8.15—Drame de la vie réelle.
8.20—Récital de piano.
8.30—Concert.
9.00—Souvenirs d'Autrefois, présentation Vitalex.
9.15—A être annoncé.
9.30—Gilbert Darisse et son orchestre.
10.00—Programme.
10.30—Orchestre.
11.00—L'Heure Cyma.
11.01—Le reporter.
11.15—O Canada, fin des émissions.

JEUDI, 11 OCTOBRE

8.00—L'Heure.
8.01—Récital d'Orgue.
9.00—Le Club du Cou-Cou de CHRC.
9.15—Concert.
9.30—Programme.
9.45—Concert.
10.00—L'Horaire des programmes.
10.01—Mélodies Matinales.
10.15—Variétés.
10.30—Les souhaits de bonne fête.
10.35—Extraits d'opéras.
10.45—Pour les enfants.
11.00—Pot-Pourri musical.
11.15—Programe.
11.30—Nouveautés.
12.00—A la pêche.
12.15—Programme de chant.
12.30—La chanson française.
12.45—Musique légère.
1.00—La Nouveauté.
1.15—Programme de choix.
1.30—Régal artistique.
2.00—Rapport maritime.
2.02—O Canada, fin des émissions.
4.58—L'Heure.
4.59—L'Horaire des programmes.
5.00—Programme musical.
5.30—Paul et Pauline.
6.00—L'Heure.
6.01—Miettes musicales.
6.05—Récital de piano.
6.10—Programme.
6.15—Divertissements.
6.30—Fantaisies.
6.45—Musique.
7.00—Musique légère.
7.15—Les grands comédiens.
7.30—L'Heure.
7.31—Concert.
7.45—Programme.
8.00—Orchestre du Château Frontenac.
8.30—Programme.
8.45—L'orchestre.
9.00—Vaudeville.
10.00—Orgue.
10.30—Orchestre.
11.00—L'Heure.
11.01—Le reporter.
11.10—O Canada, fin des émissions.

*

CRCK

285.6 m. — 1.050 kc.

MERCREDI, 10 OCTOBRE

6.30—Café du lièvre qui boite sous la direction de Sévérin Moisse.
7.00—L'orchestre de G. R. Markowski du Chateau Laurier.
7.15—Clifford McCormick, organiste, et Marjorie Marier, pianiste.
7.30—"Billy et Pierre".
7.45—"Easy Melody".
8.00—Chansons, airs d'autrefois, sous la direction de Robert Choquette.
8.15—Emission d'Edmonton.
8.30—"Radio Hall Players".
9.00—Heure de la gaieté et de la romance.
10.00—"Les Maitres de la Musique", sous la direction de Rubin Krasner.
10.30—L'orchestre du Mont-Royal.
10.45—Nouvelles (en français) et pronostics de la température.

JEUDI, 11 OCTOBRE

6.30—"Going up!"
7.00—Gene Fogarty et son orchestre du Chateau Laurier.
7.30—Billy et Pierre.
7.45—Emission de Détroit.
8.00—Littérature et arts canadiens sous la direction de Robert Choquette.
8.15—Mélodies.
8.30—Quatuor Dubois: "Quatuor No. 6 de Mozart".
9.00—Conférence universitaire par Mgr C. Roy.
9.15—Greenlaw's Harmonicans.
9.30—Orchestre sous la direction de Jean-Marie Beaudet.
10.00—Concert.
10.30—Billy Bissett et son orchestre de l'hôtel Royal York.
10.45—Nouvelles (en français et pronostics de la température.

Obsèques de la révérende Mère Marie-de-Jésus

Vendredi, le 28 septembre à 7.40 heures du soir, est décédée, après six semaines d'une douloureuse maladie, la Rév. Soeur Marie-de-Jésus, directrice depuis 1925, au Pensionnat des Rév. Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge, de Nicolet.

Soeur Marie de Jésus, (Yvonne Pratte) est née à St-Grégoire de Nicolet, le 14 novembre 1883. Elle était la fille de Monsieur Amédée Pratte et de Dame Lumina Buissières. Le 28 août 1902, elle entra au Noviciat des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, à la Maison-Mère de Nicolet, où elle fit profession le 15 août 1904. Elle commença sa carrière d'éducatrice à la mission de Princeville.

Elle enseigna ensuite successivement à Ste-Angèle de Laval (1905), à l'Avenir (1906-08). Dans ces divers postes, elle fit preuve de dispositions pédagogiques remarquables; aussi futelle appelée, en 1908 à l'Ecole Normale qui venait d'être fondée à Nicolet où elle prit la direction du cours élémentaire.

Pendant 14 ans, cette institution bénéficia de son dévouement généreux et éclairé sont jusqu'en 1922. Elle y fut chargée de cours spéciaux de littérature, d'histoire, de sténographie, etc. aux cours modèles et académiques. En 1922, le mauvais état de sa santé l'obligea à quitter l'enseignement: elle fut alors envoyée comme économe, d'abord, puis, comme directrice des élèves, au couvent de Louiseville, où elle demeura jusqu'en 1925.

C'est alors qu'elle fut rappelée à Nicolet pour y prendre la direction du Pensionnat. Pendant 9 ans, c'est-à-dire jusqu'au mois de juin 1934, elle exerça cette charge et sut se faire apprécier de ses supérieures et non moins des élèves et des parents. Par son dévouement, sa direction éclairée, ses conférences qu'elle savait faire intéressantes et attrayantes, elle forma les jeunes filles confiées à ses soins, à la discipline, à l'amour du travail en un mot à toutes les qualités solides qui font la femme chrétienne. Elle se fit remarquer par un grand zèle apostolique, qu'elle sut inculquer à ses élèves; elle était un membre actif et fervent de l'Apostolat de la Prière et dirigeait ses élèves d'après l'esprit de cette bienfaisante Association. Elle mourut les armes à la main. Aux dernières vacances, elle fut chargée des conférences à donner aux professes de voeux temporaires admises à la profession perpétuelle. Elle suivit avec elles les exercices de la retraite annuelle et ce fut au dernier jour, le 13 août, qu'elle sentit les premières atteintes de la terrible maladie qui devait la conduire au tombeau. Le 23 août, elle reçut les derniers sacrements de l'Eglise dans les sentiments de la plus édifiante résignation. La souffrance la trouva forte et courageuse jusqu'à la mort.

Ses funérailles eurent lieu le 1er octobre courant dans la chapelle de la Maison-Mère de la communauté, à Nicolet. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Alfred Bernier, aumônier de la communauté.

On remarquait au choeur: Mgr Z. Lahaie, P.A., V.G., du Séminaire de cette ville, Mgr F.-A. St-Germain, P. D., directeur spirituel à l'Ecole Normale, MM. les chanoines C. Arseneault, supérieur du Séminaire et J. Bourgeois, directeur du Grand Séminaire; MM. les abbés A. Taillon, assistant-aumônier de la communauté au Pensionnat, N. Pepin, aumônier de l'Hôtel Dieu, E. Rousseau et G.-E. Roberge, de l'évêché, E. Charland, W. Houle, E. Pepin, F. Yergeau, L. Fontaine, R. P. Jeté, a.m.m., et Jules-André Thibodeau, P.-E. Côté, acolytes, parents de la défunte.

Parmi les parents et les amis de la défunte, on remarquait: M. et Mme Joseph Leduc, Joseph Hébert, Jacques Hébert, M. et Mme A. Descoteaux, Eddy Thibodeau, J. Simard, Alp. Rheault, Ludger Côté, Noel Côté, Lucien Côté, Ph. Bourk, W. Lupien, Geo.-Et. Côté, Mlle Alvina Bourk, Yvette Côté, A. M. Rheault, Roger Côté Stanislas Clément, Mmes H. Biron, Bruno Thérien, Roland Gélinas, Paul Fousseau, Urbain Caron, Maurice Allard; Mlles M. Trahan, Irène Roy, Yvonne, Lucie, Florette Beauchesne, Annette Thériau, Alice Boisvert, Madeleine Boisvert, Mad. Gélinas, Mlles Claire et Rita Dubuc, Rollande Beaulac Georgette Proulx, Marcelle Allard, Rachel Duval, Irène Caron, Jeanne Duguay, Alexandrine Martin, Yvette Garon, Ludgarde Lemire, Dolorès Lemire, M.-Jeanne Bellerose, Angéline Therrien, Fleur-Ange Proulx, Juliette Caron, Gabrielle Vallières, Gertrude Martin, Anita Smith, Thérèse Courchesne, Elvéda Duguay et Claire Désilets.

La communauté des Rév. Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge ainsi que la famille Pratte ont reçu un grand nombre de sympathies de la part des nombreux amis de la communauté et de la famille. Toute la population de Nicolet se joint aux amis de la communauté et de la famille Pratte pour leur offrir ses plus sincères condoléances.

La Douloureuse

NÉVRITE

Compromettait l'Usage de Sa Jambe

"La Névrite me causait une douleur lancinante de la cuisse au talon," écrit Mme E. W. Legrand, de Paspébiac Ouest, P.Q. "Je pensais que j'allais perdre l'usage de ma jambe. Je pris alors les Capsules Antirhumatismales **Templeton** et la douleur n'est jamais revenue depuis." **Egalement bonnes** contre Rhumatisme, Sciatique, Lumbago. Point de drogues nocives. 50¢ et $1 chez votre pharmacien. Templetons, Toronto. 302F

Faites cesser d'inutiles souffrances—Prenez LES CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON

POUR UNE MEILLEURE RECEPTION UN SPARTON 1935

Vous ne manquerez pas d'apprécier les grands avantages qu'offre le SPARTON 1935. Faites nous une visite et nous vous expliquerons avec plaisir pourquoi vous devez choisir un SPARTON 1935.

LE "CORSICAN"

Comme appareil de table, le "Corsican" n'a pas son pareil. Il possède un haut-parleur de 8" et un circuit à 6 lampes.

Venez voir et entendre ce petit appareil, il vous émerveillera.

Complet $86.50

GAULIN TANGUAY, S.A.R.L.

371, RUE ST-JOSEPH

QUEBEC -:- TEL.: 9387

Qualité d'abord — Service toujours

Buckland

DECES. — Buckland, Bellechasse.—Le 17 septembre, décédait subitement Mme Camille Fontaine, née Zérilla Lapointe, âgée de 72 ans et 4 mois. Elle laisse pour la pleurer outre son mari deux fils: Napoléon, de Québec et Alphonse, de St-Henri de Lévis. Une soeur, Mme Pierre Larochelle, de Buckland, un frère: Napoléon Lapointe, S.-J. d'Alma, Lac St-Jean. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au service. La croix était portée par M. Alphonse Mathieu.

Les porteurs du cercueil étaient MM. Phidime Dion, Delphis Couture, Onésime Morissette, Adjutor Fontaine. La bannière des dames de Ste-Anne marchait en tête, suivie des dames de la paroisse. Suivaient le deuil outre son mari. M. et Mme Napoléon Fontaine, de Québec, M. et Mme Philippe Fontaine, de Buckland, M. et Mme Camille Fontaine, fils, de Buckland, M. Edouard Fontaine, M. Prudent Lemelin, ses petits enfants: Venant, Fernand, Paul-Adoratté, Madeleine Fontaine, de Québec. A la famille en deuil, nous offrons nos sympathies.

AUTRE DECES. — Le 22 septembre s'éteignait pieusement, M. Télesphore Fontaine, âgé de 75 ans, époux de Dame Florida Turgeon. Il était un citoyen estimé de tous ceux qui le connaissaient. Après une vie exemplaire de travail, il faisait par son zèle et son dévouement le bonheur de tous les siens.

Outre son épouse éplorée, il laisse pour pleurer sa perte quatre fils: Joseph, de St-Camille, Adjutor, Ludger et Alphonse. Le service fut chanté le 24. La levée du corps fut faite par M. l'abbé E. Corriveau, curé assisté de MM. les abbés Raymond, curé de St-Damien et Gagnon, de St-Philémon. Le corbillard était conduit par M. Adélard Tanguay. La croix était portée par M. Camille Fontaine, frère du défunt.

Les porteurs étaient MM. Joseph Adjutor, Ludger, Alphonse, fils du défunt. La famille a reçu un grand nombre de tributs floraux, offrandes de messes, sympathies et bouquets spirituels. A la famille si cruellement éprouvée nos plus vives sympathies.

MARIAGES.—Le 12 septembre était célébré le mariage de M. Sauveur Laflamme et de Mlle Laura Mateau, fille de M. Adélard Mateau.

Le 3 octobre, M. Robert Prévost, fils adoptif de M. Cyrille Fortier, épousait Mlle Cécile Bernard, fille de M. Arsène Bernard, de Ste-Apolline, Montmagny. A ces nouveaux époux voeux de bonheur.

NAISSANCES. — M. et Mme Jos. Corriveau, née Hénédine Mercier, un fils, baptisé, Joseph-Treffié-Roger. Parrain et marraine: Mme Treffié Corriveau, de St-Damien et Mlle Bernadette Roy, de Buckland. Porteuse de l'enfant: Mme Léon Corriveau, grand'maman de l'enfant.

M. et Mme Amédée Morissette, née M.-Ange Gagnon, une fille Maria Thérèse-Léontine. Parrain et marraine: M. et Mme Théophile Morissette, oncle et tante de l'enfant.

VA ET VIENT. — Mme Louis-Philippe Métivier ainsi que Simon Métivier, d'Armagh, en visite chez des parents et amis.

—Mme Alphonse Chabot de passage à Québec.

—Mme André Bernard, Ste-Apolline, en visite chez M. Adélard Tanguay.

—Ovila Trahan, de retour après quelques mois d'absence.

—Mme Antonio Labrie, St-Anselme, en visite chez son oncle, M. Zéphirin Morissette.

—M. et Mme Onésime Morissette en visite chez M. Arthur Morissette Standon.

—M. et Mme Amédée Morissette, Ste-Germaine, en visite chez Mme Louis Morissette.

Asbestos

FUNERAILLES. — Asbestos, Richmond. — Ces jours derniers ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Arsène Beauchesne, décédé, à l'âge de 51 ans et 6 mois, après une longue maladie.

Le défunt laisse pour pleurer son épouse, née M.-Anne Champoux; son fils: Gaston et sa fille: Cécile; son père et sa mère: M. et Mme Alfred Beauchesne.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Castonguay qui chanta aussi le service avec MM. les abbés Leguerrier et Aubert, comme diacre et sous-diacre.

Dirigeait le cortège: M. R. Dupuis, portait la croix: M. Arthur Delisle. Porteurs d'honneur: MM. U. Bruneau, Joseph Bolduc, Victor Denault, Victor Dubois Camille Boisclair, Fred. Champoux.

Portaient le corps: six employés du défunt à la Compagnie C. J. M.: MM. Horm.: Pinard, Alb. Leroux, Emile Mercier, Alf. Pinard, Etienne Raymond, Lucien Morel.

Portaient les fleurs, quatre neveux du défunt: Léo Vincent, Léo Caplette, Bernardin Henaire et Maurice Beauchesne.

Suivaient le cortège ayant en tête M. le maire J.-G. Bélanger, les parents du défunt son fils: Gaston, sa fille: Cécile; son père et sa mère: M. et Mme Alf. Beauchesne; ses soeurs: Mmes Wilbrod Vincent, Léon Caplette, Albert Beauchesne, Mlle Dara Beauchesne, Belles-soeurs: Mmes Emile Lalumière, de Montebello, Albert Champoux, de Magog, J.-H. Champoux, de Sherbrooke, Mlle Ant. Champoux, d'Asbestos; ses beaux-frères: MM. Wilb. Vincent, Léon Caplette, Albert Beauches, T.-Rivières, Alb. Champoux, Magog et J.-A. Champoux, Sherbrooke; ses oncles et tantes: M. et Mme Odilon Beauchesne, d'Asbestos, M. Antoine Champoux, Ste-Clothilde, Mme David Bolduc, Mme Eug. St-Pierre et Mlle Agnès Ducharme, de Lewiston, neveux nièces: MM. Adrien, Sylvio, Chs-Edouard et Léo Vincent, Mlle Cécile Vincent, MM. Georges Caplettes, Paul et Léo Caplette, Mlle Lucille Caplette Jacques et Maurice Beauchesne et Pierrette Beauchesne, des Trois-Rivières, Bernadin Henaire, d'Asbestos, etc., etc.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies.

NOTES. — M. et Mme Ernest Paquin et Mme Onésime Lambert, de Bromptonville; M. Delisle, de Plessisville, M. Gérard Delisle et M. et Mme G. Purcell, de Drummondville, en visite chez M. Arthur Delisle.

—MM. les abbés Georges Bilodeau, vic., à Bromptonville et Raoul Bruneau de Sherbrooke, en visite ici ces jours derniers.

—M. Wilfrid Perrault, étudiant au séminaire de Sherbrooke, passe quelques jours chez son père.

—MM. et Mmes Antonio Côté, L. Dionne et Courchesne, de La Maie, en visite chez M. le notaire J.-H. Côté à l'occasion du mariage de M. Iréné Côté et de Mlle R.-A. Nault, de Wotton.

Broughton-Est

MARIAGE. — Broughton-Est, Bce. —Récemment fut béni en l'église Sacré-Coeur de Jésus, le mariage de Mlle Irène Lessard, fille de M. Amédé Lessard et de feu Georgianna Cloutier et de M. Gérard Lessard, fils de M. et Mme Aimé Lessard (Exélia ePrrault). M. Amédé Lessard accompagnait sa fille, et M. Joseph Lessard servait de témoin à son neveu.

Mlle Lessard étant Enfant de Marie, la chorale de cette Congrégation rendit un joli programme de chant pendant la cérémonie: Prière d'Hyménée, de Morat, choeur; En tout ma première pensée, choeur Je t'adore à genoux, solo par Mlle Rollande Lessard; Vois à tes pieds, Vierge Marie, solo par Mlle Jeannette Turmelle.

Après le mariage il y eut réception chez M. Joseph Lessard, et le soir chez M. Amédé Lessard, père de la mariée. Nos voeux de bonheur!

ECOLE INDEPENDANTE. — L'Ecole indépendant des garçons, tenue avec succès depuis cinq ans par le professeur A. Turmelle, a ouvert ses portes à un bon nombre d'élèves. M. Turmelle prépare le Cours Commercial, pour lequel cours, il donne des diplômes.

NOTES LOCALES. — Mme Arthur Gagnon, de Thetford, a visité sa soeur Mme Honorius Savoie, ainsi que M. et Mme J.-Emilien Lessard.

—M. et Mme Ernest Pomerleau et leur jeune fille Mlle Ida Pomerleau, de Newport, en visite chez M. Thomas Roy.

Etaient les hôtes de M. et Mme Louis Boivin dimanche: M. et Mme Achille Tardif, M. et Mme Léo Tardif, M. et Mme Joseph Vachon, M. et Mme H. Tardif, M. et Mme André Tardif, M. et Mme Camille Tardif et leurs enfants, tous de St-Joseph de Beauce.

—M. et Mme Joseph Poulin, de Thetford et leur jeune fille Mlle Lucielle, en visite chez M. et Mme Louis-Philippe Poulin.

—Mlle Gemma Boivin, de St-Joseph, de passage chez ses parents, M. et Mme Louis Boivin.

—MM. Pierre Cloutier et Louis Grondin, de Lewiston, Me., en visite chez M. et Mme Thomas Roy.

"Voilà trois pistoles de perdues!"

ainsi s'écria le matelot, songeant au prix du flacon qu'il avait laissé tomber dans la rivière. Il ne se doutait pas que son exclamation donnerait son nom à la ville des Trois-Pistoles ni que l'excellent tabac naturel qu'il fumait serait un jour connu sous le nom Alouette et en demande partout—le produit de la belle province de Québec.

Conservez les Cartes Gagnantes **10¢**

LE TABAC À PIPE

ALOUETTE

est le choix des connaisseurs.

La Cie B. Houde Limitée—Québec

FOURRURE DE LUXE

les plus bas prix pour la plus haute qualité de travail. Assortiment complet.

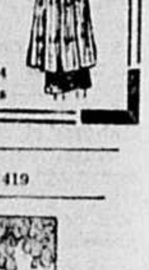

HENRI POITRAS

70, Dolbeau, Tél.: 6504 près des P. Franciscains

La souris Miquette

Par JOSEPH LALLIER

LE SPECTRE MENAÇANT

Roman Canadien

Feuilleton de "L'ACTION CATHOLIQUE"

No. 6

Sur ce, il sortit avec le père Coulombe, mais ne proféra pas une seule parole, en cheminant du Château à la modeste résidence du vieux bedeau.

VI

—As-tu eu de la chance, mon petit ? dit Madame Coulombe comme ils passaient à peine le seuil de la porte. Mon Dieu, plus je le regarde, plus je trouve qu'il ressemble à notre Louis !

—Le petit n'avait pas de références; tu sais si les règlements sont sévères au Château.

—Si j'avais pu au moins gagner mon passage pour me rendre au Lac-Saint-Jean, dit André en s'affaissant sur une chaise.

Sa réintégration dans la vie ne commençait pas sous les plus heureux auspices. Déjà il s'était heurté à cette première difficulté: vos références! Oui, en effet, quel certificat pouvait-il offrir pour obtenir même un petit emploi de serviteur ? Il ne lui restait donc qu'à suivre sa première idée : tâcher d'obtenir du travail manuel où il n'aurait plus à subir l'affront qu'il venait d'essuyer.

Pendant qu'André songeait à tout ce passé qui, au lieu de s'effacer revenait continuellement à la surface, le père Coulombe et son épouse tenaient une conversation animée.

—Pauvre petit! ne cessait-elle de répéter; il ne faut pourtant pas le laisser partir comme ça. Tiens j'ai une idée ! Il veut partir pour le Lac-Saint-Jean, à ce qu'il dit. Si je lui donnais les cinq piastres que j'ai mises de côté pour la Saint-Vincent-de-Paul ?

—C'est une idée ça, ma vieille! Et j'y joindrai les huit que j'ai mises de côté pour les mêmes fins. Ah! tu me fais des cachettes! continua le bedeau en manière de taquinerie.

—Et toi aussi! répondit sa femme sur le même ton.

—Ça ne fait rien, puisque c'est dans le même but. C'est bien une permission du bon Dieu quand même. C'est le petit qui va en profiter. Qu'il ressemble donc à notre petit Louis !

—Tu en parles toujours de notre Louis comme si c'était un enfant, un homme de six pieds!

—Pour moi, il est toujours resté le petit. J'm'en suis pas aperçue quand il a grandi. Dis donc vieux, si je lui donnais le pardessus du petit défunt, les mites vont le manger! On le vendra pas d'abord sans savoir qui le portera, et il est bien trop grand pour toi. Ça serait une si belle charité! Si tu veux, je vais le lui offrir.

—C'est pas une mauvaise idée ça !

—Je crois que tu n'as pas mis ton pardessus pour aller au Château, ce matin? dit-elle à André.

—Pour une raison majeure ! C'est que je n'en ai pas. Quand je suis entré au... pardon, je voulais dire que quand je suis sorti du "Château" j'ai eu vraiment froid en traversant vis-à-vis de la Terrasse.

—Eh bien! je vais t'en donner un. Je crois qu'il va te faire à merveille. Notre Louis était justement de ta taille.

—Mais Madame Coulombe, vous avez déjà été assez bonne pour moi, je crains vraiment de vous en imposer.

—Ne te trouble pas, mon petit, dit-elle, en courant à la garde-robe, où elle gardait précieusement les habits de son fils défunt.

Elle glissa dans les poches du pardessus, les cinq dollars qu'elle avait économisés pour la St-Vincent-de-Paul et y ajouta les huit de son mari.

—Tiens, essaye ça petit, dit-elle, en s'approchant d'André.

André ne se fit pas prier pour endosser le joli pardessus de drap fin, que la vieille lui glissa sur le dos.

—Il te fait comme un gant ! Ah ! vraiment, c'est le portrait de notre Louis! répéta Madame Coulombe.

André enfouit ses mains dans les poches du pardessus et y palpa les billets de banque.

—Est-ce un piège, se dit-il à lui-même? Puis se ressaisissant.

—Pardon, Madame, vous avez oublié de l'argent dans la poche.

—Eh bien! s'il y a de l'argent dedans, c'est le bon Dieu qui l'a mis là !

—Ça ne m'appartient pas tout de même.

—Elle se croit le bon Dieu, marmotta le vieux bedeau.

—Garde ça, mon petit, si tu t'en vas au Lac-Saint-Jean, ce n'est pas à la porte.

—J'ai tout compris, Madame Coulombe. Il n'y a que des coeurs de mère pour comprendre les malheureux. Permettez, que je vous embrasse avant de partir. Si le sort me favorise, je vous remettrai ce montant.

—Ne t'occupe de rien, tu sais, c'est notre argent de la Saint-Vincent-de-Paul.

A ce nom de Saint-Vincent-de-Paul, André éprouva un léger frémissement, qu'il réprima aussitôt. Il fit ses adieux au vieux couple, en promettant de leur donner de ses nouvelles aussitôt qu'il serait placé.

Il s'achemina lentement vers la gare du chemin de fer, en songeant aux bontés de Monsieur et Madame Coulombe. Il prit soudain la résolution de changer son nom, pour n'avoir pas à se heurter contre un passé qu'il voulait oublier. Il s'appellerait, désormais, André Selcault. Il suffirait, en effet, de renverser les trois premières lettres de son nom, pour qu'il fût méconnaissable.

V

Le train de Chicoutimi quitta le quai de la gare à dix heures précises du soir. André s'installa sur une banquette du wagon de deuxième, où déjà plusieurs jeunes gaillards avaient pris place.

La puissante locomotive ébranla le train, puis haletante, gravit péniblement la pente continue qui s'étend bien au delà de Jeune-Lorette.

Le train portant les voyageurs, était sorti de la ville au milieu de l'éblouissement des réverbères électriques, mais l'obscurité de la nuit ne laissait plus percer que les faibles lumières des maisons de fermes, où l'on veillait encore. Ici et là, un petit village mal éclairé, offrait peu d'intérêt.

A l'intérieur du wagon de deuxième, de gais lurons s'amusaient ferme pour tuer la longue nuit sans sommeil qu'ils avaient devant eux. Quelques-uns essayèrent de lier conversation avec André, mais il se contenta de répondre poliment à leurs questions.

Encore tout ému des bontés de Madame Coulombe, sa pensée se reportait sans cesse vers elle et vers sa mère. Elle avait peut-être déjà reçu sa lettre. Quelle impression avait-elle produite ?

Le train continua de gravir la montée incessante jusqu'à ce qu'il eût atteint la hauteur des terres au Lac-Edouard. Une chaleur suffocante régnait à l'intérieur du wagon. Au dehors, la lune qui venait de se lever éclairait faiblement la forêt à travers laquelle le train cheminait péniblement, longeant de nombreux lacs et rivières. La neige couvrait déjà le sol, annonçant que l'hiver était proche.

La locomotive sembla faire moins d'efforts quand elle prit l'autre versant des Laurentides et la vitesse du train s'accéléra considérablement. Ayant subi un retard à Rivière-à-Pierre pour faire le raccordement avec le train de Montréal, Lac-Bouchette ne fut atteint qu'au lever du soleil, qui arrosait de ses pâles rayons les eaux calmes du petit lac. La grotte de Notre-Dame-de-Lourdes sise de l'autre côté se profilait élégante sous un ciel azuré et baignait son ombrage dans le miroir limpide sis à ses pieds.

Une heure de trajet additionnel les transporta à Chambord. Les eaux bleues du Lac-Saint-Jean servaient de miroir nouveau au soleil qui remontait lentement le firmament dans sa course vers l'Occident. Le train longea longtemps le lac qui ressemble plutôt à une mer intérieure. Le petit bateau de Honfleur, "le Péribouca", filait à toute vapeur dans le lointain. Pas la moindre petite brise ne venait hérisser la surface plane de cette immense nappe d'eau, si ce n'est le sillon du petit navire qui laissait derrière lui un V immense.

—Hébertville! cria tout à coup le chef du train.

Presque tous les passagers de seconde sautèrent en bas du train et André se trouva mêlé à eux sur le quai du gare.

Une nuée de cochers se rua sur les voyageurs.

—Ici pour l'Isle Maligne ! criait-on de tous les côtés à la fois.

—Si vous voulez vous faire "mener en monsieur", par ici, etc., criait un conducteur de taxi. Eh ! le jeune homme (s'adressant particulièrement à André). Il y a de la place pour un de plus. Ça ne vous coûtera pas cher. A quatre ça vous coûtera rien que deux piastres.

André s'informa du chemin et partit à pied pour parcourir la distance de neuf mille qui sépare Hbertville de l'Isle Maligne. Comme il n'avait pas de bagage la marche ne fut pas trop pénible, quoique les chemins encore primitifs de cette époque n'offraient pas grand avantage aux chemineaux, surtout à cette saison de l'année.

(A suivre)

BEAUX ET BONS ROMANS

Listes adressées gratuitement sur demande.

La Librairie de "L'ACTION CATHOLIQUE", 105, rue Ste-Anne, Québec.

L'Imprimerie de L'ACTION CATHOLIQUE se spécialise dans les Ouvrages de Luxe. Devis sur demande

L'ACTION CATHOLIQUE

Lecteurs de L'ACTION CATHOLIQUE vous êtes les clients de nos Annonceurs

Vingt-septième année No 8586 — OUEBEC — Canada — Mercredi, 10 octobre 1934 — 2 sous le numéro

Emparons-nous des sommets dans le domaine des sciences

Tel est le mot d'ordre lancé par le président, M. Adrien Pouliot, à la clôture du grand congrès de l'ACFAS.— Banquet au Château Frontenac.— La culture de la science est pour nous un impérieux devoir.— Discours de Mgr Camille Roy, P. A., recteur de l'Université Laval et de M. Jacques Maritain, le grand philosophe français, dont l'élite de la population suit actuellement les conférences à l'université.

151 TRAVAUX ONT ETE PRESENTES

(Par Louis-Philippe ROY)

"Si la culture de la science chez un peuple est un facteur essentiel de sa transcendance, eh bien ! lorsque ce peuple se trouve, comme le nôtre, associé à un autre peuple pour former une nation, cette culture de la science devient un impérieux devoir parce qu'elle constitue alors la condition nécessaire de sa survivance. Pas plus dans le domaine des sciences que dans celui des arts, nous n'avons le droit d'être inférieurs à nos compatriotes anglais".

Ces fières paroles tombaient, hier soir, des lèvres de M. Adrien Pouliot, professeur à l'Université Laval, élu président de l'Acfas. Elles étaient d'ailleurs soulignées par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval qui déclarait :

"Je n'ai qu'à rendre hommage à toutes les sciences pour ce qu'elles apportent de richesses et de lumière à l'esprit humain, pour ce qu'elles font même admirer l'admirable Création qui a multiplié leurs objets et qui avec leurs objets a si hautement manifesté la sagesse et la puissance de Dieu."

Et M. Jacques Maritain, le grand philosophe catholique, appuyait de sa haute autorité, cet hommage à la science en démontrant la nécessité partout reconnue de reconcilier la Sagesse avec la Science.

Enthousiasmés par ces trois discours, les congressistes de l'Association Canadienne-française pour l'Avancement des Sciences se sont séparés avec l'ardent désir et la ferme résolution de mettre en pratique le mot d'ordre lancé par le président : Emparons-nous des sommets !

Pour cette conquête, l'Acfas n'aura d'ailleurs qu'à appuyer son élan sur les remarquables 151 travaux versés au dossier de l'Association au cours des importantes assises qui se sont terminées, hier soir, dans un souffle patriotique des plus promoteurs.

Le banquet de clôture avait lieu au Château Frontenac, sous la présidence de M. Adrien Pouliot qui avait à ses côtés : Mgr Camille Roy, P.A., V.G., M. Jacques Maritain, de l'Institut Catholique de Paris, S. H. le Maire J.-E. Grégoire, l'hon C-F Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, le R P. Forest, président sortant de charge, M. Charles Frémont, président de la Société Zoologique de Québec, le R. F. Germain, directeur de l'Académie Commerciale, M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université Laval, M. le Dr Léo Parizeau, doyen de la Faculté de Médecine de Montréal, M. Georges Maheux, entomologiste provincial, M. l'abbé Arthur Robitaille, professeur à Laval, Mtre Germain Beaulieu, qui fut le premier vice-président de l'Acfas l'an dernier, les Drs Alfred Morisset, président de la Société du Parler Français, Jacques Rousseau, Jos. Risi, M. l'abbé Aimé Labrie, des prêtres et religieux venus de toutes les maisons d'enseignement supérieur de la province.

Trois discours seulement furent prononcés mais la qualité a suppléé au nombre comme on le verra à l'instant.

Le nouveau président débute par une spirituelle allusion aux mathématiques auxquelles il voudrait emprunter "ces formules qui se prêtent, avec tant d'élégance, à toutes les situations de la vie". Puis il poursuit :

Est-ce une illusion? Il me semble que les jours que nous venons de vivre marquent une date dans l'histoire du Canada-français. Quatre cents ans après la découverte de notre pays, nous venons d'assister, je ne dirai pas, ce serait tout de même exagéré, à la découverte chez les nôtres de l'esprit scientifique, mais en tout cas, à un réveil inconnu jusqu'ici de cet esprit que laissait entrevoir sans doute le beau congrès de l'an dernier, à Montréal, mais qui, pour la première fois peut-être dans notre histoire, se traduit nettement, cette année, par un mouvement scientifique coordonné, compris et encouragé.

Aussi convient-il de rendre hommage, au nom de l'Association, à tous ceux dont le bienveillant concours a rendu possible les présentes assises.

Et M. Pouliot remercie en termes aussi variés que délicats S. E. le Lieutenant-gouverneur, l'hon Premier Ministre que remplace l'hon. C.-F. Delâge, S. E. le Cardinal Villeneuve, Mgr Camille Roy, S. H. le Maire Grégoire, le R. F. Germain, le Dr Brassard, l'hon. Ministre Godbout, le Dr Risi, les journaux le Dr Parizeau, le Dr Jacques Rousseau, et tous ceux qui ont contribué au succès de ce congrès soit par leur hospitalité, leur présence, leurs voeux, leurs encouragments matériels, leurs travaux, leurs sympathies.

Puis le président ajoute:

LE ROLE DE L'ACFAS

Quel dommage que M. Germain Beaulieu dont vous appréciez tous le talent d'écrivain autant que le savoir de naturaliste soit en proie, de temps en temps à des crises de modestie extrêmement aigues, c'est ce qui lui est arrivé cet après-midi.

Et voilà pourquoi, cet homme si distingué, pour la première fois de sa vie n'est pas à sa place ce soir; en sorte que, par ricochet, ce fauteuil présidentiel je ne l'occupe pas à l'heure actuelle, je l'usurpe tout simplement!

Et c'est fort dommage, car il n'est peut-être, en ce moment, au Canada-français, aucune Association dont le rôle soit plus important que celui de l'Acfas, au point de vue national.

Ce rôle a été fort bien reconnu par un des écrivains étrangers qui ont semblé le mieux comprendre notre peuble, M. Georges Vattier, l'auteur de l'Essai sur la Mentalité Canadienne-française".... Comme première cause d'une accentuation probable dans le mouvement scientifique chez-nous, il note la fondation de l'Acfas. Si le programme du congrès qui s'achève tombe jamais sous les yeux de M. Vattier, il constatera sans doute avec joie que le jour où il a écrit ces paroles, c'est plus en prophète qu'en écrivain qu'il a parlé.

151 TRAVAUX

Cent cinquante-et-un travaux inédits présentés en dix sections scientifiques, travaux s'étendant à la philosophie, aux sciences sociales, aux sciences pédagogiques, aux sciences linguistiques, aux sciences historiques et géographiques, à la chimie, à la botanique, à la biologie en général et à l'ornitologie en particulier, aux mathématiques, à la physique, à la géologie, minéralogie et aux sciences médicales. Voilà en résumé le bilan du dernier congrès, bilan qui laisse loin derrière lui les prévisions les plus optimistes.

Quel chemin nous avons parcouru depuis cinq ans! Et pourtant, il faut le reconnaître franchement, comme nous sommes encore en retard dans le domaine scientifique, comme nous devons encore continuer à travailler pour reprendre le temps perdu depuis un quart de siècle.

Nos Universités s'en rendent comptent de plus en plus, et je crois bien qu'à l'heure actuelle, à Montréal aussi bien qu'à Québec, seule une question de finances limite peut-être encore le rendement dans certaines branches de l'activité scientifique. Mais là-bas comme ici, il faut espérer que grâce à la délicatesse et à la diplomatie de nos recteurs respectifs, les dernières difficultés s'aplaniront maintenant, et que la question de l'éducation n'aura pas à s'incliner piteusement devant un problème de finances.

LE CHEMIN A PARCOURIR

Ah! si tous les Canadiens-français pouvaient mesurer le chemin qu'il nous reste à parcourir pour repoindre nos compatriotes anglais de plein pied sur le terrain scientifique!

Et pourtant, si la culture de la science chez un peuple est un fac-

(Suite à la page 9, 1ère colonne)

M. Adr. Pouliot est élu président de l'ACFAS

L'Association Canadienne-française pour l'Avancement des Sciences a fait hier, le choix de ses officiers pour l'année courante. Voici le résultat des élections :

Président, M. Adrien Pouliot, professeur à l'Université Laval, président de la Société de Mathématique, mathématicien dont la réputation s'étend au delà du Canada-français.

1er vice-président : Le Dr Georges Baril, secrétaire de la Faculté des Sciences à l'Université de Montréal.

2e vice-président : M. Georges Maheux, entomologiste du gouvernement provincial.

Secrétaire : M. le Dr Jacques Rousseau, professeur à l'Université de Montréal.

Trésorier : M. Victor Doré, président de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Au cours de la journée d'hier, les congressistes ont été reçus au Jardin Zoologique par le Dr Armand Brassard et M. Charles Frémont.

L'"Action Catholique" est heureuse de féliciter les nouveaux élus tout particulièrement les deux québécois très estimés à qui l'on a confié la présidence et la 2e vice-présidence.

L'enquête municipale s'est ouverte ce matin vers onze heures

M. Adrien Pouliot, professeur à l'Université Laval, président de la société de Mathématiques, a été élu président de l'Association Canadienne Française pour l'Avancement des Sciences, où il succède au Révérend Père Ceslas Forest, O. P.

Le recorder Eugène DesRivières préside.— L'assistance est peu considérable.— L'absence d'un sténographe officiel fait retarder l'ouverture d'une demi-heure.— Le premier témoin est le greffier Chouinard qui produit des résolutions et divers documents.— Mtre Louis St-Laurent, C. R., procureur du maire.

MOTION DE L'ECHEVIN TREPANIER

En présence d'une assistance plutôt restreinte, Son Honneur le recorder Eugène Des Rivières a ouvert ce matin l'enquête municipale décrétée par le Conseil de Ville, en marge des transactions qui ont entouré un projet d'achat d'appareils à incendies.

Il était 1 1h. 05 quand le président du tribunal a déclaré l'enquête ouverte, mais il a fallu suspendre aussitôt toute la procédure, car le sténographe officiel n'était pas à son poste. M. F.-X. Chouinard, greffier de la Cité, se préparait alors à rendre témoignage. Tout a été calme à l'ouverture de l'enquête.

La foule n'a aucunement manifesté en faveur d'un groupe ou de l'autre.

Procureurs et témoins grillèrent une cigarette en attendant la reprise de l'enquête. Il s'écoula près d'une demi-heure au cours de laquelle on vit plusieurs distributeurs et agents vendeurs d'automobiles venir occuper des chaises sur le parquet de la Cour du Recorder.

A 11 h. 45, M. Edwin Tanguay, sténographe officiel, arriva à l'Hôtel de Ville pour être assermenté, puis l'enquête fût réouverte.

A onze heures, il n'y avait que quelques spectateurs dans les galeries de la Cour du Recorder. Le parterre n'était pas encore accessible au public, et deux constables, sous la direction du capitaine A.-S. Bigaouette, montaient la garde à la porte d'entrée.

Deux minutes plu stard, Son Honneur le maire J.-E. Grégoire entrait dans la Cour du Recorder, en compagnie de Mtre Louis St-Laurent, C. R., de Mtre Paul Drouin, C. R., et de M. Eugène Dussault, son secrétaire particulier. On apprit alors que Mtre Louis St-Laurent agirait comme procureur de notre premier magistrat dans cette enquête.

Peu après, l'honorable M. Lucien Moraud, C. R., ainsi que MM. Onésime Gagnon, C. R., député de Dorchester aux Communes, Mtre Achille Pettigrew et Mtre René Chalout, avocat, vinrent prendre place parmi les spectateurs. Les échevins entrèrent dans la suite, puis ce fût au tour de l'honorable Lucien Cannon, C. R., à venir prendre place aux banquettes des avocats.

Le recorder DesRivières déclara alors l'enquête ouverte. Me Benoit Pelletier, greffier de l'enquête, lut alors la résolution du Conseil de Ville décrétant la tenue de cette enquête. La foule était alors peu considérable dans la salle. On semblerait se désintéresser de cette "petite enquête".

Me Paul Drouin prit ensuite la parole. "Pour ne pas dénaturer les faits exposés dans des documents qui seront produits plus tard, dit-il, je me dispenserai de les exposer."

On fit ensuite venir dans la boîte, M. F.-X. Chouinard, greffier de la Cité, mais la Cour d'enquête dut s'ajourner dans l'intervalle, car il fallait attendre l'arrivée du sténographe officiel, M. Houlé, retenu dans une autre cause.

M. Edwin Tanguay remplaça M. Houlé à 11 h. 45, puis M. le greffier Chouinard produisit les résolutions du Conseil de Ville en rapport avec l'enquête notamment au sujet du $4,000 voté pour l'enquête, de la nomination de M. Paul Drouin, C.R., comme avocat du Conseil dans cette affaire; des demandes de soumissions pour appareils à incendies, et de la nomination de trois experts pour renseigner la ville sur le choix des appareils.

Toutes ces résolutions furent produites à la demande de Me Paul Drouin, et lues par Me Benoit Pelletier, sur les instances de l'honorable M. Lucien Cannon. On les versa ensuite comme "exhibits" au dossier de l'enquête. Me Pelletier lut aussi le rapport des experts qui demandaient des appareils Seagrave, Bickle et Mack. Dans ce rapport, les experts disaient avoir agi "comme si c'eût été dans leur propre intérêt", qu'ils auraient eu à acheter des appareils.

La clause du bill de Québec autorisant la ville à affecter une somme de $71,000 pour achat d'appareils à incendies a aussi été lue.

Par Me Drouin : On a déposé, M. Chouinard, à la séance du 17 août, une lettre de M. Len Jaspar à Son Honneur le maire Grégoire ?

M. F.-X. Chouinard : Oui, elle figure dans les documents du Conseil de Ville.

Le greffier Pelletier donna alors lecture de cette lettre dans laquelle M. Jaspar parlait de ses relations avec M. Lucien Plamondon.

Par Mtre Drouin : "Avez-vous eu, sur la table du Conseil de Ville, un affidavit de M. J.-Gaston Tremblay ?

Le greffier: "Oui, monsieur".

Mtre Drouin : "La copie que j'ai eu en mains vient du texte original ?

Le greffier : "Oui, c'est moi-même qui ai préparé cette copie d'après le texte original.

Ouverture des Assises criminelles

L'hon. juge Albert Sévigny préside. — Le greffier fait l'appel des jurés. — Plusieurs demandes d'exemption.

AJOURNEMENT

La cérémonie inaugurale de la session d'automne des Assises Criminelles s'est déroulée, cet avant-midi, au Palais de Justice, sous la présidence de l'honorable juge-en-chef Albert Sévigny. Le déploiement officiel qui marque l'ouverture du terme a été le même que par les années passées. Le greffier, Mtre Charles Gendron a fait l'appel du rôle et des jurés qui composent le "panel" et la Cour a été ajournée à demain matin pour l'audition du procès de Lucien Bossé, accusé de tentative de meurtre. On remarquait la présence du nouveau shérif, l'hon. M. Lauréat Lapierre, qui occupait ses fonctions pour la première fois devant les Assises. Le rôle des causes n'est pas considérable.

L'ouverture du terme des assises criminelles a eu lieu à dix heures et demie, cet avant-midi. Une grande foule de curieux avait envahi les corridors du Palais de Justice. Les constables de la Sûreté Provinciale, en grande tenue, assuraient le service d'ordre. La Cour était remplie des jurés assignés. Le président du tribunal, l'honorable juge Sévigny fit son entrée dans la vaste salle d'audience assisté du nouveau shérif, l'hon. M. Lapierre, et le greffier, Mtre Charles Gendron fit alors l'appel des causes. Toutes, à l'exception de celle de Lucien Bossé, furent remises à une date ultérieure.

L'appel du "panel" ou tableau des jurés occupa la Cour pendant plus de vingt minutes. Plusieurs demandes d'exemptions furent faites. L'honorable juge Sévigny accorda quelques demandes cependant qu'il en refusa plusieurs faute de raisons sérieuses. Le tableau des jurés se compose de soixante noms.

A l'issue de l'appel du jury, Mtre Valmore Bienvenue, C.R., procureur de la Couronne, déclara qu'aucune cause n'était prête. Il demanda l'ajournement de la Cour à demain matin pour l'instruction du procès de Lucien Bossé, de Ste-Claire de Dorchester, accusé de tentative de meurtre. Les jurés ont été renvoyés.

Le rôle des Assises Criminelles était considérable, il y a quelques semaines. Plusieurs accusés ont choisi un procès expéditif devant la Cour des Sessions de la Paix, ce qui fait que présentement, le rôle ne mentionne qu'une dizaine de causes. Parmi celles-ci, celle de Nelson Philipps et des Témoins de Jéhovah sont les plus importantes. La première s'instruira le 22 courant cependant que la seconde est fixée au 5 novembre.

Collision d'autos

Grandes-Piles, 10 — Une collision d'automobiles est survenue, dimanche soir, sur la route 19, celle de Saint-Tite. Deux femmes et deux hommes ont été blessés. Ces personnes sont : M. Emile Boisvert, secrétaire-trésorier de la municipalité des Grandes-Piles, madame Boisvert, mademoiselle Carpentier, soeur de madame Boisvert, et M. Maurice Godin. L'état de ce dernier est critique. Tous les blesés ont été transportés à l'hôpital des Laurentides de Grand'-Mère.

Procès des 5 compagnies de charbon, le vingt-neuf

Comparution ce matin.— Mtre Antoine Rivard prétend que leur cas n'est pas semblable à celui des compagnies du premier groupe.— Une défense sera faite.— Mtre St-Laurent obtient un ajournement.

EN COUR DU BANC DU ROI

Les cinq compagnies de charbon qui composent le second groupe accusé de combine en vertu de la loi des enquêtes et coalitions, devront revenir devant la Cour du Banc du Roi, section criminelle, le 29 octobre prochain. Par l'entremise de Mtre Antoine Rivard, C R., les compagnies accusées ont comparu, cet avant-midi, devant l'honorable juge Wilfrid Laliberté, de la Cour Supérieure, qui rendit jugement dans le premier groupe. Ces compagnies sont: Hartt & Addair Co., Ltd., Scotch Anthracite Coal Co., Ltd., Mongeau et Robert Cie., Ltd., Montreal Coke and Manufacturing Co et Elias Rogers Co., Ltd.

Ces compagnies prétendent que leur cas n'est pas semblable à celles des compagnies du premire groupe qui viennent d'être condamnées par la Cour d'Appel. Elles ont l'intention d'apporter une défense à l'acte d'accusation qui a été portée contre elles. Cette cause suscitera autant d'intérêt que la première. Elle ne s'instruira pas avant le milieu de novembre cependant.

C'est à la demande de Mtre Louis-S. St-Laurent, C. R., avocat du Gouverenement provincial dans ce litige, que l'honorable juge Wilfrid Laliberté a accordé la remise, ce matin. Mtre St-Laurent a représenté au tribunal que le jugement final de la Cour d'Appel n'ayant été rendu que vendredi dernier, il n'avait pas eu le temps d'assigner les témoins.

Le second procès dans cette affaire de conspiration sera encore présidé par l'honorable juge Laliberté. On sait que les juges de la Cour d'Appel ont confirmé le jugement du juge Laliberté sur tous les points et sont même allés plus loin pour condamner les compagnies accusées.

M. l'abbé Jules Lefrançois aumônier des Syndicats Catholiques, est nommé aumônier de l'Ass. de Bienfaisance du Fonds de Secours des Veuves et des Orphelins des Pompiers, où il succède à M. l'abbé Eugène Delisle, nommé curé à Sillery.

M. Potvin va préparer les programmes

La Radio-Etat lui confie la charge de faire connaitre la petite histoire de Québec. — Série de causeries historiques.

HEUREUX CHOIX

M. Léopold Houlé, publiciste de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, annonce officiellement ce matin, la nomination de M. Damase Potvin, journaliste, comme collaborateur de M. Robert Choquette, directeur d'un programme de causeries historiques.

Notre confrère M. Potvin sera directeur de ces causeries historiques pour Québec et le district. On l'a chargé d'organiser ces programmes en puisant surtout dans la petite histoire du Vieux Québec. Notre confrère ne se le fera assurément pas dire deux fois. Amant passionné de la petite histoire, il possède déjà un riche arsenal où il pourra puiser abondamment. M. Houlé a certainement eu la main heureuse et les radiophiles de tout le Canada-français auront bientôt l'occasion d'apprécier les talents de notre confrère Potvin.

Ces programmes que la Commission inaugurait la semaine dernière sous la direction de M. Robert Cchoquette, avec le concours de MM. Aegedius Fauteux et A. Z. Massicotte, sont certainement de nature à instruire et à plaire.

Mort de Mme Louis Gignac

On apprendra avec regret la mort de madame Louis Gignac, née Virginie Croteau, épouse de feu M. Louis Gignac, ancien maître-boulanger, décédée avant-hier à l'âge de 75 ans et 7 mois.

La regrettée défunte était la mère de MM. Léon et Eugène Gignac, et de mademoiselle Evanne Gignac. Sa disparition sera apprise avec de profonds regrets dans le large cercle d'amis que comptait sa famille.

Les obsèques de madame Gignac auront lieu demain (jeudi) en l'église de St-Sauveur. Le cortège se formera au No 22 de la rue St-Germain, à 8 h. 45, pour se diriger vers l'église paroissiale, et de là au cimetière St-Charles.

L'"Action Catholique" prie la famille si douloureusement affligée de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères condoléances.

Cours de commerce

Il n'y aura pas de cours d'économie politique ce soir à l'Académie.

LA MAREE

Aujourd'hui, la marée sera haute à 7 heures 03 a.m., et 7 heures 14 p.m.

Aujourd'hui

A L'UNIVERSITE.—Conférence de M. Maritain, à 8 h. 15.

A L'HOTEL-DE-VILLE.— Réunion du Conseil à 8 heures.

AU PALAIS MONTCALM.— Assemblée des membres de la mission du lac Sergent, à 8 h. 15.

A ST-FIDELE.—Grand euchre, à 8 h. 30.

Feu dans une auto

Un sedan Essex, stationné devant les bureaux de la maison G. Lépine, Ltée, a pris en feu, hier midi. M. R. Paradis, un chauffeur au service de la maison Lépine, aperçut la fumée qui se dégageait de la carosserie et à l'aide d'un extincteur chimique accourut aussitôt. La machine n'a subi que de légers dommages.

A St-Romuald

Une réunion de l'Amicale du couvent des SS. de la Congrégation de St-Romuald aura lieu dimanche après-midi, le 14 octobre. Une chaleureuse invitation est faite à toutes les anciennes.

A l'hôpital

M. J.-Emile Faucher, demeurant à 15, avenue Jacques-Cartier, St-François d'Assise, est entré à l'hôpital St-François d'Assise pour subir une opération.

A Valley Jct.

Les travaux sont commencés à la salle paroissiale. Une dizaine de maçons sont actuellement à l'oeuvre.

Grand euchre

Un Euchre à 100 points, pour hommes seulement, organisé par le club St-Elzéar, au profit du Postulat des Pères Blancs aura lieu ce soir à la Salle des Chevaliers de Colomb, 113 rue Fleurie. Admission : 25 cents.

Une fillette est blessée gravement par un camion

Rita Gagné, 11 ans, fillette de M. et Mme Théodore Gagné, de Vallée Jonction, sortait de l'école du village, lorsqu'elle est frappée par un camion.— Transportée immédiatement à l'hôpital.

SON ETAT EST CRITIQUE

Une fillette de onze ans, Rita Gagné, fille de M. et madame Théodore Gagné, de Vallée Jonction, a été gravement blessée par un camion hier après-midi, à sa sortie de l'école de l'arrondissement No 1.

L'accident est survenu en face de l'église paroissiale de Vallée Jonction, un peu après quatre heures. La fillette a été si gravement blessée qu'on entretient aujourd'hui des craintes à son sujet.

Le camion qui a causé l'accident appartenait à un citoyen de St-Côme. Il revenait de Québec, chargé de marchandises. La fillette a été renversée au moment où elle traversait la voie publique. Le conducteur du véhicule tenta vainement d'éviter la collision. La faillette fut horriblement broyée sous les roues du lourd véhicule.

Le conducteur du camion se porta immédiatement au secours de la victime. On fit mander en toute hâte M. le docteur J.-L. Rousseau, qui lui donna des soins d'urgence. M. l'abbé Eugène Gagnon, vicaire à Vallée Jonction, administra également les derniers sacrements à la fillette. On la fit ensuite transporter dans un hôpital où ce midi son état était encore considéré comme critique.

L'accident a causé beaucoup d'émoi à Vallée Jonction où la famille de la victime est avantageusement connue.

M. Gravel sera au nombre des conférenciers

M. J.-P.-A. Gravel, C. R., a accepté de donner une conférence aux élèves du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, lors de la journée d'action catholique qui se tiendra à cet endroit, dimanche prochain, 14 octobre.

M. Gravel traitera de l'honnêteté à la séance de l'après-midi.

Le R. P. Dutilly

Un missionnaire oblat, le R. P. Arthème Dutilly, B.A.L.S., O.M.I., est actuellement au monastère des Oblats, à St-Sauveur. Le R. P. Dutilly vient de terminer un voyage dans tout le vicariat de Mackenzie, confié à Son Excellence Monseigneur Breynat C'est à la demande même du Vicaire Apostolique que ce voyage a été effectué. Le but principal était de permettre au Père Dutilly de constater les possibilités et les avantages d'établissement de nouvelles stations agricoles plus au nord Le Père Dutilly a suivi les assises du Congrès de l'ACFAS.

Dernier départ

Le "Brandon" et l'"Ashworth", les deux derniers paquebots à quitter le port de Churchill sont actuellement rendus au large du détroit d'Hudson et se dirigent vers l'Angleterre. Ces deux navires portent à leur bord des cargaisons énormes de blé. Maintenant que les derniers vaisseaux ont regagné le large, le "N. B. McLean" va reprendre la route de Québec après avoir visité une dernière fois les différents postes du Service des Signaux échelonnés tout le long de cette route maritime. Il sera ici dans les derniers jours d'octobre.

A l'Université

Le cercle "Casault" organe des étudiants de Laval, a tenu sa première réunion hier, sous la direction de M. l'abbé Maurice Roy ptre,

Les membres présents procédèrent à l'élection des officiers pour l'année 1934-35.

Ont été élu:

Président: M. Jean-Louis Delisle E. E. D.

Vice-Président: M. Gérard Noël E E M.

Secrétaire: M. Cyrille Potvin E. E. D.

Trésorier: M. Emile Simard E. E. N. S.

Archiviste: M. Marcel Paré E. E. D.

Retraite fermée

La retraite fermée annuelle des dames organisée par la Fraternité du St-Sacrement, aura lieu à Notre-Dame du Cénacle, du lundi 15 octobre à 8 heures du soir, pour se terminer le 19 au matin.

Pour renseignements, s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée Conception, Notre-Dame du Cénacle, 651, rue St-Cyrille, Tél.: 9210, où à la Présidente du Comité, Tél.: 6096.

$125. pour l'entretien des routes

La contribution des municipalités sera augmentée de $25. cet hiver. — Le réseau comprendra quinze milles de plus.

A CHATEAUGUAY

L'hon. J.-E. Perrault a déclaré ce matin, à notre représentant que le Ministere de la Voirie entretiendra encore cet hiver son réseau de chemin d'hiver, dans le voisinage de Montréal, Québec et Chicoutimi. Le Ministère a même consenti à augmenter de quinze milles son réseau de Montréal. On reliera la ville de Chateauguay au nouveau pont Honoré Mercier, au dessus du Lac Saint-Louis.

L'hon. M. Perrault annonce cependant que les conditions seront quelque peu différentes. Au lieu de contribuer pour $100. du mille, les municipalites seront appelées à verser la somme de $125. du mille. Elles restent évidemment libres de réclamer l'entretien ou de ne pas le réclamer.

Le réseau de l'an dernier comprenait 300 milles dans la région de Montréal, 113 dans la région de Québec et 12 milles dans Chicoutimi.

Grand congrès à Saint-Georges

Les Chevaliers de Colomb, district No 1, tiendront leur congrès dimanche prochain, à St-Georges de Beauce, sous la présidence de M. J.-Alfred Nadeau, C.R., député de district.

Ces assises seront réhaussées de la présence des haut officiers de cet organisme, notamment Mtre Charles-Auguste Bertrand, avocat de Montréal, chef des Chevaliers de Colomb de la province, et M. Francis Fauteux, directeur suprême.

Des délégués de Québec, la Tuque, les Trois-Rivières, Montmagny, Rivière-du-Loup, et autres centres se rendront à St-Georges en cette circonstance. Le congrès aura lieu à deux heures dimanche au chalet de M. Béloni Poulin, et à sept heures le soir, il y aura grand banquet sous la présidence de M. Josaphat Poulin.

Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole au cours de cette convention des Chevaliers de Colomb.

Deux amendes

Deux camionneurs se sont vu imposer hier, en Cour du Recorder, une amende de $5.00 et les frais pour avoir laissé le long de la grande route des bidons à lait utilisées par des fermiers pour leur livraison en ville.

Un règlement municipal défend aux camionneurs et distributeurs de lait de laisser exposés au soleil et à la poussière les récipents qui servent à la distribution du lait dans les limites de la ville. Ces camionneurs laissaient les bidons vides le long de la chaussée et ceux qui les utilisaient venaient les chercher des heures plus tard dans certains cas.

Le service municipal de l'inspection du lait a voulu faire un exemple, et il a traduit ces camionneurs en Cour du Recorder. Vu qu'ils en étaient à leur première comparution, on leur a imposé une amende de $5.00 et les frais, mais à la prochaine offense, ils ne s'en tireront pas à si bon compte.

Tirage ce soir

Ce soir, à 8 heures, à la salle paroissiale de St-Malo, aura lieu le tirage des prix de la râfle organisée par la Garde Dollard des Ormeaux. Après ce tirage, on organisera un "bingo".

Mgr Lamarche part pour Rome

Chicoutimi, 10. — (D.N.C.) — S. E. Mgr Lamarche doit quitter Chicoutimi dans un mois environ pour se rendre à Rome, en voyage AD LIMINA.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique — Directeur Jules DORION

MERCREDI, 10 octobre 1934

Premier Québec.

Dans Ontario

L'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario.

L'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario tiendra son huitième congrès dans une quinzaine de jours. Il est intéressant de noter que cette institution aura, en janvier prochain, vingt-cinq années bien comptées.

C'est, en effet, le 20 janvier 1910 que se fondait cette association, à la suite du premier congrès tenu par les Franco-ontariens décidés à défendre leurs écoles bilingues. Gens pratiques, nos compatriotes n'apprécient les congrès que s'ils servent à stimuler et à coordonner les énergies.

Plus d'une fois, nous avons cité l'activité des minorités françaises d'Ontario et des autres provinces canadiennes en exemple à la population somnolente du Québec. Si, dans notre province, les dangers ne sont pas ceux du reste du Canada, nous n'en vivons pas moins périlleusement. Et nous avons besoin de nous réveiller, de mobiliser nos forces, puis d'organiser la résistance tout autant que nos compatriotes disséminés aux quatre coins du pays.

On n'habite pas le foyer de la race sans l'obligation d'en tenir le feu allumé.

* * *

L'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario nous apparait bien comme le modèle de groupement fondé en vue de la défense nationale. En dépit d'un nom qui annonce un objectif modeste, l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario évolue dans un champ très vaste. Ce n'est pas seulement l'éducation — chose vitale pour une minorité — mais toute la question nationale qui intéresse l'A.E.C.O.

Un seul fruit suffirait à nous faire apprécier la fécondité de cet arbre. Si la situation scolaire des Franco-Ontariens s'est considérablement améliorée, si nos compatriotes de la province voisine ont vaincu le Règlement XVII, c'est à l'Association Canadienne-française d'Education qu'il faut attribuer cette victoire inespérée.

Pour la discipline exemplaire et l'énergie indomptable qui a caractérisé la lutte de l'Association contre l'application du Règlement XVII, cette épopée mérite l'admiration et le lyrisme des Canadiens français, comme l'Illiade grisait de fierté les anciens Grecs.

Le travail admirable qu'ont dirigé les Landry, les Belcourt, les Bélanger, les Charlebois, les Genest et d'autres patriotes intrépides, avec l'appui aussi ferme que continu du "Droit" et du personnel enseignant, a fini par faire sauter un formidable barrage d'intrigues et de préjugés, puis donner libre cours au bon sens.

A l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire, nous félicitons les officiers et les membres de cette association militante. Et comme gage de notre admiration, nous ne pouvons leur offrir rien de plus convaincant que nos voeux de voir les Québecois accomplir un travail aussi méthodique et aussi fructueux dans leur province.

La répartition des taxes scolaires.

Une cause que sert efficacement l'Association Canadienne-française d'Ontario avec les autres catholiques ontariens et sous la direction des évêques, c'est celle d'une plus équitable répartition du produit des taxes entre les écoles catholiques et les écoles protestantes.

Soulevée depuis longtemps, cette question préoccupe de plus en plus les catholiques ontariens, parce que les conséquences d'une législation injuste sont de jour en jour plus lourdes et aussi, sans doute, parce qu'une injustice, loin de se prescrire et de s'oublier, heurte de plus en plus les esprits droits.

Sans tapage et sans acrimonie, cette question de la répartition des taxes a pénétré sur le terrain politique, parce qu'il appartient aux législateurs de corriger une législation rendue chaque jour plus odieuse par l'évolution des formes de la propriété.

Le principal grief des catholiques, c'est l'impossibilité pratique où ils se trouvent de bénéficier, pour leurs écoles, des taxes payées par les sociétés anonymes.

En principe, la loi permet aux actionnaires d'une société à fonds social de demander qu'une part des taxes scolaires payées par ladite société — une part proportionnée à leurs intérêts — soit versée aux écoles catholiques (presque toujours des écoles séparées). Mais cette disposition de la loi est vraiment inopérante. Les taxes des sociétés commerciales vont pratiquement toutes à la caisse des écoles publiques.

De même les taxes payées par les grands services publics, par le Gouvernement fédéral (pour certaines maisons louées) et par la femme catholique mariée à un protestant servent toutes indistinctement au soutien des écoles protestantes.

* * *

Cette répartition anormale et injuste oblige naturellement les catholiques à hausser de façon exorbitante le taux de la taxe nécessaire au maintien de leurs écoles. Dans les périodes de dépression comme celle que nous vivons présentement, les contribuables désirent avec raison un allégement du fardeau des taxes. Et pourtant, il faut que les écoles catholiques vivent; il faut même qu'elles prospèrent. Alors, que faire ?

Nos coréligionnaires ont choisi la bonne voie: ils réclament ce qui leur est dû à même le produit des taxes scolaires. Nous leur souhaitons bien sincèrement d'obtenir justice.

M. Ferguson avait manifesté l'intention de régler cette affaire. M. Henry, voulait intéresser les tribunaux à la solution de ce problème.

M. Hepburn, qui n'a pas peur des responsabilités, veut résoudre lui-même le problème. Espérons qu'il s'inspirera des principes de justice, de paix et de progrès.

Eugène L'HEUREUX

Petites notes

De la prudence.

De la prudence, soit, voilà une bonne chose à conseiller; mais de la prudence pour tous.

Il y a des chauffeurs à qui on ne devrait plus permettre de mettre la main au volant; c'est entendu. Mais il y a aussi des piétons à qui les deux cent cinquante morts dues à l'auto durant une période relativement courte ne disent rien, puisqu'ils continuent à multiplier les imprudences sans aucun souci du danger.

Un automobiliste, chauffeur prudent, nous rapportait qu'ayant eu à traverser dimanche dernier une paroisse, il dût corner à satiété, s'arrêter plusieurs fois, et finalement faire une couple d'arpents à un mille à l'heure parce que la foule stationnait sur le chemin et y causait comme sur une place publique, à une heure où la circulation est la plus active.

Il faut bien en définitive que les véhicules passent quelque part.

Le chemin public, du moins en son milieu, appartient d'abord aux chevaux et aux autos; le piéton doit prendre certaines précautions avant de le traverser, il doit surtout ne jamais s'y arrêter pour baguenauder.

J. D.

Aspirations suédoises.

En Suède, M. Furuskog écrit, dans "Reformatorn":

Les temps sont critiques pour le mouvement contre l'alcoolisme dans tous les pays. On est abattu par la destinée lamentable de la prohibition paralysé par la dure nécessité de la crise économique, on voit son travail rendu plus difficile par la dissolution morale de l'après-guerre. On ressent le besoin de voir un pays en progrès où le mouvement vive, fleurisse et porte de nouveaux fruits.

Pourquoi ce pays ne serait-il pas la Suède ?

Il faut que ce soit la Suède, car aucun pays n'offre à un pareil point les conditions nécessaires pour un mouvement abstinent moderne. Nous avons de fortes organisations et plus de ressources que n'importe quelle nation pour poursuivre un travail éducatif varié sur la base de l'abstinence totale. Nous sommes une démocratie tranquille et relativement cultivée. Ce sont là des avantages dont il nous faut user jusqu'à l'extrême.

Chez les autres

Et la doctrine ?

Nous lisons dans le "Droit" :

M. Louis Francoeur, rédacteur en chef de l'"Illustration", Montréal, a écrit trois articles bien tournés sur le besoin d'organisation du parti conservateur fédéral, dans la province de Québec. Des hommes jeunes, actifs, avisés, bien intentionnés, il en faut pour redonner à un parti moribond des chances de survie. "Et ce qui est plus pressé que de limoger les incompétents, dit M. Francoeur, c'est de limoger des arguments. Cartier et MacDonald, grands hommes certes, mais absolument inaptes à nous donner la ligne de conduite de 1934; la création du C.P.R.; la réussite du plan fédératif; la grande politique nationale de Sir John, autant de poncifs endormants et stériles pour toutes fins pratiques. Va-t-on s'en rendre compte? Il n'y a pas aujourd'hui, de Sydney à Victoria, deux hommes qui vont changer d'avis et voter bleu parce que Cartier et Macdonald ont bâti le Pacifique ou parce qu'ils ont fédéré les provinces. Donc besoin pressant de méthodes nouvelles, d'arguments frais. Sinon, c'est la mort par fossilisation. Tout ce qui s'est écrit contre le parti provincial de M. Taschereau s'applique ici à la lettre au parti bleu fédéral — moins le reproche d'être astucieux". Qu'avons-nous écrit d'autre depuis deux ans ? Et parce que nous l'avons écrit on nous a reproché d'être un rouge fanatique et fanatisant. Venant de la part de M. Francoeur, ces remarques ont meilleure chance d'être prises en bonne part. Mais nous irons plus loin que le rédacteur de l'"Illustration". Il est grand temps de limoger les incompétents et certains arguments vieillots et ridicules. Ensuite — nous devrions dire d'abord — il faudrait que le parti conservateur fédéral ait une doctrine. Oui, une doctrine politique uniforme, une doctrine sociale qui s'inspire des besoins et des sentiments humains. Une doctrine, c'est l'essentiel. Et cela est d'autant plus nécessaire que le parti est en grand danger d'extinction complète.

Avez-vous retenu votre exemplaire?

Si vous retardez de retenir votre exemplaire du nouveau livre "LIBERALISME ECONOMIQUE et ACTION CATHOLIQUE", il n'est pas sûr que vou sen avez, car les commandes se font de plus en plus nombreuses et l'édition est limitée. Prix: 50 sous (55 par la poste). S'adresser à l'auteur. M. Eug. L'Heureux rédacteur à l'ACTION CATHOLIQUE, et dans les meilleures librairies.

On nous dit : "Et le respect des personnes ? Et la charité ?

III

LE BIEN COMMUN EXIGE QU'ON S'EFFORCE DE CONVERTIR LES MALFAITEURS. OR, C'EST EN LES CORRIGEANT QU'ON Y REUSSIT.

Le bien commun veut aussi que les pécheurs se convertissent et qu'ils vivent.

Or, c'est en se prenant aux personnes dans la defense religieuse et la critiqué catholique, que l'on contribue a la conversion des personnes que l'on vise.

On les humilie, en effet, et cette humiliation leur est doubiement salutaire, en les détournant du mal d'abord par crainte de la répression, en les habituant ensuite à plus de prudence et de réserve.

L'apôtre saint Paul, en divers endroits de ses épitres, et notamment dans l'Epitre aux Hébreux (chap. XII, verset 11), nous l'enseigne : "**Omnis disciplina** . . . Toute correction au premier moment est cause de tristesse, non de joie, mais le moment d'après, elle produit en ceux qu'elle a formés au bien du fruit délicieux de justice et de paix".

L'experience le démontre, les malfaiteurs de la littérature et du théâtre ne se décident le plus souvent à s'amender, à changer de camp, de conduite et d'écritoire, qu'au jour où leur orgueil est brisé, leur jeu percé à jour et leurs espérances ruinées. C'est une grâce que Dieu leur accorde.

Je sais bien que c'est en ménageant les adversaires qu'on a parfois le plus de chance de les convertir. Soit.

Analysant un jour les sentiments qu'il éprouvait à l'égard de saint Ambroise avant sa conversion, saint Augustin disait : "Je me pris à l'aimer, non parce qu'il enseignait la vérité, mais parce qu'il était bon pour moi".

Je connais cette histoire. Et bien d'autres. Elles me réjouissent. Car il se trouve, Dieu merci, tant de catholiques et de prudents apôtres, pour tenter l'épreuve et la chance. Mais le succès n'est pas sûr.

Il peut être utile aussi et plus utile, à ces orgueilleux, à ces cyniques, à ces fanfarons, que leur superbe soit humiliée. Et en attendant qu'ils adhèrent à la religion, il est bon qu'ils en apprennent le respect, en voyant jusqu'à quel point on l'honore et avec quelle générosité on le défend.

La charité, certes, est faite de patience et de bonté, **caritas patiens est, benigna est,** mais cette charité exige parfois qu'on use de rigueur dans l'intérêt même de ceux qui en sont l'objet. Car il est écrit : "**Qui parcit virgae, odit filium suum**". Ne haïssons pas nos frères; sachons, au besoin, leur infliger une correction salutaire.

Saint Ambroise fermait la porte du temple à l'empereur qui s'était oublié; mais en écoutant le pécheur repentant, il versait des larmes de tendresse.

Tel est le véritable sens chrétien. Jacques Maritain l'a défini en deux mots : l'esprit dur et le coeur doux.

APPEL FRATERNEL AUX PARTISANS ABSOLUS ET OBSTINES DU RESPECT DES PERSONNES

Quoi que l'on dise et quoi qu'on fasse, on ne convainc jamais tout le monde. Nous n'avons pas achevé encore la démonstration de notre thèse, et déjà il nous semble entendre les reflexions de quelques opposants.

C'est a eux, c'est-à-dire aux tenants obstinés du respect des personnes envers et contre tout, que nous demandons la permission de nous adresser. Nous recourons au style direct, non pour invectiver contre qui que ce soit, mais pour donner plus de force à notre pensée.

Permettez-nous donc, Messieurs, de solliciter de votre charité un renseignement qui pourra servir à nous-mêmes d'abord, et ensuite a tous nos lecteurs.

Vous vous êtes toujours soigneusement abstenus, par respect pour les personnes, c'est-à-dire "par charité", de toute parole, de tout écrit, de toute action, bref de tout ce qui aurait pu, soit directement, soit indirectement, irriter, mécontenter, intimider, inquiéter, froisser surprendre les ennemis de Dieu et de l'Eglise, les malfaiteurs qui sévissent dans la presse, la librairie, les rues, la société, et jusque dans nos foyers.

Voulez-vous me dire, Messieurs les abstentionnistes, quels résultats vous avez ainsi obtenus ? Quel mal avez-vous prévenu, réduit ou supprimé ? Combien de malfaiteurs avez-vous éclairés, convertis, ou mis en déroute ?

Vous vous êtes abstenus de toute parole, de tout écrit et de toute action qui aurait pu, mais au risque d'indisposer l'homme méchant, empêcher de succomber, ramener au bien, sauver du péché et de la mort des âmes, aveugles, faibles ou défaillantes, qui comptaient sur votre secours, et qui y avaient droit.

Voulez-vous me dire combien vous avez ainsi opéré de sauvetages et de conversions, soit parmi les méchants auxquels vous fûtes si indulgents, soit parmi les victimes pour lesquelles vous fûtes si cruels ?

Vous avez vu, de vos yeux vu, une inondation qui, tendue par l'homme ennemi, envahissait tout un pays. Cette inondation, vous auriez pu et dû l'arrêter. Mais, vous avez pris du champ, par respect pour la personne des coupables.

Voulez-vous me dire combien de richesses de tous ordres vous avez ainsi sauvegardées ?

Vous avez entendu qu'on tuait vos frères dans la rue. Par respect pour la personne des assassins, c'est-à-dire "par charité", vous avez pris soin de tenir vos fenêtres closes et votre respectable personne en sûreté.

Voulez-vous me dire combien de victimes vous avez ainsi arrachées à la mort ?

Les loups ravageaient le troupeau. Par égard pour les loups, vous avez sacrifié les brebis. Et les chiens qui voulaient les défendre. Et les principes.

Voulez-vous me dire quel bien vous avez ainsi procuré à la cause de Dieu, à l'Eglise et aux âmes dont vous avez, comme tout chrétien, la charge ?

J'ai la confiance que Messieurs les abstentionnistes, s'il s'en trouve parmi nos lecteurs, me feront la charité de m'instruire. Et à l'avance, je les remercie.

Pour moi, je n'hesite pas une minute à déclarer qu'à traiter les personnes comme elles doivent l'être, et comme elles le sont à la **Revue des lectures**, on procure le bien, un bien réel, aux ennemis comme aux amis, et à chacun selon son mérite, conformément à la charité et aux exigences du bien commun.

Louis BETHLEEM.

Tribune libre.

La distribution des secours directs à Québec

Québec, le 21 septembre 1934.

M. le Directeur,

Demeurant à Québec depuis 10 ans, marié depuis 5 ans, ayant deux jeunes bébés ainsi que ma belle-mère, je me vois refuser par la Commission du Chômage, pour la 4ème semaine sans aucune raison valable.

Depuis les six dernières années, gérant d'un hôtel à la haute-ville, lequel fut incendié en janvier dernier, je fais partie depuis cette date de la catégorie des chômeurs à collet blanc qui ont plus à souffrir de la crise de chômage que toutes les autres classes.

Marié à la petite-fille du fondateur d'une maison qui paya des centaines et des centaines de piastres en taxes à la Cité de Québec, durant les années au cours desquelles elle fut en opération; c'est la raison, sans doute, pour laquelle la Commission du Chômage me refuse des secours nécessaires.

Monsieur le Directeur de la distribution des secours directs à Québec ne peut nier les démarches faites auprès de lui depuis 4 semaines pour obtenir des secours, et malgré ses promesses, me faisant voyager de l'Hôtel-de-Ville au Boulevard des Fossés, et vice-versa, son assistant, pour des raisons non fondées, m'a toujours refusé.

Monsieur le Directeur de la distribution des secours directs ne peut nier qu'il m'a mis à la porte de son bureau, le 21 septembre, au matin, sans aucune raison valable. Je m'étais présenté à lui poliment, comme je le fais toujours, d'ailleurs. Il y avait des témoins à son bureau pour affirmer la chose; M. Moisan n'a même pas pris le temps de m'écouter. Il a ouvert la porte de son bureau en me disant de sortir, qu'il n'avait pas le temps de me recevoir.

Voilà de quelle manière il reçoit les chômeurs; et je ne suis pas le seul à m'en plaindre. S'il est inapte à répondre aux chômeurs qui se présentent poliment à lui, qu'on le remplace par un autre. Il ne manque pas à Québec d'hommes aussi compétents sinon plus que lui pour remplir cette fonction. S'il a trop d'ouvrage, que la Ville lui donne un assistant; un chômeur à collet blanc sera heureux de travailler.

Depuis longtemps, les journaux ont fait une campagne contre l'emploi des jeunes filles dans les bureaux, lesquelles ne sont pas soutiens de famille. Pourquoi, à l'Hôtel-de-Ville, ne fait-on pas enquête sur chacune et ne remplace-t-on ces jeunes filles par des hommes mariés ayant besoin de gagner pour le maintien de leur famille ?

Vous remerciant, Monsieur le Directeur, je demeure,

Votre tout dévoué,

JOS.-A. PARENT,
142, rue D'Aiguillon, Québec.

Le prince Pierre est proclamé roi de Yougoslavie

(Suite de la première page)

slavie, ainsi que la Tchéco-Slovaquie et la Roumanie, est l'alliée de la France. Une alliance franco-italienne, l'Italie étant loin d'être sympathique à la Yougoslavie, aurait été un gros coup porté à la Petite Entente. En arrière donc de la bienvenue officielle accordée par la France au roi Alexandre se trouvait une atmosphère de gravité inquiétante qui a été rendue plus grave par l'assassinat du roi.

Le testament du roi Alexandre fait voir que le roi s'attendait un peu à ce qui vient de se passer. Avant de mourir, le roi Alexandre dit quelques mots seulmeent : "Prenez soin de la Yougoslavie". Dans sa proclamation au peuple, le gouvernement de Belgrade annonce son intention de remplir ce voeu du roi mourant. Et la proclamation ajoute : "Le roi, en mourant, a scellé de son sang le travail de paix qu'il allait effectuer en France, notre alliée".

Les écoles sont fermées et un comité national a été formé pour voir aux funérailles du roi. Il semble entendu que le roi sera inhumé dans le caveau de sa famille, à Topolaj.

La première réaction de l'assassinat fut un sentiment de stupéfaction chez les hommes d'Etat. Il y en a, croit-on, qui pourraient profiter de cette circonstance tragique pour soulever les Croates. La tâche du gouvernement sera donc difficile. On croit que l'armée jouera désormais un grand rôle dans les affaires nationales.

Des huit prédécesseurs du roi Pierre, trois ont été assassinés et deux furent forcés d'abdiquer.

La carrière de Barthou

(Suite de la première page)

de Painlevé. Sa contribution la plus importante à la France fut cependant lorsque, ayant abandonné le poste de premier ministre, il fit passer la loi du service militaire de trois ans en réponse aux préparatifs militaires de l'Allemagne avant que la guerre n'éclatât en 1914. Barthou représenta la France à la conférence de Gênes en 1922. Cette année là, il était sénateur et dirigeait la commission des réparations. A Genève, M. Barthou a proposé l'entrée de la Russie dans la Société des Nations. Peu de temps auparavant, il avait failli jeter à bas la conférence du désarmement avec sa dispute avec Arthur Henderson, le président britannique de cet organisme.

On parlait beaucoup de M. Barthou, comme successeur de M. Doumergue à la tête du gouvernement français.

Le roi Alexandre et L. Barthou en chapelle ardente

(Suite de la première page)

Dans les chancelleries d'Europe, les hommes d'Etat qui, depuis des mois négociaient pour rendre plus fortes leurs alliances, se demandent ce qui va maintenant se produire. On croit partout que l'assassinat de Marseille va marquer une date historique dans l'histoire d'après-guerre, comme l'assassinat de l'archiduc Ferdinand, en 1914, détermina la plus grande guerre.

LA TRAGEDIE

Marseille—10—Le roi Alexandre, de Yougoslavie, et M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères de France, sont tombés hier sous les balles d'un terroriste yougoslave, à Marseille.

Petrus Kalemen, l'assassin, un homme de 35 ans, originaire de Zagreb, était armé de deux pistolets de fabrication allemande et d'une bombe. Kalemen a blessé à mort trois hommes et il a atteint onze autres personnes, dont sept femmes, avant d'être mortellement blessé lui-même par la police. Il n'a eu aucune chance d'utiliser sa bombe.

Le souverain de Yougoslavie reçut trois balles: une dans le foie, une autre dans l'épaule gauche et la troisième dans le poumon gauche. Il mourut moins d'une heure plus tard.

M. Barthou fut atteint à l'avant-bras gauche et à une jambe. Il succomba une couple d'heures plus tard, au bout de son sang. Le diplomate français était âgé de 72 ans.

Le général Alphonse-Joseph George, du conseil supérieur de la guerre en France, fut blessé également. Une balle lui pénétra dans l'abdomen. Il y a peu de chances qu'il survive.

Un policier du nom de Galli, atteint lui aussi par la décharge meurtrière de Kalemen, mourut trois heures plus tard. Le chauffeur du roi reçut un coup de sabre quand un colonel frappa l'assassin.

Cet assassinat politique — le deuxième survenu en France en l'espace de deux ans — a soulevé une profonde émotion dans la région où la visite du monarque yougoslave était considérée comme un geste politique qui devait, croyait-on, cimenter la paix des Balkans.

La reine de Yougoslavie, qui venait d'effectuer avec son royal époux une mission de bonne entente en Bulgarie, échappa à la mort, le mauvais état de sa santé l'ayant forcé à se rendre en France par chemin de fer au lieu d'utiliser le croiseur sur lequel le roi s'était embarqué pour Marseille. Elle était à Strasbourg lorsqu'on l'informa de la mort de son mari. Un convoi spécial fut mis à la disposition en destination de Marseille.

Voici comment le colonel Piollet a raconté l'assassinat: "L'automobile du roi Alexandre, dans lequel se trouvaient aussi M. Barthou et le général Georges, arrivait devant la Bourse au coin de la rue Reine-Elisabeth quand je vis un homme sortir de la foule, passer près d'un policier sur le trottoir et se diriger vers moi.

"Il arrêta mon cheval et sauta sur le marche-pied de l'automobile. Je fis tourner ma monture rapidement mais pas assez pour empêcher l'assassin de passer son bras au-dessus de la porte de la voiture ouverte. Il tira à deux ou trois reprises sur le roi.

"Je sortis mon sabre et frappai deux fois l'individu qui s'abattit sur le sol pendant que le chauffeur accélérait la marche de sa voiture.

"Etendu par terre l'assassin continua à tirer, des balles frappant des policiers et des femmes qui étaient au premier rang des spectateurs. La police se précipita pendant que les gardes à cheval repoussaient la foule devenue furieuse.

"Kalemen aurait été tué là si la police n'avait pas réussi à contenir les assaillants".

On déplorait ouvertement hier soir, à la préfecture où reposait le corps du roi Alexandre, que la presse française a appelé le "roi chevalier" et le "roi-soldat", que le souverain étranger ait été assassiné sur le sol français.

Les nombreux chirurgiens militaires et les quatre médecins locaux qui furent mandés auprès de la victime ne purent que constater que son cas était sans espoir.

Lorsque le souverain eut rendu le dernier soupir on lui joignit les mains sur la poitrine et on lui couvrit les jambes du drapeau tricolore.

M. Barthou mourut à l'Hôtel-Dieu. Trois médecins se tenaient à son chevet. Ils crurent au début que les blessures du ministre étaient plutôt légères mais ils décidèrent peu après d'opérer la transfusion du sang. M. Barthou pouvait à peine parler. Ses derniers mots furent : "Je souffre. J'ai soif".

Les recherches de la police l'ont amené à croire que Kalemen était seul impliqué dans cet assassinat. Les quelques questions qu'elle a pu poser au moribond ne lui ont rien appris.

Hier soir le président Albert Lebrun était en route pour Marseille afin de rendre un dernier hommage au bras droit de M. Doumergue, M. Barthou, et à l'ami de la France, le roi Alexandre.

Auprès du souverain défunt pleure un vieillard sans importance internationale: s'est le valet de chambre du roi. C'est lui qui veillait sur le monarque quand il n'était que le prince de Serbie et il était encore à ses côtés lors de son couronnement.

Au sujet de Kalemen la police a donné les détails suivants : c'était un marchand croate né le 20 décembre 1899; il portait un passe-port émis à Zagreb le 30 mai 1934. Il pénétra en France le 28 septembre par Vallorbe. Son nom n'était pas sur la liste des suspects qui avait été communiquée à la police française antérieurement à la visite du roi.

Le canton de Roquemaure

Impressions de voyage de M. l'abbé Arthur Nadeau, professeur au Grand Séminaire de Québec.

LA VIE PAROISSIALE

(SUITE)

La vie paroissiale se précise et s'organise normalement. Le 26 juillet dernier, arrivait au canton un prêtre résidant, M. l'abbé Napoléon Pelletier, ci-devant vicaire à Saint-Casimir de Portneuf. Dès le premier contact avec ses paroissiens, il sut gagner leur confiance et leur estime. Les marques non équivoques d'attachement, de respect, de soumission et de déférence témoignées au représentant du bon Dieu est une preuve évidente des idées saines et de l'esprit profondément religieux et chrétien des protégés de la Société diocésaine.

L'assistance nombreuse à la sainte Messe le dimanche et sur semaine, quand un prêtre célèbre les saints Mystères dans le voisinage, témoigne assez de la piété sincère et profonde des colons de Roquemaure. Le 29 juillet, solennité de la bonne sainte Anne, la presque totalité des habitants s'était fait un devoir de venir au Centre assister aux messes qui y étaient célébrées, tous venant à pied, par des chemins difficiles et boueux, ne craignant pas la longueur du trajet, deux, trois, quatre et même cinq milles pour l'aller et le retour. Les femmes et les enfants ne le cèdent pas en générosité, édifient, donnent le bon exemple. Plusieurs s'approchèrent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, reçurent le Dieu qui donne à la terre sa fécondité, à l'homme la santé de l'âme et du corps et le succès dans les entreprises. La messe paroissiale suivit accompagnée d'une courte instruction où furent rappelés les principaux devoirs du chrétien et le doux souvenir des chers parents absents et des bienfaiteurs généreux qui n'oublient pas les lointains colons de Roquemaure. Cette évocation du clocher natal, des chers parents et amis absents, même si elle oblige plus d'un à essuyer une larme qui jaillit spontanément au coin de l'oeil et à réprimer l'émotion qui étreint le coeur, réconforte et donne le courage de poursuivre la tâche si bien commencée.

Enfin, le 6 août 1934 fera époque dans les annales de Roquemaure puisque le premier pasteur du diocèse, Son Excellence Monseigneur Rhéaume, O.M.I., évêque d'Haileybury daignait visiter ses nouveaux diocésains et fixer le site de la future église. Son Excellence n'a pas reculé devant la perspective d'un voyage pénible, en faisant à pied le trajet du lac au centre. La nouvelle paroisse aura pour titutlaire et patron la mère de la très sainte Vierge Marie, sainte Anne, dont la fête a coïncidé avec la première messe dite à Roquemaure par son premier curé arrivé le matin même. 26 juillet 1934. Sainte Anne sera la puissante protectrice le cette paroisse qui dans les vues de la Providence sera peut-être un jour un remport efficace contre des attaques possibles des ennemis de la religion et de nos plus chères traditions nationales.

L'église de Sainte-Anne de Roquemaure sera bien modeste à n'en pas douter; une construction de bois rond ou bâtiment équarri, de la mousse pour en fermer les joints; sans peinture, ni décorations luxueuses, la propreté pour parure, la piété des fidèles pour ornement. Le bon Dieu, comme autrefois à Bethléem, descendra dans ce pauvre réduit pour consoler, fortifier, réconforter et guider les âmes dans le chemin de la vie; lui, le maître du monde ne dédaignera pas un autel de planches ou une table rustique. C'est le coeur que Dieu regarde; sans doute il aime qu'on l'honore par la magnificence de ses temples et la splendeur des autels, — les chrétiens le font généreusement, — mais il n'aime pas moins la pauvreté soumise du pauvre satisfait de sa condition voulue de la Providence.

(à suivre)

L'exposition d'histoire naturelle

A l'Académie Commerciale

Collection de l'Académie commerciale :

Nous avons essayé de produire sur le visiteur qui entre par le coin des avenues Chauveau et Cook l'impression du développement progressif de la nature. Le REGNE MINERAL répond le premier à l'oeil interrogateur. La collection minéralogique étale la variété des minéraux du Canada. Elle témoigne de l'esprit voyageur du C. F. Joachim. Le désir de rendre attrayant ses leçons accompagne le professeur de minéralogie dans ses excursions, et son flair de prospecteur le guide vers le spécimen rare.

Le règne végétal aligne ensuite la longue série de ses verdures et de ses riches couleurs. Hélas! dans leur sarcophage, les plantes n'embaument plus l'air des parfums qui nous rendent les champs si attrayants.

La collection botanique est l'oeuvre d'un groupe de quatre frères dont le chef et le principal artisan fut le C. F. Michel actuellement en Europe; l'étiquetage des spécimens vous fera connaitre le nom des confrères botanistes du C. F. Michel.

La multiplicité incommensurable du règne animal commandait une présentation sectionnée.

La féerie de couleurs des insectes d'abord! Attardez-vous dans le petit parloir et cherchez à trouver dans le monde une industrie humaine capable de concourir avec ces frêles créatures.

La collection est composée d'insectes du Québec, de l'Europe centrale et des pays chauds; elle comprend près de vingt mille insectes, tous montés et étiquetés suivant les exigences de la classification moderne. Ce travail est l'oeuvre du Rév. Frère Germain, Directeur de l'Académie Commerciale.

La collection ornithologique et zoologique comprend quelques individus des plus caractéristiques de notre faune canadienne constituant le musée zoologique de l'Académie Commerciale. Grâce à la bienveillance de M. le Dr A. Brassard, Directeur du Jardin Zoologique, nous avons pu compléter cette section par des spécimens nombreux et variés.

Les Cercles de Jeunes Naturalistes :

La grande salle des séances! le royaume des jeunes Naturalistes! Trente cercles prennent part au concours.

Les exhibits présents ici ne sont dans la plupart des cas qu'une faible partie des collections.

Les visiteurs sont priés de ne pas toucher les exhibits. Il y a cependant exception pour les collections de classe, en avant, près du théâtre. Ces exhibits devant servir aux élèves qui pourront les prendre pour les examiner à loisir, les visiteurs ont le privilège de redevenir élèves un instant.

En gagnant la sortie, avenue Chauveau, synthétisez vos impressions et dites-nous ce que vous pensez des C. J. N.

(Extraits du programme).

On est prié de noter qu'il faut entrer par la porte du coin des rues Dauphine et Chauveau.

La carrière d'Alexandre

(Suite de la première page)

dinand et de la reine douairière Marie de Roumanie. Ils eurent trois fils, le prince héritier Pierre, né le 6 septembre 1923, le prince Tomislav, né le 18 anvier 1928, et le prince Andrey, né le 29 juin 1929.

La Yougoslavie porta d'abord le nom de Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, mais Alexandre le changea le 3 octobre 1929 en celui de Yougoslavie, conformément à son programme d'effacement des vieux antagonismes raciaux entre les diverses branches des Slaves du sud et de réalisation d'une unité nationale.

Cette tâche fut difficile et périlleuse. Apres avoir lutté 8 ans contre des partis politiques dont les dissensions amenerent un échange de coups de feu en plein parlement, Alexandre se proclama dictateur le 6 janvier 1929, etabit une censure stricte, abolit tous les partis politiques, effaca les anciennes provinces et divisa le pays en neuf banats et un district fédéral (Belgrade).

LE ROI MAITRE DU PAYS

Une nouvelle constitution, etablie par décret le 3 septembre 1931, redonnait une forme parlementaire de gouvernement mais concentrait les pouvoirs exécutifs dans les mains du roi.

Dans le domaine international, le nouveau royaume éprouva des difficultés avec ses voisins, l'Italie, l'Albanie, la Bulgarie et l'Autriche. Mais il entra dans la Petite Entente (Yougoslavie, Roumanie et Tchécoslovaquie), alliance soutenue par la France et engagée à maintenir les frontières tracées par les traités de paix. En partant de cette base politique, l'Entente développa son unite économique.

Plusieurs tentatives d'assassinat et des complots furent diriges contre lui mais il échappa toujours indemne.

Taschereau croit

(Suite de la première page)

congrès de colonisation, qui commencera le 18 octobre prochain, sera couronné d'un franc succès. La collaboration des meilleurs éléments de notre société avec le gouvernement, dans l'établissement d'un plan définitif d'installation des colons, est une garantie de plus du sérieux avec lequel on étudiera ce problème important. Les services de l'hon. M. Vautrin s'occupent de l'organisation matérielle du congrès, dont toute la population Québecoise suivra les débats avec intérêt. L'hon. M. Taschereau est retourné hier à Québec, où il présidera aujourd'hui un important conseil de cabinet.

Carnet Social

Le Très Honorable M. R.-B. Bennett, premier-ministre du Canada, s'embarquera à Londres, vendredi, sur le "Duchess of Richmond", pour revenir au pays.

Madame E.-L. Patenaude passe quelque temps à Montréal.

Mademoiselle Germaine Taché, qui a passé quelques jours à Montréal, est de retour à Québec.

M. et madame Elzéar Delâge, qui ont passé la saison d'été à leur résidence du Lac St-Charles, sont maintenant de retour aux Appartements Claridge, de la Grande-Allée.

Mardi, le 2 octobre dernier, une jolie fête eut lieu à la résidence de M. et madame Joseph-Jean Perron, à l'occasion du 22e anniversaire de naissance de mademoiselle Jeanne-Marie Perron. Un joli cadeau fut présenté à la jubilaire. Un programme de chant et de musique fut exécuté. Les invités étaient M. et madame Ovide Nadeau, madame Joseph Vachon, M. et madame Davila Gingras, mesdemoiselles Berthilde, Evangéline, Marguerite et Marie-Rose Perron, Noella et Marthe Perron, Fernande Laplante, Jeanne Vachon, Madeleine et Claire Nadeau, MM. Arsène, Armand et André Perron, Alphonse Vachon, Lucien et Joseph L'Heureux, Valère et Gérard Perron, Hervé, Jacques, Ferdinand et Lauréat Nadeau, Marc Dodier, Odilon Grenier, Idonia Vachon et Jean Doyon.

Jeudi matin, le 4 octobre, en la chapelle St-Louis de la Basilique, eut lieu le mariage de mademoiselle Suzanne Warren, fille de M. et madame William Warren, de Percé, Gaspé, avec M. Jean Doyon, fils de M. et madame Alphonse Doyon, de St-Maxime de Scott. La mariée était accompagnée de M. J.-F. Guillemette, de St-Isidore. M. Alphonse Doyon accompagnait son fils. A l'issue de la cérémonie, le déjeuner fut servi au Manhattan Café. M. et madame Doyon sont ensuite partis pour voyage. A leur retour, ils résideront sur la rue Mont-Carmel, à Québec.

Madame Mark Drouin est de retour de Montréal.

Mademoiselle Henriette Simard est partie pour Montréal, où elle passera quelque temps, l'invitée de son frère et de sa belle-soeur, M. et madame Marcel Simard.

Madame Richard Alleyn est de retour de Montréal.

M. Maurice Painchaud et madame Painchaud (Pauline Dubar) annoncent la naissance d'une fille.

M. Louis Belcourt et M. Louis LaRue passent une semaine à leur camp, dans les Laurentides.

HOTEL VICTORIA 56 RUE ST-JEAN TEL.: 2-4081

Taux réduits à Partir du 15 Septembre

CHAMBRES A PRIX REDUITS

Du 15 septembre au 15 juin 1935, nous offrons à nos clients et au public en général des chambres avec ou sans pension, au mois ou à la semaine à des prix très réduits.

POUR LES MOIS D'HIVER, retirez-vous à l'hôtel VICTORIA, et assurez-vous une bonne chambre, de bons repas.

Saint-Roch

LA SAINTE VIERGE. — Demain, jeudi, est la fête de la maternité de la Sainte Vierge.

LES GAMINS. — Maintenant que les travaux de réfection de l'extérieur de l'église sont terminés, et que tout est propre, il est à espérer que les gamins ne viendront pas piétiner et les pelouses et même y chercher des ver- lorsque commencera la pêche à l'éperlan. Cette belle apparence de l'église est pour tous les paroissiens; il faut que chacun d'entre eux contribue à la garder. Les parents devraient s'appliquer à apprendre à leurs enfants à ne rien détériorer.

GRAND'MESSES. — Les grand'messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 5.45 heures aux intentions des paroissiens des rues de l'Eglise, Smith, de Varennes, Langevin et Lallemant; à 6.30 heures pour plusieurs défunts; à 7.15 heures pour l'âme de M. Edgar Picard; à 8 heures, pour l'âme de M. Jacques Martel; à 7 heures, dans la crypte, pour plusieurs défunts.

Vous souffrez de l'estomac

Vous souffrez du foie

Vous souffrez de l'intestin

Prenez du **Thé Croix de Lorraine** et vous vous trouverez bien de ce remède français. Un Bon-Prime accompagne chaque boite. Vente en gros: Dr Ed. Morin & Cie; J.-E. Livernois, Québec.

Saint-Sauveur

FEU MME IS GIGNAC. — Est décédée dans notre paroisse, à l'âge de 75 ans et 7 mois Dame Virginie Croteau, épouse de feu Louis Gignac, maître-boulanger. Elle était de la Ste-Famille. La défunte était la mère de MM. Léon et Eugène Gignac et de Mlle Evanne Gignac.

Ses funérailles auront lieu demain, à 9 heures. Le convoi quittera la maison mortuaire, No 22 rue St-Germain, à 8 h. 45.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

POUR LES ARTISANS. — Demain soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail, il y aura une importante assemblée de la succursale No 601, de la société des Artisans. Tous les membres devraient se faire un devoir de s'y rendre. Ils y puiseront d'intéressants renseignements.

L'AMICALE N.-D. DU CANADA.— La réunion annuelle des Amicalistes Notre-Dame du Canada, aura lieu dimanche prochain, à 1 h. 30, à l'Académie Notre-Dame St-Sauveur. Il y aura réception par les élèves actuelles, conférence, suivie du Salut du St-Sacrement. Un goûter terminera cette réunion intime.

Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées, et celles qui n'auraient pas reçu d'invitation spéciale, seront les bienvenues.

GRAND'MESSES DEMAIN. — 5 h. 30—Pour les âmes, aumônes du tronc. 6 h. 15—Pour Marie-Anne Moisan, recommandée par la succession. 7 h.—Pour Marie-Jeanne Noël recommandée par M. Onésime Chabot. 7 h. 45—Pour Adjutor Lépine et son épouse, recommandée par leurs enfants.

'AGENDAS' 1935

Maintenant en vente

Librairie Moore

Papetiers - Imprimeurs

122, de la Montagne, Québec

M. Poulin, en son nom et au nom de son épouse exprima sa gratitude en remerciant sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête.

La partie récréative commença pour ne se terminer, que tard dans la nuit. Au milieu du chant, de la musique et des discours, les heures s'écoulèrent bien rapidement. L'on s'amusa ferme toute la soirée. A minuit un magnifique goûter fut servi par un groupe de jeunes filles habilement secondées par de bonnes dames. La fête se prolongea tard dans la nuit pour se séparer ensuite emportant chacun les meilleurs souvenirs de cette inoubliable fête de famille.

Ont pris part à la fête, outre les jubilaires leurs cinq enfants: Mlle M.-Anne Poulin, MM. Joseph, Irénée, Roland, Paul-Emile et Adrien; MM. et Mmes Alfred Bourque, Jules Bisson, Richard Poulin, Donat Poulin, Napoléon Labbé Henri Cliche, Daniel Jacob, Antonio Bourque, Emilien Bourque, Emilien Bourque, Mlle Annoncia Bourque, de l'Enfant-Jésus, M. et Mme Alfred Bisson, East Angus, M. et Mme Napoléon Blais, St-Isidore, M. et Mme Alfred Poulin, de Scott, M. et Mme Joseph Poulin, Scott, MM. et Mmes Elphège Gagnon, Léopold Bilodeau, Ste-Marie, MM. et Mmes Vianney Roy, Gillas Labbé, Albert Bertrand, Mlle Cécile Bertrand de Québec, Mlle Gisèle Poulin, Scott, MM. et Mmes Ludger Giguère, Herménégilde Perreault, Armand Perreault, Emile Perreault, Joseph Grondin, Gédéon Turcotte, Charles Turcotte, Théodore Lacasse, Alphonse Tardif, Edouard Lacasse, Mlle Laurette Tardif, des SS.-Anges, M. et Mme Arsene Grenier, Frampton, M. et Mme Jules-Emile Labbé, de Québec.

Ancienne-Lorette

NAISSANCES. — Ancienne-Lorette, Québec. — M. et Mme Léon Hamel, une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Georgina-Jeannine. Parrain et marraine: M. et Mme Octave Paquet. Porteuse: Mme J.-P. Gauvin.

—M. et Mme Alphonse Drolet, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Camille-Henri. Parrain et marraine: M. et Mme Raoul Daigle des Saules, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

VA ET VIENT. — M. Henri Drolet est de retour d'un voyage à Toronto.

—Mme A. Léger, de Montréal, chez M. Michel Alain, la semaine dernière.

—Mme P. Parent, le Loretteville, a passé quelques jours chez sa fille, Mme Etienne Cantin.

—Mlle Yvonne Bédard de Québec, passe quelque temps chez sa soeur, Mme Léon Hamel.

—M. et Mme Jean-Baptiste Paquet sont allés dimanche à Charlesbourg.

—M. et Mme J.-P. Gauvin et leur famille, ainsi que M. et Mme Adélard Gauvin sont allés à St-Charles de Bellechasse, chez M. Adjutor Roy.

Princeville

VA ET VIENT. — Princeville, Arth. — Mlle Lucienne Houle, de Gentilly, passe quelques jours chez Mme C. Marchand.

—Mlle Jeanne Bélanger est allée à Québec, dimanche dernier, l'invitée de son amie, Mlle Jeannette Talbot.

—M. Henri Beaudet est allé en voyage à Nicolet et Montréal dernièrement.

—Mme M. Constant est de retour d'un séjour de quelques mois aux Etats-Unis.

L'abbé Rodolphe Beaudet, vicaire à St-Bonaventure, M. Ed. Fournier, de Daveluyville, M. et Mme E. Beaudet, Mlles Lilianne et Thérèse Beaudet ainsi que M. P.-E. Beaudet, des Trois-Pistoles, en visite chez M. J.-D. Beaudet.

Le Rév. J.-S. Poirier, curé, est allé à Nicolet, jeudi, assister aux fêtes de l'investiture du chanoine C. Arseneau, supérieur du Séminaire de Nicolet.

—Mlles Marie Poirier, Orise Marchand, Marie-Rose Coll et M. Emery Leblanc, sont aussi à Nicolet jeudi.

—Mlles Véronique et Christianna Michel ainsi que M. Grégoire Lacroix, de Ste-Sophie, de Lévrard, en visite chez M. Achille Carignan dernièrement.

—Mme P.-A. Robitaille, Mme B. Tuney et ses deux fils Bernard et Daniel, sont allés à la Pointe-du-Lac, la semaine dernière.

—Mme P. Lemieux, de Québec, en visite chez le Dr P.-A. Brassard.

Le Rhumatisme

est causé par l'impuissance des reins à chasser hors du sang les poisons de l'acide urique. Les Gin Pills y apportent soulagement en neutralisant cet acide et en faisant reprendre aux reins leur fonctionnement normal.

50c la boîte chez tous les pharmaciens.

—L'abbé E. Coll et le Dr Roberge, de Tingwick, en visite au presbytère dimanche.

—M. et Mme F.-X. Poisson, sont allés à Nicolet, dimanche, visiter leur fils, Clément, au Jardin de l'Enfance.

—Mme L.-P. Auclair, sa fillette Gisèle et son bébé Réjean, de Danby, en visite chez M. Arthur Morrissette.

—M. et Mme Alph. Roy et leurs enfants, sont allés à Québec, à l'occasion du mariage de Mlle Yvette Légaré, soeur de Mme Roy.

—Le Rév. Père Provost, de la Fraternité Sacerdotale, de Pointe-du-Lac, de passage chez le notaire B. Tuney.

—Mlles Albertine et Ida Dorval, de Québec, en visite chez M. G. Dorval.

—Le Rév. J.-S. Voirier, curé, M. Bernard Bélanger, Mme Emile Bélanger, Mlle Marie Poirier, sont allés aux funérailles de S. Exc. Mgr Cloutier, aux Trois-Rivières; ils se sont aussi rendus au Cap-de-la-Madeleine.

—M. et Mme Lucien Charest, leur fils Roger, sont allés visiter le jeune Armand Charest au Séminaire de Nicolet, dimanche.

—Le Dr P.-A. Brassard et Mlle Laurette Brassard, sont allés aux funérailles du Dr H. Trudel, à St-Grégoire, mercredi dernier.

—M. et Mme Albert Rioux, M. et Mme Edgar Lafontainne, M. et Mme Maurice Lafoutaine de passage au presbytère, lundi.

—M. et Mme Joseph Morrisette, et M. Rolland Morissette, de St-Paul de Chester, Miles Adrienne Vaillancourt et Cécile Morrissette, des Trois-Rivières, en visite chez M. Arthur Morrissette, dimanche.

—M. Ernest Pépin, de Montréal, en visite chez M. Alcide Pépin et le notaire B. Tuney, ces jours derniers.

—M. et Mme Jos. Martel et M. Alph. Paouette, sont allés en voyage, à Montréal, la semaine dernière.

FUNERAILLES DE M. J.-ALP. BARDELEAU. — Le 14 septembre, ont eu lieu les imposantes obsèques de M. J.-Alph. Bardeleau, marchand, décédé subitement le 11 courant, à l'âge de 81 ans et 6 mois.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé D. Biron, curé de St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, assisté de l'abbé J.-S. Poirier, curé, et de l'abbé P. Longnal, vicaire.

Deux messes furent dites aux autels latéraux par l'abbé A. Denoncourt, curé de St-Rosaire et l'abbé A. Doucet, curé de St-Louis de Blandford.

Portait la croix: M. F.-X. Lacroix.

Portaient les restes mortels: MM. Ph. Lachance, Arth. Frechette, G.-E. Nadeau, Alcide Pépin, Er. Blanchette et Ant. Thibault.

Conduisaient le deuil: son épouse, née Rose-Anna Morin; son fils: M. J.-A. Bordeleau, officier des douanes, de Victoriaville; ses filles: Mme L.-R. Guilbault, née Antoniella, de Plessisville, Mme C.-O. Biron, née Marie-Louise, de Sherbrooke, Mme A. Forand, née Valentine, de Plessisville; ses gendres: le notaire C.-O. Biron, de Sherbrooke, M. A. Forand, de Plessisville; ses petits-enfants: Simonne et Jacqueline Guilbault, Marcel, Gilberte et Denise Forand, de Plessisville, Pauline Biron, de Sherbrooke et Mme I. De Villers, de Montréal.

La chorale paroissiale a rendu avec beaucoup de piété la messe de Fabre.

Des soli ont été chantés par le Dr P. Nadeau et M. L.-E. Nadeau "Le Crucifix de Faure"; M. Joseph Boucher "Miserere mimi".

Mlle Yvonne Marchand, rendit avec âme un solo de violon "Elégie de Fauconnier".

Notre vaste église paroissiale était remplie à sa capacité. Toutes les familles de la paroisse et du village étaient représentées.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies, plusieurs offrandes de messes et un grand nombre de tributs floraux.

Service des signaux

Québec, 9 octobre, 3 h., p.m.

Ile aux Grues, 31.—Montant 1.45 p. Donnacona No. 2 Remorqueur Chicoutimi, arrivé descendant à midi. C.G.S. Loos ancré 7.30 a.m.

Cap Saumon, 82.—Clair, sud ouest. Montant 9.30 a.m. Lutzen.

Pte Noire, 112.—Clair, nord ouest. Montant 10 a. Goélette Quevillon.

Pte au Père, 158.—Montant 7.55 a.m. Kings County 60 E. 9. a.m. Belle Isle 100 est, 10.40 a. Thalatta 85 est.

Pte à la Renommée.—Clair, fort nord ouest. Montant 9 a.m. Capetown Maru 110, sud est, 8.20 a.m. Challenger passant Pte de l'ouest Anticosti, 12.15 p. m. Vancolite 52 S. E. Descendant à midi Moyra.

Cap des Rosiers, 354.—Clair, ouest. Descendant 9.30 a. Keyvive.

Shelter Bay.—Redfern arrivé en descendant 5.45 a.m.

Pte des Monts, 220.—Nuageux, fort sud ouest.

Pte de l'Ouest, 332.—Clair, fort nord ouest.

Heath Point, 444.—Clair, fortnord ouest.

Belle Isle, 739.—Clair, fort ouest. Descendant 3.30 a. Cairnross, 10 a.m. Kyno.

Détroit d'Hudson.—Descendant 10.30 a.m. Brandon 21 ouest de Resolution. Ashworth 17 ouest de Resolution.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134.—Clair, nord. Montant 9.05 a. Beaverton, 11 a. Coniscliffe Hall, 12.15 p. Nidareid.

Bellmouth, 110.—Clair, nordouest. Montant 2 p. Surewater, descendant 1.35 p.m. Benmaple.

Sorel, 100.—Clair, ouest. Descendant 11.50 a. C.G.S. Berthier, 1.10 p.; Nortonian, 11.25 a. Benoit et Tow.

Trois-Rivières, 65.—Clair, nord. Montant 11.50 a. Trenora, 11. a. Rose Castle, 12.50 p.m. Mekinac. Descendant 1.40 p. Blackheath.

Pte Citrouille, 55.—Clair, nord ouest. Montant 12.35 p. C.G.S. Safeguarder.

St-Jean, 45.—Clair, nord ouest. Descendant 2 p.; Goélette Alys.

Grondines, 41.—Clair, nordouest. Montant 2.10 p. Can. Constructor.

St-Nicolas, 12.—Clair, nord ouest. Descendant 1.55 p. Asgerd. 2. p.m. St-Laurent Trader.

QUEBEC.—Nuageux, nord ouest. Montant 1. p. Wansteal, 1.50 p.m. Airthria, V. M. Métis parti montant 2.10 p.m. Descendant 1.210 p. Frod E, 12.15 p. Marg.

Zenon C arrivé descendant à 2.30 p m.

OUEST DE MONTREAL

Galops Canal, 99.—Clair nord ouest. Descendant 9. a. Calgarian, 10.35 a. F. V. Massey 11.15 a. J.-A. McDougald, midi Poplarbay.

Dickinson's Landing.—Clair, nord ouest. Descendant 10.10 a. Lethbridge. 12.50 p. Sarniadoc.

Cornwall, 62.—Clair, ouest. Descendant 11.30 a. Keywest, 12.30 p. Greybeaver.

Lachine, 3.—Descendant 10 a. Birchton.

DERNIERE HEURE

St-Jean, I. O., 14.—Montant 2.30 p.m. New Northland, Descendant 1.25 p.m. Frode, 1.30 p.m. Marg.

Pte Maquereau, 409.—Clair, sud ouest.

Point Amour, 678.—Nuageux, fort nord ouest.

Pointe au Père, 158.—Nuageux fort ouest.

SS.-Anges

NOCES D'ARGENT. — SS.-Anges, Beauce. — Une fête intime s'est déroulée dimanche le 2 septembre en la demeure de M. et Mme Honorius Poulin à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. Grande fut la surprise des jubilaires au retour d'une promenade de voir tant de parents et amis réunis pour saluer leur arrivée par l'enthousiastes applaudissements. Après les effusions des intimes leur jeune fille, Marie-Anne, offrit une magnifique gerbe de 25 roses à Mme Poulin. M. Alfred Bourque beau-frère des jubilaires, adressa la parole au nom des enfants, parents et amis exprimant leur bonheur de pouvoir fêter cet anniversaire. De nombreux et riches cadeaux furent présentés par les invités.

Les Mères en bonne santé ont des Bébés en bonne santé

Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour l'amour de votre bébé, avant et après sa naissance. Il vous donnera plus de force et d'énergie—calmera vos nerfs—vous préparera pour l'épreuve de la maternité. Il contribuera, après la naissance du bébé, à vous redonner votre santé et votre vitalité normales.

Mme R. W. CAMPBELL
127 ave. Blackburn,
Ottawa, Canada

"J'étais complètement épuisée après la naissance de mon dernier bébé. J'ai pris six bouteilles de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et de mois en mois, je me sens plus forte et mieux portante."—*Mme A. Reimer, Agassiz, C.A.*

"Ma Mère a eu dix enfants et, avant chaque accouchement, elle a pris votre remède. J'en prends moi-même pour les maladies féminines." — *Mme James Sweeney, Sault Ste-Marie, Ont.*

"Avant la naissance de bébé, j'étais si nerveuse et épuisée, que je ne pouvais pas vaquer à mes travaux. Maman me dit de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour calmer mes nerfs et me préparer pour la naissance du bébé. Après quelques bouteilles, j'étais debout et faisais gaiement mon ouvrage. Grâce à votre remède, l'accouchement s'est fait facilement."— *Mme John Ellis, 6308 ave. Campbell, Chicago, Ill.*

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est merveilleux durant la grossesse. Pendant cinq mois, impossible de garder mes aliments; j'étais si faible qu'il me fallait me coucher tous les jours. Une amie me dit tout le bien que lui a fait le Composé, et j'ai commencé à en prendre. Mon appétit s'est amélioré et, en peu de temps, je pouvais faire mon travail."— *Mme R. W. Campbell.*

Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

98 Femmes sur 100 disent en avoir bénéficié

JEUDI

JOURNEE DES ENFANTS

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Pour Fillettes et Garçonnets--

--- Salon de confection pour dames ---

Robes

Choix magnifique de tissus, teintes et Modèles — Tailles: 8 à 16 ans — Jersey, crêpe de laine, serge, ottoman — Aussi style matelot ainsi que costumes en tricot trois pièces. PRIX

$2.95 à $7.75

Manteaux et costumes Swagger

Choix très varié de tissus, teintes nouvelles et modèles.

$3.98 à $15.00

POUR GARÇONNETS

COMPLETS, modèles: Aviateur ou Buckingham, en drap couverte — Votre petit homme sera fier de porter un de ces complets— Manteau — pantalons effet "breeches" et coiffure.

Modèle aviateur. PRIX $8.75

Modèle Buckingham. PRIX $10.00

Nouveautés d'automne

--- Pour les Petits et Petites ---

AU RAYON DE LA LINGERIE

Pour bébés de 1 à 3 ans

MANTEAU, Bonnet et Pantalons-guêtres en Chinchilla de laine de belle qualité pesante — En blanc, rose, bleu, vert, en des styles charmants. Prix, la toilette ...

$6.95 $7.25 à $8.50

Pour bébés de 6 mois à 2 ans

MANTEAU en Llama blanc — superbe imitation de fourrure longue.

$3.75 à $5.50

PANTALONS-GUETRES pour appareiller.

$1.89 à $3.00

BONNET pour appareiller — 98c. à $1.50

Pour bébés de 1, 2 et 3 ans

Petits complets en laine, tricot de fantaisie, en blanc et en couleurs,

$1.25 $1.49 $1.75 à $2.50

Pour garçonnets de 2 à 6 ans

COMPLETS en tricot et jersey de laine — styles très nouveaux.

98c. à $3.75

COMPLETS en velours, style Oliver Twist — Marine, Copen, Vert, Brun.

$1.95 à $2.25

Pour fillettes de 2 à 6 ans

ROBES et bouffants en tricot et jersey de laine — toutes les teintes — styles charmants.

98c. à $4.95

CHAUSSURES D'ENFANTS

SOULIERS

Hurlbut de Preston

Les seuls et véritables

CUIR VERNI —

1 à 5, pour bébés. PRIX $1.65

5½ à 7½. PRIX $2.45

8 à 10½. PRIX $2.95

11 à 2, pr fillettes. PRIX $4.25

VEAU noir ou brun, à lacets. 8 à 10½. PRIX $3.45

VEAU noir, 11 à 2, pour fillettes ou garçons. PRIX $4.50

CHAQUE PAIRE AJUSTEE PAR LE SYSTEME TRU-VIEW

Quelque réclame que l'on fasse pour les autres systèmes, le TRU-VIEW est le seul auquel vous pouvez vous fier entièrement.

CLAQUES

'Jacques-Cartier'

Nous sommes le seul magasin au Canada à offrir cette marque de **qualité supérieure.**

Quelques sous de plus et vous doublez la valeur de votre achat.

5 à 10. PRIX ..... 65c.

11 à 2, pour fillettes. PRIX ..... 70c.

11 à 13, pour garçonnets. PRIX ..... 75c.

1 à 5, pour garçons. PRIX ..... 85c.

Pardessus d'Automne

POUR VOS GARCONS

ETOFFE pesante, toute laine, ceinture et boucle — couleurs assorties.

Tailles: 24 à 28

$4.95

ETOFFE pesante — double croisure — demi-ceinture, doublure en flanelle — Teintes: gris-foncé, gris-pâle ou brun.

Tailles: 26 à 30.

$6.50

PARDESSUS COURTS (reefers) en tweed de couleurs désassorties — Tailles: 4 à 8 ans. Des valeurs jusqu'à $3.50.

Pour JEUDI seulement

$2.25

MERCERIE D'AUTOMNE POUR GARCONS

COUPE-VENT imperméable — brun, gris-fer, bleu, vert, rouge, beige. Tailles: 26 à 36.

$2.75

CHANDAILS dans tous les styles et teintes. Tailles: 22 à 34.

89c. à $1.95

BAS DE GOLF — Très beau choix.

49c. à $1.25

CRAVATES de tous genres, teintes les plus nouvelles.

25c.

Saint-Léon

ADIEU AU MONDE. — St-Léon, Mask. — Mlle Estelle St-Louis vient de quitter ses parents pour entrer au noviciat des filles de Jésus aux Trois-Rivières.

NOS VISITEURS. — Le Dr et Mme Rodolphe Deschênes, de Québec, chez M. Philorum Deschênes et Arthur Lesage.

—M. et Mme Maurice Panneton, des Trois-Rivières, de passage chez M. Philippe Fréchette dimanche dernier.

—Mmes Théo Lupien et St-Yves, de St-Raphael d'Aston, chez M. Ben. et Epi Lupien la semaine dernière.

—M. et Mme Armand Plourde, de Montréal, chez M. Robert Lesage.

—Mme Vve Albéric Lajoie, de Montréal, M. Léo Lupien, de New Carlisle quelques jours à St-Alexis.

Bonav. passent quelques jours chez M. Philippe Lupien.

—M. et Mme Vézina, de Shawinigan, chez M. Roméo Deschênes, ces jours derniers.

—M. et Mme Emile Bellemare, leur fille, Jeanne, M.-Raoul Bellemare et son amie.

—Mlle Jeanne Fréchette, chez MM. Ephrem Fréchette, Emile St-Pierre et L. Bastien. M. et Mme Maurice Auger, Mme Vve Bellemare, de Louiseville, chez M. Hector Chevalier.

—M. et Mme Arthur Lemay à Ste-Ursule dimanche dernier.

—M. Philippe St-Pierre, MM. et Mmes Alphonse St-Pierre et Emile St-Pierre se rendaient à Montréal ces jours derniers pour assister au mariage de M. Maurice St-Pierre.

—M. et Mme Ep. Fréchette, M. et Mme Nérée Ferron ont passé quelques jours à St-Alexis.

—M. Philippe Fréchette de passage aux Trois-Rivières ces jours derniers.

—Mlle Rose-Hélène Deschênes à Ste-Ursule où elle visite ses parents depuis quelques semaines.

—Mme Philippe Lupien, ses enfants Léo, Lucien et Lucienne de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Les recettes nettes du chemin de fer Erie durant les huit mois finissant avec août 1934 furent de 51 cents par action privilégiée. Le chemin de fer avait subi une perte de $500,787 durant la même période de 1933.

Le coin du jeune dessinateur

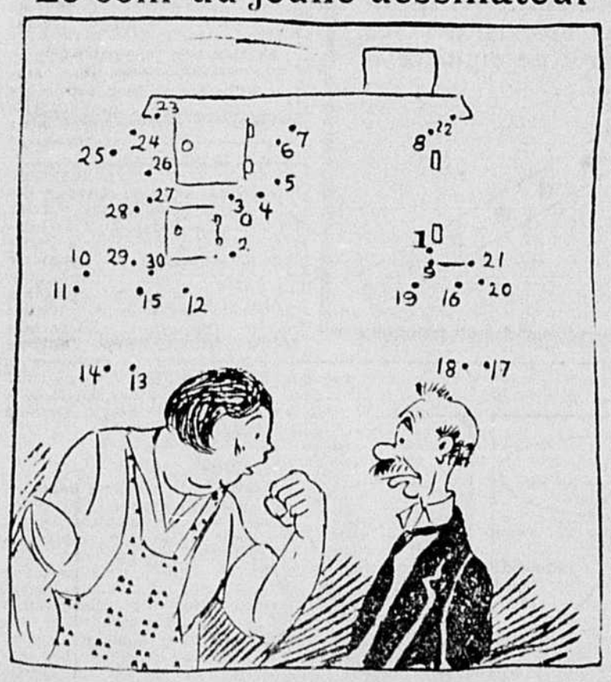

—"Joseph, si je n'étais pas bonne pour toi, je te briserais comme un fétu de paille. Mais, comme je suis bonne, tant que tu jettera ta cendre de cigare dans ma boite de poudre, je ne ferai plus rien sur ce "

(Prenez votre crayon et tracez une ligne en partant du chiffre "1" en allant jusqu'au dernier).

LA GENDARMERIE ROYALE — **La Patrouille des frontières** — *Par Ted McCall*

Le caporal Gagnon aperçut soudain la silhouette du bandit notoire, le fameux Jacques, qui émergeait en face de la filière aux documents de la banque. Il fit quelques pas en avant, puis se courba comme une panthère qui va foncer sur sa victime. L'occasion s'offrait à lui de faire fonctionner le piège qui allait peut-être mettre fin à ce règne de terreur.

A la porte de l'établissement, l'officier Young, déguisé en marin vagabond, passa devant le bandit qui montait la garde pendant que ses compagnons pillaient l'établissement. L'officier Young fit mine de ne rien voir, et il continua à se promener comme un homme en peine. Il n'attendait qu'un signal pour entrer en scène et aider l'autre policier.

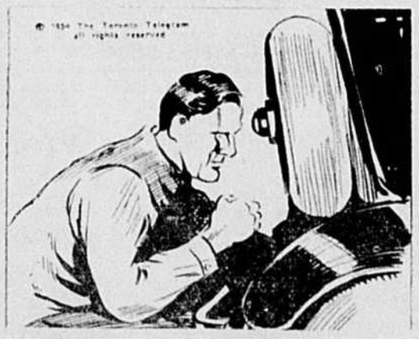

D'autre part, un paisible citoyen ennuyé de ces incursions des bandits dans Bayeau, était allé se cacher en arrière de l'automobile dont le moteur ne cessait de tourner. Il n'attendait que l'occasion favorable pour sauter à la gorge du bandit qui tenait le volant. Après le vol, les bandits n'auraient donc aucune chance de fuir.

A l'intérieur de la banque, le bandit Jacques semblait commencer à se douter du danger. Il avertit ses compagnons d'y aller plus rapidement, car le vol durait déjà depuis quelques minutes. Mais, au même instant, le caporal Gagnon s'élança sur lui comme un bolide. La lutte allait recommencer entre ces vieux antagonistes de toujours.

LES ANNONCES CLASSIFIEES
ASSURENT UN RESULTAT IMMEDIAT

Servez-Vous en - - - - - Téléphonez 2-4771

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE L'"ACTION CATHOLIQUE"

TARIF

FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, NAISSANCES AVIS DE DECES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, SERVICES ANNIVERSAIRES, etc. — 50c. l'insertion.

FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES et NAISSANCES DANS LE CARNET SOCIAL, $1.00 L'INSERTION.
Toute autre annonce classifiée, .01c. du mot, minimum de 25c. par insertion.
6 insertions consécutives pour le prix de quatre.
En-Tête en noir, 25c. additionnel pour chaque insertion.
Les ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. p.m., la veille.
NOUS ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué, par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.
Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

28 - SUCCURSALES - 28

A QUEBEC, où vous pouvez donner vos annonces au même prix qu'au bureau.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER
J.-E. GIGUERE, 357, rue St-Joseph. Tél.: 4-0562
J.-E. GIGUERE, 233, rue St-Joseph. Tél.: 3-0738
Al. DELISLE, 117, de la Couronne. Tél.: 4-0553

Succursales de Jos. COTE, Ltée

Succursales:	Téléphones
No. 1, 50, rue de la Couronne	4-0243
No. 2, 26, rue St-Jean	4-0574
No. 3, 332, rue St-Jean	2-0203
No. 4, 15, rue Buade, public	2-0288
No. 5, 459, rue St-Joseph	4-0592
No. 6, 321, St-Joseph, public	4-0082
No. 7, 486, rue St-Jean	4-0431
No. 8, 103, rue St-Joseph	4-0454
No. 10, 9, rue St-Paul	2-0341
No. 11, 176, 8ème Avenue	4-0523
No. 12, 27, St-Joseph, public	2-0395
No. 13, 15, Chemin Ste-Foy, public	4-0269
No. 14, 355, rue St-Paul	2-0117

ST-JEAN-BAPTISTE
Charles Cloutier, 174, d'Aiguillon. Tél.: 6210
Pharmacie Demers, 430, St-Jean. Tél.: 2-6105

LIMOILOU
J.-A. Kirouac et Cie, 111, 5e Rue. Tél.: 4-0360

ST-FRANÇOIS D'ASSISE
Magasin Guy, 430, 1ère Avenue. Tél.: 4-4800
J.-B. Gingras, 11½, 12e Rue. Tél.: 4-8637

ST-SAUVEUR ET ST-MALO
L.-P. Garneau, 470, St-François. Tél.: 3-0032
René Dion, 786, St-Vallier. Tél.: 4-0071
J.-E. Gagnon, 766, St-Vallier. Tél.: 4-0423
Mme W. Gauvin, 1251, St-Vallier. Tél.: 4-0421
Mlle R.-A. Cloutier, 1131, St-Vallier. Tél.: 7840

BEAUPORT
EUGENE PARENT
49, St-Cléophas.
Tél.: 4-5373 Beauport

2—ACCESSOIRES D'AUTOS

SPECIALITE: Accessoires pour Ford, nouveaux et anciens modèles, neufs et usagés toutes marques de chars. Plusieurs automobiles à vendre ainsi que camions, aussi bicycles MAJESTIC et accessoires. Aussi trois logements à louer. GARAGE ANDREWS 136-138 Boulevard Langelier. Tél.: 3-3738, ouvert de 6 hrs a.m. à 12 p.m.
11-9 (26 fois) 2

5—AGENTS DEMANDES

Gagnez de l'argent facilement en agissant comme notre représentant dans la vente de nos arbres et arbrisseaux. Produits connus partout pour leur haute qualité. Commission payée hebdomadairement. 900 variétés éprouvées Etiquette Rouge. Le plus bel équipement pour vous aider dans la vente. S'adresser: La Cie Pépinière Dominion, Montréal.
12 3 f.

7—AMEUBLEMENTS

ACHETONS MEUBLES USAGES, acceptons également tous meubles usagés en accompte sur meubles neufs. Prix raisonnables payés. Ces meubles d'occasions seront revendus à notre magasin de gros et détail 411 RUE ST-PAUL ou 33, BLVD CHAREST, J.-A. RCY, 188 RUE ST-JEAN.

7A—AMEUBLEMENTS de Mag.

SHOW CASES.—Vitrines. Ameublements de magasins de toutes sortes. Comptoirs pour restaurants, etc., etc., neufs ou usagés, à très bon marché. ART SHOW CASE Reg'd, 259 St-Joseph. Tél.: 3-2920.
20-9 (26 fois) 7A.

8—ANIMAUX

JE VIENS DE RECEVOIR 2 chars de magnifiques chevaux, très bons chevaux pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Tous ces chevaux sont vendus garantis. Pesant de 1200 à 1700 livres. Une visite vous convaincra. F.-M. BERNIER, 1055 St-Vallier.
29-9 (12 fois) 8

AVIS AUX CULTIVATEURS — J'achèterais ou prendrais pour leur nourriture, 3 chevaux que j'emploierai pour livraison ou charroyage de neige. Pour information, s'adresser à A. PLAMONDON, 53 rue Turgeon, Québec.
6-10 (6 fois) 8

UN CHAR DE CHEVAUX venant de l'Ontario, chevaux domptés, double et simple, 4 à 8 ans, pesant 1,100 à 1,700 lbs. Quelques-uns acclimatés. Ces chevaux sont vendus garantis. S'adresser Pierre SAVARD, 93 rue St- Bernard, tél.: 7783.
9-10 (6 fois) 8

11—ARGENT A PRETER

Paul Grenier, Notaire

Argent à prêter sur première hypothèque en la cité de Québec. Bureau: 325 Boulevard Charest, téléphone: 3-1531.
7-9 (3 mois) 11

12—ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter sur première hypothèque $2,000 sur propriété évaluée à $5,000, et située à la Haute Ville. S'adresser à Casier 444 L'Action Catholique, Québec.
9-10 (6 fois) 12

17—AUTOS A VENDRE

BUICK. — McLaughlin-Buick 5 places modèle 1929, 32,000 milles, n'a jamais été ouvert, toujours conduit par le même, en bon ordre de marche, à vendre à bonnes conditions pour prompt acheteur. Excellent comme taxi ou pour cultivateur voyageant fréquemment à la ville. S'adresser à A. DUSSAULT, 125, rue Garnier, Québec. Tél.: 3-3907.

AUTOMOBILES A VENDRE.—Buick Sedan et Coupé, Cadillac Sedan, Chrysler Huit Royal, Sedan 5 pass., Ford Cabriolet, Graham Sedan, Hudson-huit Sedan, Hupmobile Sedan, Nash Sedan de Luxe, Sedan Oldsmobile, Pontiac Coupé, Studebaker Sedan, à des prix exceptionnellement réduits. Termes faciles. AUTOMOBILES, Inc., 466, St-Vallier (Coin Dorchester) Tél.: 6383.
26-9 (26 fois) Rub. 17.

Liste de CHARS USAGES

Ford Coach 1933
Chevrolet Sedan 1932
Plymouth Coupe 1932
Pontiac Sedan 1931
Dodge Sedan 1931
Chrysler Roadster 1931
Dodge Panel 1931
Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. MORISSET & FRERE, 337 Prince-Edouard, (angle Caron), Québec. Tels 7158 et 7159.
6-10 (6 fois) 17

19—A VENDRE (Divers)

Monuments funéraires en Granite & Marbre à vendre à prix réduits. Il nous faut écouler ce stock, pour fin d'agrandissement. Toute offre raisonnable sera acceptée. S'adresser à ROCK GINGRAS, Manufacturier de Monuments, 1215 Chemin Ste-Foy, Québec, Tél.: 4-5055.
27-9 (18 fois) 19

MIEL DE CHARLESBOURG
Le miel de 1934 est ultra fin. C'est le produit le plus doux du Canada. Vente directe aux consomamteurs. Livraison en ville. VERRET apiculteur Charlesbourg.

BULBES ET PLANTES
Tulipes, Jacynthes, Narcisses, Berberies Hydrangeas, Phlox, Pivoines, etc. Magasin de Graines de VERRET, Charlesbourg, Qué. Téléphone: 4-5723.
2-10 J.N.O. (19)

PARDESSUS DRAP DE CASTOR doublé en marte et très peu usagé. Visible au rayon de fourrure chez Paquet. S'adresser à M. Guay, gérant du rayon. Ce paletot vient d'un très haut personnage ecclésiastique maintenant décédé.
6-10-13-17 octobre (19)

19—A VENDRE (Divers)

CUIRS DE TOUS GENRES

Cuirs à semelles et à empeignes. Semelles et talons de caoutchouc. Lacets, cirages, vernis, fils, clous, ciments, outils, machines et fournitures pour chaussures. 487 rue St-Vallier, Québec.
J.-R. BARRY & FRERE
8-9 (26 fois) 19

PEUPLIERS

S'adresser au Dr L. POULIN, Monument, Giffard, P. Q. Tél.: 2-2633.
9-10 (12 fois) 19

21—A VENDRE OU A LOUER

QUEBEC TYPEWRITER EXCHANGE—44, Côte de la Montagne. Tél.: 2-3551, loue, vend, achète, échange, répare clavigraphes de toutes marques Spécialité: contrat d'inspection mensuel. Papier carbone, rubans, papeterie.
12-9 (26 fois) 21

24—BOIS et CHARBON

CHAUFFEZ AU BOIS c'est l'ancienne méthode et aussi la meilleure et la plus économique. Bois franc débité et à l'abri, $2.25 et $3.00 spécial. 12 sacs de bois d'allumage $1.00. Jos. LEFRANCOIS Pont Drouin, Tél.: 4-2821.
7-9 (26 fois) 24

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE—Bonne qualité. Merisier, érable, 2 pieds et 2 1-2 pieds; croûtes de merisier, délignures de bouleau. CHABOT & FRERE, 79, 3èm e Rue, Limoilou. Tél. 4-2020.
15-9 (26 fois) 24

J.-ALD. LATULIPPE, No. 14, 3ème Avenue (près du Pont Dorchester). Tél. 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Merisier, érable, 2 pds, 2 1-2 pds et 3 pds croûtes de merisier, délignures de bois mou et de bouleau. Charbon de première qualité. Livraison dans toute la ville.
20-9 (26 fois) 24

CHARBON, Stove, Chestnut, première qualité, $14.50 la tonne, 80c la poche. Buckwheat No 1 $10.00 la tonne, 60c la poche. Coke $10.50 la tonne, 35c la poche ou 3 poches, $1.00. Charbon de bois, 25c la poche, livré à domicile. Albert ROYER, 171 Aqueduc, tél.: 6618.
6-10 (26 fois) 24

24A—BOIS DE CONSTRUCTION

BOIS DE CONSTRUCTION, Merisier de plancher, (B. C. Fir), bois de Colombie. Moulures, pin, épinettes de toutes sortes. Demandez nos prix, ils vous intéresseront.
BILODEAU et DORE, Enr. 280, St-Paul. Tél.: 2-5035.
10-10 (26 fois) 24A

BOIS DE CONSTRUCTION, Merisier de plancher, (B. C. Fir) bois de Colombie. Moulures, pin, épinette de toutes sortes. Demandez nos prix, ils vous intéresseront.
BILODEAU ET DORE, Enr., 280 St-Paul. Tél.: 2-5035.
8-9 (26 fois) 24A

30—CHAMBRES ET PENSIONS

HOTEL LORRAINE, Carré Hôtel de Ville, Québec. Chambres doubles avec pension $55, $58, et $60 par mois. Chambres simples avec pension $30 $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension $18, $20 et $25 par mois. Chambres simples sans pension $10, $12, $15 par mois. Aussi chambres avec bain si désiré. Service d'ascenseur. Bières et Vins, usage du téléphone. Une visite est sollicitée.
5-9 (J.N.O.) 30

31A—COMMERCE

Pension 20c du repas

Vous trouverez une bonne pension de famille avec variété de mets de restaurant au RESTAURANT ST-JEAN, 469 rue St-Jean (en face de l'église St-Jean-Baptiste).
3-10 (26 fois) 31A

36 — DIVERS

EXPERT FUMIGATEUR

AU CLERGE ET COMMUNAUTES RELIGIEUSES. — Voulez-vous vous débarrasser des punaises, coquerelles et de toutes autres vermines. Adressez-vous à des experts renommés. Travail exécuté dans 6 heures. Ouvrage garanti. SURE DESTROYER PRODUCT, 251, rue St-Joseph, Suite 505, Québec. Tél.: 3-2622.
11-8 (J.N.O.) 36

POUR PRELARTS en tuile collés sur planchers, à dessins spéciaux avec bordure artistique pour églises, couvents et communauté de même que pour édifices publics. Consultez-nous. Nous faisons également rembourrage, réparation et emballage de meubles, posage de tapis et prélarts, confection et installation de draperies et tentures A. G. WRIGHT Linoleum and Upholstering Co. 10, Rue Laliberté. Tél: 3-0431 Ouvrage garanti et prix modérés. J.N.O. (36)

HEMOROIDES

Varices, varicocèles taches de vin, définitivement effacés par traitement de bureau court, sérieux, indolore, sans nuire aux occupations journalières. Détails sur demande. Dr PERRIN, 24 DuPont, Québec.
5-9 (J.N.O.) 36

PHOTOGRAPHIE. Développement, impression, agrandissement de films d'amateurs. Spécialité, photographie industrielle, catalogues, etc. Sommes acheteurs de photo, scène rustique d'hiver, etc. National Photo Service, 64, St-Joseph.
10-9 (26 fois) 36

38—ELEVES DEMANDES

LUCIEN GRAVEL, lauréat de l'Académie de Musique professeur à l'Ecole Normale Laval. Leçons de piano, solfège, théorie musicale, chant grégorien et profane, cours classique ou commercial. Adressez-vous à 82, Bougainville. Tél.: 3-0422.
8-10 (6 fois. 38

38—ELEVES DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT — Une trentaine de nos finissants ont été placés cette année. Cours commercial anglais, cours préparatoire à notre cours de finissants. Latin, Grec, mathématiques, préparation aux brevets etc. Désirez-vous une bonne position ou améliorer la vôtre? Venez nous voir. BART SCHOOL, 221 rue St-Jean. Tel: 2-5889 ou 7317.
18-9 (26 fois) 38

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, (à l'angle de la rue St-Jean) tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été.
15-9 (26 fois) 38

WALLACE COLLEGE—38ème année, 95 Fraser, Québec. Tél.: 4-1039. L'enseignement donné en Anglais et en Français, comprend toutes les branches du Cours Commercial, Classique, Economique, Industriel et Technique. On peut accomoder tous les âges, tous les besoins, à toute heure. J.-W.-M. WALLACE Principal.
19-9 (J.N.O.) 38

43—FOURRURES

CHS.-N. EMOND, Enr.

Autrefois de J.-B. Laliberté Ltée

Je vous invite à venir voir mon beau choix de Fourrures d'automne.

Mon assortiment comprend, manteaux de chat sauvage Seal Hudson, seau Français, Broadtail, Pony, Caracul, Rat-musqué, Mouton de Perse, Tours de cou de tous genres.

Mes 45 ans d'expérience sont à votre service, pour confection, réparation et transformation, à des prix défiant toutes compétitions.

Commandes par malle exécutées avec attention toute spéciale. 353 Blvd Charest, Coin de la Couronne. Tél.: 6741, Québec.
25-8 (J.N.O) 43

FOURRURES
LOUIS THIVIERGE

Manteaux nouveaux styles faits sur ordre au prix du manufacturier. Tous les genres de réparations. S'adresser 39 1-2 rue St-Ambroise, St-Sauveur, Téléphone 3-4255, Québec.
29-9 (20 fois) 43

Ovide Marceau

FOURRURES, 839 ST-VALLIER. — Voyez nos vitrines, et constatez vous-mêmes l'élégance et le chic de nos manteaux. Nous avons en mains 150 manteaux, confectionnés, tel que manteaux de vison, mouton de Perse, Hudson Seal, Broadtail, chat sauvage, Poney, Caracul, Rat Musqué, etc. Tous ces manteaux sont confectionnés à nos ateliers, par des experts et nous en garantissons l'ouvrage et la qualité de la fourrure, grand choix de Renard Argenté et Martre du Nord, 839 St-Vallier.
18-9 (3 mois) 43

ATTENTION, 20 jolis manteaux fourrures, récents modèles, 1935, prix d'été. Spécialité, réparations et transformations tout genre, coupe et ouvrage garantis à bas prix. HENRI DION, 151 De Mazenod, Tél.: 9702.
12-9 (26 fois) 43

G- BASTIEN --- FOURRURES

Confection, réparations de toutes sortes à prix très bas. Modèles les plus récents de New-York et Paris. Spécialité: Manteaux faits sur ordre en Caracul de couleurs différentes. Rats Musqués, Hudson Seal, Broadtail noir, gris, platinum. Prix spécial pendant le mois d'octobre: Manteaux Hudson Seal $150.00 et plus. G. BASTIEN, 187 du Roi, Québec. Tél.: 6550.
18-9 (52 fois) 43

46A—HUILE, CHAUFFAGE

OBTENEZ de votre brûleur le rendement qu'il doit vous donner en employant l'Huile Violet, la plus économique à prix populaire, Albert ROYER, 171 Aqueduc, tél.: 6618.
6-10 (26 fois) 46A

47—INFORMATIONS

NOTEZ BIEN. — Si vous avez des discours, conférences, adresses à composer, écrivez à Simon Lord, Casier Postal 386, "L'Action Catholique", Québec, P. Q.
2-5 (J.N.O.) 47

48A—LOGEMENTS A LOUER

NOUS AVONS A LOUER un beau logement, dans notre propriété, rue St-Georges, Lévis, 8 pièces plus chambre de bain. S'adresser ELZEAR FORTIER, LTEE, 115, St-Dominique, ou à M. WILLEY COUTURE, 3, rue Fréchette, Lévis.
5-10 (6 fois. 48A

57—ON DEMANDE A ACHET.

LIEVRES. — A partir du 15 octobre nous accepterons tous les lièvres que vous pourrez nous expédier, et vous paierons le plus haut prix du marché. CANADIAN FRUIT & POTATO Co., Reg'd. 227 rue St-Paul, Québec.
Lun. Mer. Sam au 1-12 (57)

59—PROFESSEURS

T.-W. Gagnon

PROFESSEUR de Guitare Hawaïenne, Banjo, tous les genres, Mandoline et guitare espagnole, etc. Leçons à domicile. Ecrivez pour recevoir liste complète des nouveaux morceaux. Note: M. Gagnon ne fait plus partie du Conservatoire de Musique Hawaïenne. S'adresser téléphone, 4-2802, 54 Ave Parent. Pour ceux qui demeure à Lévis, s'adresser à M. P.-E. LAROSE, 31 du Plessis, Bienville, représentant autorisé de M. Gagnon.
10-10 (6 fois) 59

59A—PROFESSIONNELS

Dr GEORGES ST-AMAND, des Hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 205 rue St-Joseph, Québec. Maladies Vénériennes, de la peau, du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée. Tél: 4-3622; Rs.: 4-1451.
11-9 (20 fois) 59A

DR JULES MERCIER. — Médecine générale et maladies des voies urinaires. 264 rue St-Joseph. Tél.: 7024.
6-10 (26 fois) 59A

65—REPARAT. DIVERS

Matelas FRONTENAC (Mattress)

Enrg., Ulric Pouliot, prop. Manufacturiers de matelas neufs. Spécialité: réparations de toutes sortes, et rembourrage de meubles de tous genres crin, plume, guenilles et autres. Attention spéciale aux Communautés religieuses. 43 1-2 rue St-Ignace: Tél.: 5347, Québec.
26-9 (lun. mer. sam. au 24-11 (65)

65—REPARAT. DIVERS

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas: feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques. Tél.: 3-0503, 167, AVE RENAUD
9-10 (6 fois) 65

68—SALONS DE COIFFURE

STUDIO CHARRIER

Permanents garantis pour 6 mois et plus $1.00 à $7.00. Croquignol Spiral, Duchess, Hollywood. Aussi Marcel, Komol, Ondulations à l'eau Traitements du cuir chevelu sur machine spéciale. Miles R. Charrier et C. Mathieu Studio CHARRIER, 259, rue St-Joseph. Tel: 3-2920.
3-4 J. N. G. 68

69B—TEINTURIERS

TEINTURERIE DORCHESTER Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484.
6-9 (26 fois) 69B

TEINTURERIE MATHIEU LTEE. — Tout genre de teinture, pressage et nettoyage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt dans toute la ville. Acceptons commande par la malle 13 St-Albert, Québec, téléphone 4-1600.
20-6 J.N.O (69B)

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE, 565, St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité: la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai.
9-10 (26 fois) 69B.

CITE DE QUEBEC

A savoir:

REGLEMENT No 186

Concernant un emprunt de $1,121,000 pour la consolidation d'une partie de la dette flottante de la Cité de Québec.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel-de-Ville dans la dite Cité, le cinquième jour d'octobre mil neuf cent trente-quatre (1934), conformément à la loi et en vertu d'un règlement passé par le Conseil, en conséquence d'icelle, et après l'accomplissement exact de toutes les formalités prescrites par le statut en tel cas fait et pourvu, à laquelle assemblée sont présents la majorité absolue des membres composant le dit Conseil de la Cité de Québec, c'est à savoir:

Son honneur le Maire.

Les échevins Bédard, Boutet, Ferland, Gosselin, Jobin, Martel, Morin, Noreau, Parent, Poulin, Samson, Trépanier.

ATTENDU que la Cité de Québec a été autorisée à emprunter, en vertu de la loi 24 George V, chapitre 87, article 6, la somme de $1,121,000 pour la consolidation d'une partie de sa dette flottante;

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de la loi ci-dessus, la Cité de Québec est autorisée à emprunter cette somme pour une période de cinq années sans renouvellement, au taux d'intérêt que la Cité pourra fixer;

Il est en conséquence ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1o.—La Cité de Québec est, par les présentes, autorisée à faire une émission d'obligations représentant à leur face une valeur de $1,121,000; le produit de cet emprunt devant être employé exclusivement pour les fins mentionnées dans le préambule du présent règlement.

2o.—Ces obligations seront émises par séries pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1934, seront payables suivant le tableau ci-dessous:

$200,000	le 1er octobre 1935
200,000	le 1er octobre 1936
200,000	le 1er octobre 1937
200,000	le 1er octobre 1938
321,000	le 1er octobre 1939

et porteront intérêt au taux de 4% par an, payable semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre de chaque année.

3o.—Ces obligations seront payables au porteur en monnaie légale du Canada au bureau principal de la Banque Canadienne Nationale dans les cités de Québec ou de Montréal, ou au bureau principal de la Bank of Montreal, dans la Cité de Toronto, Canada.

4o.—Les coupons représentant les paiements semi-annuels d'intérêt seront attachés à chaque obligation, porteront le numéro de l'obligation et seront payables au porteur en monnaie légale du Canada à l'endroit fixé pour le paiement du capital des obligations.

5o.—Les porteurs des obligations pourront les faire enregistrer dans les registres de la Cité qui seront tenus pour cette fin par le Comptable de la Cité, et un endossement à cet effet sera mis sur les obligations par le Comptable de la Cité, et les obligations ainsi enregistrées ne seront payables qu'au porteur enregistré. Le porteur d'obligations ainsi enregistrées pourra en aucun temps faire mettre lesdites obligations payables au porteur en faisant annuler l'enregistrement d'icelles dans les registres de la Cité et en les faisant endosser à cet effet au moyen d'un endossement sur lesdites obligations par le Comptable de la Cité.

6o.—Lesdites obligations porteront le sceau de la Cité de Québec, et seront signées par le maire et contresignées par le greffier et le trésorier de la Cité. Les coupons d'intérêt porteront le facsimile imprimé, estampé ou lithographié de la signature du trésorier de la Cité.

7o.—La Cité devra inclure, chaque année, dans son budget, un montant suffisant pour couvrir l'intérêt, et quant au paiement de ces obligations, elle devra se conformer aux clauses édictées par la loi 24 Geo. V, chapitre 87, article 6, à savoir: "Au fur et à mesure que la Cité percevra les arrérages de taxes municipales et scolaires dues, elle devra déposer trente-cinq pour cent des sommes ainsi perçues dans un compte spécial aux noms conjoints de la ville et de la Commission Municipale de Québec, à une banque choisie par le Conseil, afin de pourvoir au paiement des bons et obligations à leur échéance.

Aux mêmes fins, la cité devra déposer dans le même fonds tout le produit de la vente des valeurs qu'elle possède comme placement, au montant total de deux cent vingt mille dollars, ainsi que le produit de la perception de la balance due et non déjà engagée sur certains terrains au montant total de vingt et un mille dollars."

8o.—Les obligations dont l'émission est, par les présentes, autorisée, seront divisées en coupures de mille dollars chacune.

9o.—Les obligations qui seront émises avec coupons, seront suivant la forme accompagnant la résolution qui sera passée pour autoriser la présente émission et le Trésorier de la Cité est autorisé à faire à cette forme tout changement de phraséologie qu'il croira opportun, pourvu que, par là, les obligations de la cité ne soient pas augmentées ni modifiées.

Attesté J.-E. GREGOIRE, MAIRE.
L.S.
F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité.

BUREAU DU TRESORIER
HOTEL-DE-VILLE

AVIS

RE: PAIEMENT DES TAXES POUR L'ANNEE 1934-35

Toutes les taxes devront être payées avant le 1er novembre 1934. L'intérêt au taux de 6% sera chargé après le 1er novembre.

Quiconque n'aura pas reçu son ou ses comptes de taxes ne pourra pas se servir de se prétexte pour faire réduire l'intérêt, car la Cité n'est pas tenue de faire parvenir les comptes.

Je demanderai aux citoyens de présenter des chèques acceptés.

Toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale de la cité de Québec, sont autorisées à percevoir les taxes pour l'année 1934-35.

P.-N. VERGE,
Trésorier de la Cité.

Québec, le 8 octobre 1934.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'en conformité d'un jugement de l'honorable Juge Noël Belleau, l'un des Juges de la Cour Supérieure pour le District de Québec, en la Province de Québec, en date du 3 octobre 1934, autorisant M. Maurice St-Amand, de Québec, médecin, tant en sa qualité de curateur dûment élu en justice de Dame Eva Morin St-Amand, que de tuteur dûment élu en justice de Demoiselle Rita St-Amand, fille mineure, A VENDRE la part indivise savoir le tiers appartenant à la dite incapable et à la dite enfant mineure, dans l'immeuble ci-après, conjointement avec les autres copropriétaires majeurs et capables, savoir:

"Un terrain de forme irrégulière, borné en front vers le nord-ouest par la rue Notre-Dame-des-Anges, en arrière vers le sud-est par les lots numéros onze cent seize et onze cent dix-sept, d'un côté vers le nord-est par le lot numéro mille quatre-vingt-un et de l'autre côte vers le sud-ouest par les lots numéros mille quatre-vingt-B et mille soixante et dix-neuf; mesurant quarante-quatre pieds trois pouces, sur la rue Notre-Dame des Anges, vingt-quatre pieds sur la ligne qui le sépare du lot numéro mille soixante et dix-neuf et trente-neuf pieds sur la ligne qui le sépare du lot numéro mille quatre-vingt-B; contenant en superficie deux mille sept cent seize pieds (2716), mesure anglaise, avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances; le tout maintenant connu et désigné sous le numéro mille quatre-vingt-A (1080-A) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier Jacques-Cartier en la Cité de Québec."

IL SERA PROCEDE par le Notaire Paul Grenier à la vente à l'enchère et à l'adjudication de l'immeuble ci-dessus le 25 octobre courant 1934, à 10 hrs de l'avant-midi, au bureau du NOTAIRE PAUL GRENIER, au No 325, Boulevard Charest, en la Cité de Québec.

Pour toutes autres conditions de la vente s'adresser au Notaire soussigné.

PAUL GRENIER, Notaire,
325, Boulevard Charest, Québec.
Tél.: 3-1531.

La Baie

CONGRES DE L'U.C.C.—La Baie, Yamaska. — M. le chanoine P.-A. Gouin, MM. les abbés E. Poirier et A. Béliveau se sont absentés lundi dernier pour aller assister au congrès diocésain de l'Union catholique des cultivateurs à Nicolet ainsi qu'un grand nombre de cultivateurs.

NOTES. — M. et Mme J. Lambert, Mme Donat Lambert de St-Edmond, chez M. Elie Jutras, dernièrement.

—M. et Mme T. Delage, M. et Mme Emmanuel Côté et leur fils Romuald sont allés à Québec chez des parents ainsi qu'à Ste-Anne de Beaupré.

—Mme Exilia Lampron, de Droummondville, chez M. Philippe Daneau; elle a aussi visité d'autres amis.

—M. Alexis Biron, de Pierreville, est arrivé chez M. Léopold Belletête pour y passer quelques mois.

—Mlle Lucia Lassonde est allée visité son père, M. Joseph Lassonde, de Tingwick.

En visite chez Mlle Séphora Jutras: M. Abel Belhumeur, Mlle Duberger, g. m., de l'hôpital de Caughnawaga, M. et Mme Joseph Lassonde, de Tingwick.

—M. et Mme Antonio Vallée, de Pierville, chez leurs oncles, MM. Nestor Gauthier et Alcide Lefebvre dimanche dernier.

FUNERAILLES. — Récemment ont eu lieu les imposantes funérailles de Mlle Mary St-Germain, décédée le 15 septembre, à l'âge de 87 ans et 7 mois, après plusieurs mois de maladie.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Béliveau.

Le service fut chanté par M. l'abbé E. Poirier, assisté de MM. les abbés A. Béliveau et Georges-Etienne Lemire.

La chorale sur la direction de M. Antonio Elie exécuta la messe de Yon.

Le convoi funèbre sous la direction de M. Edmond Blondin partit de la demeure de M. Elie Jutras, neveu de la défunte, pour se rendre à l'église paroissiale.

Portait la croix: M. Joseph F. Jutras. Les porteurs étaient MM. Bruno Leclerc, Bruno Lemire, Donat Leclerc et Denis Courchesne.

Conduisaient le deuil: M. et Mme Elie Jutras, M. et Mme Adélard Jutras de la Baie, Mme Onésime Houle, de Williams, Mass., neveux et nièces de la défunte, M. et Mme Ubald Jutras, M. et Mme Théobald Jutras, M. et Mme Georges Houle, M. et Mme Roméo Houle, de la Baie, M. et Mme Ernest Dionne de la Visitation, M. et Mme Hormisdas Grammont, M. et Mme Dosithée St-Germain, de St-Zéphirin, M. Lucien Houle et son fils Jean, de Holyoke, Mass., M. et Mme Armand Houle, Mlle Gabrielle Houle, de Wilimansett, M. et Mme Georges Jutras, de Montréal, Mlle Madeleine Jutras, Mlle Pauline Jutras, Mlle Hermance Leclerc, de Montréal, Mlle Claire Jutras, M. Paul-Henri Jutras, Mlles Henriette, Irène et Mlle Marie-Ange Jutras de la Baie, arrière-neveux et arrière-nièces de la défunte et un très grand nombre de paroissiens de la Baie.

La quête fut faite durant le service par Mmes Donat Leclerc et William Lemire

L'"Action Catholique" offre ses plus sincères sympathies à la famille.

SOIREE INTIME. — Le 11 septembre eut lieu une réception intime en l'honneur de M. et Mme Gilles Jutras à l'occasion de leur récent mariage.

La réception eut lieu à la résidence de M. Walter Jutras, père du marié.

Les parents étaient invités à se rendre prendre part à cet heureux événement et ils répondirent en grand nombre à l'invitation.

La soirée fut des mieux réussie. La franche gaieté et l'entrain ne cessèrent de régner. De très belles pièces de musique et de chant furent exécutées.

C'est avec regret que l'on se sépara à une heure avancée en emportant un heureux souvenir de ces joyeux moments passés dans l'intimité et en souhaitant voir se renouveler ces belles réunions.

Etaient présents: MM. et Mmes Zacharie Poirier, Gilles Jutras, Edmond Gauthier, Alphonse Gauthier, Albert Gauthier, Wilfrid Gauthier, Robert Jutras, Walter Jutras, Mlle Séphora Jutras, M. et Mme Raoul Lemire.

BENEDICTION D'UNE CROIX. — Dimanche le 23 septembre avait lieu dans le rang du Haut de la Baie chez M. Robert Belisle la bénédiction d'une croix de chemin. C'est M. l'abbé E. Poirier qui a béni cette croix et fit aussi l'allocution.

Plusieurs personnes ont assistées à cette pieuse cérémonie.

RETRAITE. — Les 19-20-21 septembre avait lieu une retraite pour les élèves de notre couvent et de notre collège; elle fut prêchée par M. l'abbé Gill, curé de St-Pie de Guire.

NOTES. — M. et Mme Joseph Breton etleur fils, Paul, M. et Mme Hermann Vallée, leurs enfants, Cécile, Jeanne et Gaston, de Droummondville, chez M. Philippe Breton, dimanche dernier.

—M. et Mme Antonin Houle sont allés à Montréal chez des parents.

—M. et Mme André Hamel passent quelques jours à Ste-Clothilde chez M. Stephen Beaupré.

—Mme Emmanuel Côté et Mme Adélard Lefebvre sont allées à l'amicale au couvent de Ste-Monique la semaine dernière.

—M. Philippe Breton est allé à Montréal chez son gendre, M. Alfred Côté, dimanche dernier.

AMICALE. — Notre Alma Mater a lancé pour la quatrième fois un appel aux chères anciennes d'autrefois. Quatre-vingts ont répondu à sa voix.

Cette réunion de l'Amicale par son cachet tout particulier restera longtemps gravé au coeur de celles qui y prirent part.

La journée commença par une messe basse et elle fut suivie d'une belle instruction donnée par M. l'abbé W. Houle du Séminaire de Nicolet. Avec l'éloquence qui le caractérise il sut bien définir les trois états de vie.

Au retour, une séance récréative donnée par les élèves du Pensionnat réunissait à la salle de réception, ornée avec goût, outre les Amicalistes, quatre religieuses de l'Assomption qui partiront bientôt pour le Japon. De belles démonstrations furent faites en leur honneur.

Après le goûter, ces héroïques missionnaires entretinrent l'assemblée de leur départ et de l'oeuvre qui les attend là-bas à Aomari.

La bénédiction du S.-Sacrement clôtura cette journée à jamais mémorable. Puis ce fut le moment des adieux pour quelques-unes pour d'autres, l'au revoir à l'an prochain.

Partir c'est mourir un peu,
C'est mourir à ceux qu'on aime,
On laisse un peu de soir-même.
A toute heure et en tout lieu.

-- CARTES D'AFFAIRES --

LISEZ NOS CARTES D'AFFAIRES

J.-R. PAQUET TEL. 4-5959 Beauport — CHS TREPANIER Beauport TEL. 4-6963
O. ROBERGE, Enrg.
ENTREPRENEUR GENERAL QUEBEC
7, rue de L'Eglise TEL.: 3-2741

Antoine Cloutier, N.A., C.P.A., N.A.I. — T. Auclair, N.A.I.
ANTOINE CLOUTIER & CIE
COMPTABLES LICENCIES et LIQUIDATEURS de FAILLITES
147, Côte de la Montagne. Québec

O. CHALIFOUR INC
Fondée en 1873
Bois, Moulures, Portes, Châssis, Ouvrages de menuiserie.
126, Prince-Edouard. QUEBEC

Tel.: 2-2609 — 52 rue GRANT
GAUDIAS MARCHAND
OUVRAGE GENERAL EN FER SPECIALITE FER FORGE
Soudure à l'autogène

PRATTE & COTE
ASSURANCES GENERALES
126, RUE ST-PIERRE — Québec — Tél.: 2-5671

MORIN, BARRY, COTE, & MARCEAU
COMPTABLES LICENCIES
Le-Ph. Morin, C.P.A. — Léon Côté, C.A.
Eug. Barry, C.P.A. — A.-G. Marceau, C.A.
105, Côte de la Montagne — Québec

SAVONS LIQUIDES DESINFECTANTS INSECTICIDES — Tél.: 2-1112 — HUILE A SANCTUAIRE SAVON EN POUDRE POUDRE A BALAYER
PRODUITS ANGLO CANADIENS
CONNUE COMME ANGLO CANADIAN OIL & PRODUCTS
E.-N. GAGNIER, Propriétaire — 18, 1ère Rue — LIMOILOU
Une attention spéciale donnée au clergé.

MECANICIENS
GAUDIAS BUREAU & FILS
Travail de tous genres, sur machines de toutes sortes, exécuté par des experts
SATISFACTION GARANTIE
116, 5e Rue — LIMOILOU, Qué. — Tél.: 4-1830

C.-EMILE MORISSETTE LIMITEE
Fondée en 1894
ENTREPRENEURS GENERAUX
Importateurs de cloches; Ouvrages de menuiserie, bois, moulures.
236, rue Latourelle — QUEBEC
Téls: 5023 et 6971

Hommes d'affaires,
Industriels,

*Votre commerce prospère, en autant que vous l'aiderez....par l'annonce.
Les colonnes de l'"Action Catholique" sont à votre entière disposition.
Servez-vous-en...elles signifient pour vos affaires ce que la gazoline signifie à l'automobile.*

Pour information, appelez le Gérant de la Publicité Locale, à 2-4771

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
103, rue Ste-Anne, Québec
Imprimé par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, (Limitée)
103, rue Ste-Anne, Québec
Tél.: Echange privé 2-4771
Nazaire FORTIER, Président — A.-F. MERCIER, Gérant.

ABONNEMENT
Québec: $5.00 par année: 50c. par mois
Campagne: $4.00 par année
Etats-Unis: $6.00 par année

Une messe est dite chaque jour pour tous les abonnés à "L'Action Catholique" et leurs parents défunts.

-:- TARIF -:-

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCES, REMERCIEMENTS 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire: chaque mot additionnel: 1 centin. Dans Carnet Social, $1.00 par insertion.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

AUDET. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, est décédée, à l'âge de 73 ans et 1 mois, Dame Marie-Céleste Touchet, épouse de M. Louis-Onésime Audet.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 5, rue Ste-Marie, à 8.45 heures, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

CLOUET. — A St-Fidèle, le 9 octobre, 1934, est décédée, à l'âge de 31 ans, Alma Bouchard, épouse de Raymond Clouet.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 119, 12ème Rue, à 8.50 heures, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Grégoire de Montmorency.

GAUDREAU. — A Québec, le 7 octobre, à l'âge de 73 ans, est décédée Emma Gaudreau épouse de feu le Dr H. Edmond Casgrain.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures a.m. Départ de la maison mortuaire, No 111 rue Bourlamaque à 8 h. 45 pour l'église St-Dominique et de là au cimentière Belmont.

GIGNAC. — A St-Sauveur, le 8 octobre 1934, est décédée, à l'âge de 73 ans et 7 mois, Dame Virginie Croteau, épouse de feu Louis Gignac, maître-boulanger. Elle était la mère de MM. Léon, Eugène et Mlle Evanne Gignac.
Elle était de la Ste-Famille et de l'Apostolat de la Prière.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 22, rue St-Germain, à 8.45 heures, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Sauveur.

LOISELLE. — A Charlesbourg, le 9 octobre, 1934, est décédé, à l'âge de 71 ans et 7 mois, Charles Loiselle, plâtrier.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, Charlesbourg village, à 8.30 heures, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière St-Charles.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

BINET. — M. l'abbé Albert Binet et sa famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Gertrude Binet, soit par offrandes de messes, soit par bouquets spirituels, soit par tributs floraux, soit par visite ou assistance aux funérailles.
A tous un cordial merci.

INFORMATION RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

RETRAITES FERMEES à la Villa Notre-Dame du Très Saint Sacrement, 10 ave Bellevue, Sherbrooke, P.Q.
Du 19 au 22 octobre, pour JEUNES FILLES.
Du 19 au 22 novembre, pour VEUVES.
Du 7 au 10 décembre, pour JEUNES FILLES.
Prière d'envoyer son nom d'avance.

RETRAITES FERMEES

Maison Notre-Dame du Cénacle, 651, rue St-Cyrille, Québec.
Du 8 au 11 octobre: Retraite pour jeunes filles.
Du 15 au 19 octobre: Retraite organisée par la Fraternité du Saint-Sacrement, pour dames.
Du 22 au 25 octobre: Retraite pour dames.
Pour renseignements, veuillez vous adresser chez: Les Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 651 rue St-Cyrille; téléphone: 9210.

Etes-vous satisfait de l'"Action Catholique"? ....

Votre voisin la reçoit-il?

Pourquoi ne lui diriez-vous pas comment égayer les longues soirées d'hiver qui viennent?

Cartes souvenirs - mortuaires avec impressions et photo — cartes pour remerciements pour sympathies—en vente au bureau de L'"Action Catholique"

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN	
A la campagne	$4.00
En ville	$5.00
Aux Etats-Unis	$6.00

L'INTREPIDE GEORGES — Au-delà de la rivière. — par HARRY F. O'NEILL 612

LES CARDINALS GAGNENT LE TITRE EN ECRASANT LES TIGERS PAR 11-0 AVEC J. DEAN

Les détails de la septième partie jouée à Détroit

Voici le détail, manche par manche de la septième et dernière partie de la série mondiale 1934, entre les Cardinals et les Tigers, jouée hier à Détroit:

PREMIERE MANCHE

CARDINALS.—Martin est retiré au bâton après avoir trois "balles" de Auker. Rothrock cogne un double au centre. Frisch cogne à Rogell. Medwick fait un "foul" à Owen. 0-1-0.

TIGERS.—White est retiré. Frisch à Collins. Cochrane est retiré aussi de Frisch à Collins. Gehringer cogne à RothRock. 0-0-0.

SECONDE MANCHE

CARDINALS.—Collins fait un simple à gauche. Delancey cogne à Owen, qui lance au second pour retirer Collins, Gehringer lançant à Greenberg qui complète un double-jeu en retirant Delancey. Orsatti fait un simple mais il est retiré. Cochrane à Gehringer, quand Durocher est au bâton. 0-2-0.

TIGERS.—Goslin est retiré, Collins à Dean. Rogell est sauf au premier sur une erreur de Durocher. Greenberg est retiré au bâton. Owen force Rogell au second, Martin à Frisch. 0-0-1.

TROISIEME MANCHE

CARDINALS.— Durocher cogne à White. Dean cogne un double à gauche. Martin fait un simple dans l'intérieur. Dean allant au troisième. Rothrock est au bâton quand Martin vole le second but. Rothrock a quatre balles, remplissant les buts. Frisch fait un double à droite et Dean, Martin et Rothrock scorent. Auker est remplacé par Rowe. Medwick est retiré Rogell à Greenberg. Collins cogne un simple à gauche et Frisch score. Delancey cogne aussi un double. Collins comptant. Hogsett remplace Rowe dans la boite. Orsatti a son but sur balles. Durocher revient au bâton pour la seconde fois et cogne un simple. Les buts sont remplis quand Dean revient au bâton et fait un simple dans l'intérieur. Delancey scorant le 6e point du St-Louis. Martin a un but sur balles et Orsatti score forcément. Bridges remplace Hoggett. Rothrock force Martin, Gehringer à Rogell. 7-7-0.

TIGERS.—Fox cogne à Orsatti. Bridges est retiré. Frisch à Collins. White cogne à Orsatti. 0-0-0.

QUATRIEME MANCHE

CARDINALS.—Frisch est retiré, Gehringer à Greenberg. Medwick frappe Fox. Collins fait son troisième simple de la journée, à droite. Delancey force Collins au second, Gehringer à Rogell. 0-1-0.

TIGERS.—Cochrane cogne à Frisch. Gehringer fait le premier hit contre Dean, un simple à droite. Goslin cogne à Medwick. Rogell force Gehringer au second, Frisch à Durocher. 0-1-0.

CINQUIEME MANCHE

CARDINALS.—Orsatti cogne à Goslin. Durocher frappe aussi à Goslin. Dean est retiré au bâton. 0-0-0.

TIGERS.—Greenberg fait un simple à droite. Owen cogne à Rothrock. Fox cogne un double à gauche. Greenberg allant au 3e. Bridges est retiré au bâton. White est retiré. Durocher à Collins. 0-2-0.

SIXIEME MANCHE

CARDINALS.—Martin fait un simple à gauche et il se rend au second sur une erreur de Goslin. Rothrock cogne à Goslin. Frisch frappe à White. Medwick frappe un triple et Martin score. La foule manifeste quand Owen et Medwick échangèrent de gros mots. Collins fait un simple au centre, faisant compter Medwick, et il va au second sur une erreur de White. C'est le 4e hit pour Collins. Delancey est victime du "s.o." mais Cochrone échappe la ball et retire l'adversaire en lançant à Greenberg. 2-3-2.

TIGERS.—La foule manifeste quand les joueurs changent de positions et on lance des bouteilles aux Cardinals. Cochrane doit aller lui-même demander aux amateurs de cesser leur démonstration hostile contre Medwick. Les huées reprennent et à la demande du juge Landis, Medwick est retiré du jeu. Fullis va jouer à gauche. Cochrane cogne à Rothrock. Gehringer est retiré. Durocher à Collins. Goslin est retiré sur "foul" par Collins. 0-0-0.

SEPTIEME MANCHE

CARDINALS.—Orsatti frappe à White. Durocher frappe un triple au centre. Dean est retiré. Owen à Greenberg. Martin est sauf au premier sur une erreur de Gehringer. Durocher scorant le 10e point du St-Louis. Rothrock est au bâton quand Martin vole le second but. Rothrock fait un double et Martin score. Frisch frappe à Fox. 2-2-1.

TIGERS.—Rogell frappe à Durocher. Greenberg est retiré au bâton. Owen est retiré. Frisch à Collins. 0-0-0.

HUITIEME MANCHE

CARDINALS.—Fullis frappe un simple au centre. Collins cogne à Fox. Delancey est retiré. Gehringer à Greenberg. Fullis allant au second. Orsatti a son but sur balles. Marberry remplace Bridge. Durocher force Orsatti au second, cognant à Gehringer. 0-1-0.

TIGERS.—Fox cogne un double. Walker frappe pour Marberry et cogne à Fullis. White est retiré au bâton. Cochrane est retiré sur "foul" par Rothrock. 0-1-0.

NEUVIEME MANCHE

CARDINALS.—Crowder lance pour Détroit et Hayworth est revenu. Dean cogne à Goslin. Martin fait un "foul" à Greenberg. Rothrock est retiré au bâton. 0-0-0.

TIGERS.—Gehringer fait un simple à gauche. Goslin force Gehringer au second. Collins à Durocher. Rogell cogne un simple à son tour. Goslin allant au second. Greenberg est retiré au bâton. Owen force Rogell au second. Frisch à Durocher. 0-2-0.

CARDINALS

	AB	R	H	PO	A	E
Martin, 3e	5	3	2	0	1	0
Rothrock, c.d.	5	1	2	4	0	0
Frisch, 2e	5	1	1	2	6	0
Medwick, c. g.	4	1	1	1	1	0
Fullis, c. g.	1	0	1	1	1	0
Collins, 1er	5	1	4	7	2	0
Delancey, r.	5	1	1	5	0	0
Orsatti c.c.	3	1	1	2	0	0
Durocher, c. a.	5	1	2	4	2	1
J. Dean, l.	5	1	2	1	0	0
	43	11	17	27	11	1

TIGERS

	AB	R	H	PO	A	E
White, c.c.	4	0	0	3	0	1
Cochrane, r.	4	0	0	2	2	0
Hayworth, r.	0	0	0	1	0	0
Gehringer, 2e	4	0	2	3	5	1
Goslin, c. g.	4	0	0	4	0	1
Rogell, c.a.	4	0	1	3	1	0
Greenberg, 1er	4	0	1	7	0	0
Owen, 3e	4	0	0	1	2	0
Fox, c. d.	3	0	2	3	0	0
Auker, l.	0	0	0	0	0	0
Rowe, l.	0	0	0	0	0	0
Hogsett, l.	0	0	0	0	0	0
Bridges, l.	2	0	0	0	0	0
Marberry, l.	0	0	0	0	0	0
xWalker	1	0	0	0	0	0
Crowder, l.	0	0	0	0	0	0
	34	0	6	27	10	3

St-Louis	007 002 200—11	17	1
Détroit	000 000 000— 0	6	3

x frappe pour Marberry à la 8e.

SOMMAIRE.—Points sur coups de: Frisch, 3, Collins, 2, Delancey, Dean, Medwick, Rothrock. Deux buts: Rothrock, 2, Dean, Frisch, Delancey, Fox, 2. Trois-buts: Medwick, Durocher. Buts volés: Martin, 2. Double-jeu: Owen à Gehringer à Greenberg. Laissés sur les buts: St-Louis, 9; Détroit, 7. Buts sur balles: Auker 1 (Rothrock); Hogsett 2 (Orsatti, Martin); Bridges, 1 (Orsatti). Retirés au bâton: par Dean, 5 (Greenberg, 3, Bridges, White); par Auker, 1 (Martin); par Bridges, 1 (Dean). Coups sûrs contre: Auker, 6 en 2 1-3 manches; Rowe, 2 en 1-3 manche; Hogsett, 2 en 0 manche; Bridges, 7 en 4 2-3 manches; Marberry, 0 en 1-3 manche; Crowder, 0 en 1 1-3 manche. Lanceur perdant: Auker.

Arbitres: Geisel, Reardon Owen et Klem. Duré de la partie: 2-18 heures.

Le billard

Melborne, Australie, 10. — La finale pour le championnat mondial au billard professionnel se jouera à partir du 15 octobre, ici, alors que Walter Lindrum, d'Australie, commencera une série avec Joe Davis, d'Angleterre.

Le St-Louis n'a fait qu'une bouchée du Détroit, hier, cognant 17 hits pour 26 buts contre les lanceurs ennemis pendant que Dizzy Dean était solide ne donnant que six coups et recevait un bon support.— Tous les Cardinals firent au moins un hit et un point dans cette joute qui vit les Tigers employer six lanceurs.— Sept points mettent la partie sur la glace dans la 3e manche.— Medwick doit se retirer à la 7e manche quand les spectateurs menacent de lui faire un mauvais parti.

QUATRE VICTOIRES PAR LES DEAN

Détroit, 10.—Spéc.— La plus grande débandade d'une équipe baseball que l'on ait vue dans une série mondiale a été enregistrée hier, alors que les St-Louis Cardinals ont blanchi les Détroit Tigers par 11 à 0 pour gagner la septième et décisive partie de la classique de 1934, donnant ainsi le championnat mondial à la ligue Nationale sur la ligue Américaine. Ce fut une victoire aussi complète que pouvaient l'espérer les supporteurs des Cardinals et ce fut un grand triomphe pour Dizzy Dean. Le fameux lanceur des champions, vainqueurs dans la première partie, se fit battre chez lui samedi dernier mais il prit une éclatante revanche hier, en tenant les Tigers à six hits pour gagner sa seconde partie. Comme son frère Paul a aussi gagné deux joutes, ce sont les Dean qui ont donné le titre aux Cardinals, tout comme ils leur avaient donné le championnat de la ligue Nationale avec leur 49 victoires durant la saison régulière.

Le manque de tactiques de la part de Mickey Cochrane, gérant du Détroit, dans la sixième joute, lundi, eut sa répercussion hier. Mickey envoya alors Schoolboy Rowe contre Paul Dean, avec l'espoir de voir la série se terminer en six joutes. Il prenait aussi le risque de voir son as se faire battre, ce qui égaliserait les chances et le laisserait sans lanceur pour la partie finale, la partie qui déciderait du championnat. C'est cette dernière chose qui se produisit. Les Cardinals étaient en grande condition et ils frappèrent 17 fois contre les balles de six lanceurs, Rowe luimême étant incapable de les arrêter.

Et pendant ce temps, le brillant Dizzy Dean avait une victoire facile à sa portée, surtout après que les Cardinals eussent scoré sept points dans la troisième manche. Dean ne donna que six hits et par deux fois seulemendt il fut en danger. Les Tigers placèrent des hommes sur les buts dans cinq manches mais seul Greenberg put dépasser le second.

A la deuxième manche, Rogell prit son premier sur une erreur de Durocher mais Owen le força au second. Dans la 4e manche, Gehringer fit un simple mais Rogell le força à son tour au second. Greenberg ouvrit la 5e manche avec un simple, son seul hit de la journée car il se fit retirer trois fois au bâton, et il se rendit au troisième sur le double de Fox. Bridges et White ne purent les faire avancer cependant. Foxx cogna un autre double pour ouvrir la septième visite des Tigers au bâton mais Walker cogna à Fullis. White fut retiré au bâton et Rothrock retira Cochranepour laisser Fox sur le sac. De nouveau, dans la 9e manche, les Tigers purent avoir l'espoir de scorer lorsque Gehringer ouvrit la manche avec un simple. Il fut forcé par Goslin au second et Goose se rendit sur le deuxième sac sur le simple de Rogell ensuite. C'était une belle chance pour Greenberg de se signaler mais il fut retiré au bâton. Owen força ensuite Rogell au second pour finir la partie. Dizzy ne donna aucun but sur balles et en plus de retirer trois fois Greenberg au bâton, il fit mordre la poussière à Bridges et White.

Ce n'est pas seulement dans la boite que Dizzy se signala mais il participa aussi à l'attaque de son club au bâton en faisant deux hits en cinq essais. Tous les réguliers des Cardinals firent au moins un point et un coup sûr, Collins étant le héros avec quatre simples consécutifs pour un record. Pepper Martin frappa deux fois en lieu sûr, comme Rothrock, Durocher et Dean, et il scora trois points. Chick Fullis joua dans le champ-gauche à la 7e manche et il fit un hit mais ne put scorer.

Il fallut employer Fullis dans l'extérieur à cause de la manifestation faite par les spectateurs de cette section à Medwick. Dans la 6e manche, Medwick avait cogné un tribpe et il bouscula Owen en arrivant au 3e but. Les deux joueurs se chamaillèrent un peu et la foule, découragée par la défaite de ses favoris, prit Medwick à partie. Quand ce joueur s'en alla pour occuper son poste, on le reçut avec un orage de bouteilles, de fruits, etc., et il fallut interrompre le jeu. La police fut dépêchée dans la section, mais sans résultat. Cochrane alla lui-même demander aux gens de se calmer, mais on continua à huer le joueur des Cardinals. C'est alors que le commissaires Landis intervint pour exiger de Frankie Frisch, le gérant du St-Louis, la retraite de Medwick. On discuta quelque peu dans la loge du juge puis Medwick voulut reprendre sa place sur le banc. La démonstration hostile recommença et "Duckey Wucky" dut se retirer sous la protection de la police.

Les champions firent un hit dans chaque manche, excepté les 5e et la 9e, et ils laissèrent neuf hommes sur les buts. Auker accorda un double à Rothrock dans la première manche puis des simples à Collins et Orsatti dans la 2e, mais un double jeu le sauva alors.

Les Cardinals se reprirent dans la manche suivante quand ils envoyèrent 13 hommes au bâton pour scorer sept points avec sept hits et trois buts sur balles. Durocher débuta en cognant à White. Dean fit un double et il se rendit au troisième sur le simple de Martin, qui vola le second. Les buts furent remplis quand Rothrock eut quatre balles. Frisch vint alors cogner un double qui valut trois points et qui signifia la retraite de Auker. Le grand Rowe vint sur le monticule mais il ne résista pas longtemps. Il réussit à retirer Medwick, Rogell à Greenberg, mais Collins fit un autre simple et Frisch scora. Quand Delancey frappa un double à son tour, pour faire compter Collins, Hogsett fut dépêché dans la boite. Il accorda un but gratuit à Orsatti et se fit toucher pour des simples par Durocher et Dean, ce dernier faisant scorer Delancey. Il y avait encore trois hommes sur les buts et Hogsett prépara sa sortie en accordant quatre balles à Martin, forcant Orsatti à scorer le 7e point des Cardinals Bridges vint lancer et Rothrock força alors Martin au second, pour finir la manche.

Bridges fut assez solide dans les deux manches suivantes car il n'accorda qu'un simple à Collins dans la 4e manche. Il fut de nouveau en trouble dans la 6e manche cependant car Martin débuta en frappant un simple et en se rendant au second sur une erreur de Goslin. Rothrock et Frisch furent retirés puis Medwick cogna un triple pour envoyer Martin au marbre. Collins fit scorer Medwick ensuite avec un simple, le cogneur se rendant au second sur une erreur de White. Delancey termina la manche en se faisant retirer au bâton.

Deux autres points furent faits dans la 7e manche quand Durocher cogna un triple pour scorer quand Martin fut sauf au premier sur une erreur de Greenberg. Martin vola encore le second-but et il scora le onzième et dernier point du St-Louis sur le double de Rothrock, qui avait déjà eu un coup semblable.

Fullis fit un simple à la 8e manche et se rendit jusqu'au 3e pendant que l'on retirait Delancey, puis Orsatti eut quatre balles après que Collins eut été retiré. Marberry vint lancer pour Détroit et Durocher força Orsatti au second. Alvin Crowder lança la 9e manche sans accorder de hit.

Les chiffres

Voici quels furent les chiffres pour la 7e partie de la série mondiale, hier, à Détroit :

Assistance : 40,902 personnes.
Recettes : $138,063.00.
Part des clubs : $29,338.39.
Part des ligues : $29,338.39.
(Part du conseil : $20,709.45.

Pour toute la série, les chiffres furent comme suit :

Assistance : 281,510 personnes.
Recettes : $1,031,341.00.
Part des joueurs : $299,785.69.
Part des ligues : $144,238.57.
Part des clubs : $144,238.57.
Part du conseil : $154,811.15.

Part des joueurs

Détroit, 10 — Le championnat du monde, au baseball, va valoir à chaque joueur des St-Louis Cardinals un montant de $5,941.19, tandis que chaque joueur des Détroi Tigers, vaincus dans la classique, recevra un montant de $4,313-90, a-t-il été annoncé hier.

Les records

Le score de 11 à 0 imposé aux Tigers par les Cardinals, hier, est le blanchissage le plus décisif enrégistré dans la série mondiale depuis que Christy Methewson blanchit les Athlétics par 9 à 0 en 1905.

Les quatre simples de Jimmy Collins ont égalisé le record de la série, record qui avait déjà été égalisé dans la première joute par Joe Medwick.

Une autre recette de plus de $1,000,000, a été encaissée dans la série, ce qui arrivait pour la première fois depuis 1931.

Les Cardinals ont conservé intact leur record d'avoir toujours gagné le titre mondial quand la série est allée à sept parties. Ils gagnèrent de cette façon en 1926 et en 1931.

Il refuse

Waterloo, Io. 10 — Jack Dempsey, ancien champion du monde, a refusé l'offre de $100,000, qu'on lui fit pour aller rencontrer Luis Angel Firpo à Buenos Aires en janvier prochain. Jack prétend qu'il peut faire autant d'argent aux Etats-Unis en arbitrant des combats de boxe et de lutte.

QUEBEC SPORTIF
ENREGISTRE
Equipement de chasse au complet;
Louage de fusils, etc.
Achats et échanges de fusils et carabines usagés.
108, RUE ST-JEAN
QUEBEC

Le hockey

La ligue des Bons Sports aura peut-être huit clubs

Le président Pierre Lachance a sept demandes présentement et si tous les clubs décident d'opérer, il cherchera une huitième équipe.— Nouvelle réunion vendredi soir.

DANS LA LIGUE RAILWAY-PAPER

Pierre Lachance est probablement le seul président d'une ligue de hockey à ne pas rencontrer de difficultés dans la formation de son circuit cette année. Il a tenu une autre réunion de la ligue des Bons Sports, hier soir, à l'Arena, et trois clubs ont déjà déclaré qu'ils étaient prêts à opérer. Le Silver Granite, le St-Pascal et le club du Dr Léo Robert ont annoncé au président qu'il étaient prêts à commencer leurs opérations.

Le Royal 22e Régiment avait aussi un représentant et l'on fera savoir une réponse officielle ce matin, au président. Trois autres clubs, le Laval, le Carignan et le Jobin, doivent donner une réponse définitive lors de la prochaine réunion, convoquée pour vendredi soir à l'Arena. Si les sept clubs mentionnés décidaient de faire partie de la ligue, Pierre Lachance chercherait alors une huitième équipe, qu'il devrait trouver facilement.

Au cours de la réunion d'hier, le vice-président Guy Lavallée, de la Q.A.H.A., a fait connaître aux clubs quelques uns des règlements de l'Association et il se pourrait que le circuit soit affilié comme Intermédiaire B. On ne prendra une décision que plus tard, quand les rangs auront été comblés pour les franchises.

Nap. Côté, parlant au nom de l'Arena, a déclaré hier, que certains joueurs locaux n'avaient pas su se conduire en gentleman par le passé et qu'on avait décidé de les barrer de la liste des équipiers figurant dans les ligues jouant à l'Arena. Les noms seront communiqués aux clubs intéressés.

LA RAILWAY-PAPER

Une assemblée de la ligue Railway-Paper est cédulée pour ce soir, à 7 h. 30, à l'hôtel St-Louis. L'Anglo, le Laval et le C. P. R. ont déjà annoncé qu'ils étaient disposés à opérer mais on ne sait encore quelle sera la quatrième équipe. Le président Carbonneau espère cependant que la situation sera réglée une fois pour toutes au cours de cette réunion.

A ST-ROMUALD

Le club Atkinson, de St-Romuald, vient de commencer sa réorganisation et il présentera, au cours de la prochaine saison, une équipe capable de bien figurer contre tous les clubs indépendants de la région. L'Atkinson se rendit en finale, dans la série Indépendante annuelle, et il espère décrocher le championnat le printemps prochain.

IL SERA ARBITRE

Fort Erié, Ont. 10 — Stanley Jackson, ancien joueur des Boston Bruins et de quelques autres clubs professionels, puis entraineur des Abbies de Charlottetown l'an dernier, a déclaré qu'il voulait demander une position d'arbitre dans la ligue Internationale pour la prochaine saison. S'il n'y a pas de vacance, il retournera dans les Provinces Maritimes pour arbitrer dans le Big Four amateur.

Babe Ruth se retirera s'il ne peut obtenir une gérance

Dans une déclaration officielle faite, hier, le Bambino annonce qu'il n'a pas l'intention de signer un contrat comme joueur seulement en 1935.

PAS D'OUVERTURE A NEW-YORK

Détroit, 9. — A moins d'avoir une gérance en 1935, Babe Ruth se retirera du baseball. Telle est la déclaration catégorique qu'a faite le Bambino, hier, alors qu'il était interrogé par les journalistes. Il a spécifié qu'un contrat comme joueur seulement, ne pouvait l'intéresser, car il n'a pas l'intention de passer l'été assis sur un banc, à attendre une occasion d'aller au bâton.

Ruth aurait bien aimé prendre la direction des Yankees, pour lesquels il joue depuis nombre d'années, mais ses chances actuelles sont plutôt minces. Joe McCarthy a un contrat valide pour 1935 e l'on doute fort que le colonel Ruppert soit disposé à donner $35,000. à McCarthy pour le renvoyer. De plus, Ruppert parait satisfait du travail de son gérant actuel, car il fit une déclaration dans ce sens vers la fin de la saison. Le colonel aurait voulu envoyer le Bambino à la gérance du Newark International, en 1935, pour lui permettre de prendre de l'expérience, quitte à le faire graduer en 1936, mais Ruth ne veut pas aller dans les ligues mineures et cela se comprend. Il se retirera donc s'il ne se trouve aucune ouverture dans les gérances des ligues majeures.

La demande de Lasky n'a pas été accordée

New-York, 10 — La Commission de Boxe de New-York a renvoyé hier le projet logé par Art Lasky au sujet de la décision qu'il perdit contre Steve Hamas vendredi dernie, au Madison Square Garden. Lasky se présenta devant les Commissaires hier, et il demanda que la décision de l'arbitre Billy Kavanaugh fut renversée. On décida cependant que l'officiel avait agi sincèrement et la demande fut renvoyée.

A l'Aréna

L'Arena sera ouvert aux enfants demain après-midi, jeudi, de deux heures à quatre heures, les jeunes étant seuls admis à patiner durant l'après-midi.

Jambe fracturée

Richmond, Ind., 10. — Glenn Chapman, extérieur des Brooklyn Dodgers, de la ligue Nationale, s'est fracturé la jambe droite en glissant au second but, lors d'une partie de baseball entre les Lincos locaux et les Shroyers de Dayton. Les médecins ont déclaré que la fracture ne mettrait pas fin à la carrière de Chapman pourvu qu'il n'y ait point de complications.

Le croquet

Thetford, 10. — La deuxième série du tournoi de croquet qui avait lieu chez les Chevaliers de Colomb de Thetford, a dû être arrêtée, à cause du froid et de la mauvaise température. C'est dommage, car les joutes étaient très contestées et intéressantes au possible. L'on pourra continuer la série,... l'été prochain !...

Quilles à l'O. D. J.

Thetford, 10. — Les quilleurs de Thetford, ont eu une grande assemblée à l'O.D.J., vendredi soir dernier, pour reformer les cadres de leur ligue. M. T. Labbé, maire de Thetford, a été réélu président et M. Félicien Bolduc, secrétaire. A date, quatre équipes sont formées, et l'on s'attend de recevoir encore 3 ou 4 entrées. Les clubs qui ont donné leur adhésion sont les suivants : "R.C.M.P.", St-Georges, "T. Labbé", C. de C. Les allées subiront une toilette dans le cours de la semaine et la série débutera dans le cours de la semaine prochaine.

La ligue Intérieure d'anneaux de Québec

Les amateurs d'anneaux sont priés de bien vouloir prendre note que c'est ce soir, au local du club St-Jacques Inc., qu'aura lieu la deuxième grande réunion de ce circuit en formation pour sa onzième année consécutive. Cette réunion, qui est appelée pour 7 h. 45 précises, aura lieu à 292 3-4 rue St-Olivier. Après avoir fait leur dépôt réglementaire, les représentants des clubs seront appelés à choisir les officiers qui auront charge de ce circuit durant la prochaine saison. Pour faire suite à ces deux items importants, des questions de la plus haute importance seront étudiées. Etant donné que cette assemblée s'annonce comme devant être assez longue, la direction invite tous les représentants à arriver à l'heure annoncée. Donc, amateurs d'anneaux, en foule ce soir au local du club St-Jacques Inc. situé a 292 3-4 rue St-Olivier et ceci pour 7 h. 45 précises.

R. Jacques,
Publiciste.

A Broughton-Est

Broughton-Est, 10. — Le club du Village a remporté une autre victoire dimanche dernier, bien que la température ne fut pas très favorable au baseball. Les joueurs de la Station vinrent au village avec l'espoir de prendre une revanche mais les Villageois gagnèrent encore par 32 à 23. Les vainqueurs sont disposés à recevoir de nouveau leurs adversaires de la Station.

Au club St-Jacques Inc.

Les officiers, ainsi que les membres de ce club, situé à 292 3-4 rue St-Olivier, désirent souhaiter aux officiers ainsi qu'à tous les représentants la plus cordiale bienvenue à l'occasion de leur visite ce soir pour la deuxième grande assemblée de réorganisation de ce circuit.

Klick-Dublinsky

New-York, 9. — Le promoteur James Johnson, du Madison Square Garden, a annoncé qu'il avait bâclé une bataille entre Frankie Klick, de Los Angeles, et Harry Dublinsky, de Chicago, pour le 2 novembre prochain. Les deux boxeurs sont considérés comme de sérieux aspirants au championnat semi-moyen détenu par Jimmy McLarnin. Le combat aura lieu au Garden.

Lou Gehrig a enfin réalisé son ambition

Le 1er but des Yankees finit la saison en tête pour la moyenne au bâton et pour les circuits.

P. WANER SECOND

New-York, 1. — Lou Gehrig vient de réaliser, cette année, la plus grande ambition de toute sa carrière: finir une saison en tête des cogneurs de circuits tout en étant le meilleur frappeur chez les réguliers des deux ligues majeures.

Dans la dernière partie de la saison, il est allé au bâton quatre fois et il a cogné trois hits pour monter sa moyenne de saison à .363 points, soit un de plus que Paul Waner, des Pirates, qui mène par dix points dans la Nationale. De plus, Lou a fait un circuit pour totaliser 49 coups, finissant ainsi l'année avec une marge de cinq sur Jimmy Foxx, des Athlétics. Le rêve du fameux joueur des Yankees s'est ainsi complètement réalisé.

Les circuits ont été beaucoup plus nombreux cette année que par le passé, dans les majeures, le total étant de 300 supérieur à celui de l'an dernier, mais il ne s'est pas trouvé un joueur pour briser le record de 60 coups de Babe Ruth, record établi en 1927. La balle rapide a aidé les frappeurs de la Nationale, qui firent 656 circuits, cette anée, comparé à 460 l'an dernier. On en avait cognés 626 dans l'Américaine en 1933 et l'on en fit 688 cette année.

Mel Ott n'a pas frappé beaucoup au cours des récentes semaines, mail il avait pris l'avance plus tôt et il partage la première position avec Jim Collins, des Cardinals, pour le total des circuits. Il en ont cognés chacun 35.

Dans la moyenne au bâton, Gehrig a fini avec sept points de marge sur Gehringer, des Tigers, tandis que Manush, des Sénateurs, Simmons, des White Sox, et Grenberg, des Tigers aussi, suivaient. Terry eut .352 dans la Nationale et il menait par 14 points sur Cuyler, des Cubs, qui finit troisième. Voici le classement final des meilleurs frappeurs des deux ligues:

LIGUE AMERICAINE	P	AB	R	H	Pct
Gehrig, N.Y.	153	579	128	210	.363
Gehringer, Dét.	154	601	132	214	.356
Manush, Wash	137	556	89	194	.349
Simmons, Chic.	138	557	102	192	.345
Greenberg, Dét.	153	592	118	201	.340
LIGUE NATIONALE	**P**	**AB**	**R**	**H**	**Pct**
P. Waner, Pitts.	146	599	122	217	.362
Terry, N. Y.	153	602	109	212	.352
Cuyler, Chic.	142	599	80	139	.338
Vaughan, Pitts.	149	548	115	186	.333
Collins, St-L.	154	600	115	200	.333

Damistes québécois à Thetford, dimanche

Thetford, 10. — Dimanche dernier, quelques damistes de Québec, faisant partie de l'Association Nationale des damistes de Québec, rendaient visite à leurs amis de Thetford. Plusieurs parties furent jouées, mais les Québécois durent s'en retourner avec une défaite, le Thetford, scorant 10 1-2 contre 8 1-2. Le Thetford alignait : MM. Jos. Madore, Alph. Gagné, Jos. Auclair, Jos. Dussault, L. Lafond, Ed. Savoie, Jos. Perron, N. Gagné, H. Doyon, P. Boissonneault, Alp. Savoie et S. Breton, contre MM. L. Vicher, A. Bilodeau, A. Bédard, Eug. Carpentier, René Brûlotte, Nap. Drouin et Jos. Fleury, de Québec.

Les Six Jours

Montréal, 10 — L'équipe Van Kempen-Gachon menait par un point hier soir, dans la course de Six Jours qui se dispute au Forum. Les deux coureurs avaient parcouru 854 milles 7 tours et ils avaient 10 points à leur actif, un de plus que Vopel et St-Laurent. Walthour et Lepage avaient parcouru la même distance mais ils n'avaient que sept points.

Ils laissèrent $600,000

St-Louis, 10. — Les visiteurs qui vinrent à St-Louis pour assister aux trois parties de la série mondiale entre les Détroit Tigers et les Cardinals au parc Sportsman, ont dépensé environ $600,000, dans la ville, a-t-il été annoncé par Charles F. Hatfield, gérant du Bureau des Conventions de la ville. On calcule qu'il y eut 15,000 visiteurs et qu'ils dépensèrent en moyenne $40. chacun durant leur séjour à St-Louis.

A Montréal

Barrie, Ont., 10. — Il semble maintenant certain que la série finale pour la coupe Mann, emblème du championnat amateur canadien à la crosse, aura lieu à Montréal, l'an prochain. Les délégués de la Canadian Amateur Lacrosse Association se sont déclarés en faveur de la métropole pour la série de championnat de 1935.

Le Huron

L'assemblée générale du club de raquetteurs Le Huron, pour l'élection des officiers, aura lieu ce soir aux salles de l'Union Commerciale, rue du Pont. On compte sur la présence de tous les intéressés.

Les coureurs

Une course Québec à Ste-Anne de Beaupré et retour aura lieu le 21 du courant et les coureurs qui désirent y participer sont priés de communiquer avec Lucien Brousseau, 262 Charest, entre 6 et 8 heures le soir.

La petite série mondiale a été gagnée par le Columbus

Les Red Birds gagnèrent la neuvième joute par 13 à 8, hier soir, après que le Toronto eut égalisé les chances dans l'après-midi.

LES LEAFS GAGNERENT PAR 5 A 1

Columbus, 10 — Le championnat mondial dans le baseball mineur a été gagné par les Red Birds de Columbus, champions de l'Association Américaine, qui ont défait les Toronto Leafs par 13 à 8 hier soir pour s'emparer de la neuvième et dernière partie de cette petite série mondiale. Il fallut aller à la limite, cependant, car les champions de la ligue Internationale égalisèrent les chances à quatre parties chaque club hier après-midi, en scorant 5 à 1. Les amateurs qui avaient assisté à la partie de l'après-midi furent admis gratuitement à la joute du soir.

Les Leafs gagnèrent la huitième partie quand Gene Schott espaça sept hits aux Birds pendant que ses coéquipiers cognaient 11 fois contre Klinger, Teachout et Cross. Les deux clubs cognèrent beaucoup plus rondement dans la partie du soir, le Columbus ayant cependant le meilleur du jeu.

Les champions mineurs firent 16 hits contre cinq lanceurs hier soir. Hollingsworth, Blake, Hilcher, Patterson et Frazier furent impuissants contre leurs rivaux. Green, Lucas ,Heusser et Angbey se firent toucher cependant 13 fois.

Coin des Carreaux

Dizzy et Paul Dean ont tenu jusqu'à la fin leurs promesses faites le printemps dernier à la direction des Cardinals. Ils ont envoyé d'abord leur club dans la série mondiale en remportant 49 victoires entre eux, durant la saisen régulière, puis ils ont gagné chacun deux fois dans la classique annuelle pour donner le titre au St-Louis. C'est encore mieux que tout ce que l'on pouvait espérer. Paul a gagné deux joutes en deux essais tandis que Dizzy, après avoir pris la partie d'ouverture, connut un échec dimanche. Il revint à l'action hier, après seulement une journée de repos, et il a pris une éclatante revanche sur ses adversaires. Au cours des cinq parties qu'ils lancèrent, les Dean n'ont donné que 36 coups sûrs, soit une moyenne d'un peu plus de sept par joute. C'est excellent et cela vaut bien le championnat mondial.

* * *

L'erreur que fit Cochrane en envoyant Rowe dans la boite pour la sixième joute a eu sa répercussion hier. Si Mickey avait gardé son fameux Schoolboy pour la joute décisive, les Tigers auraient mieux figuré et ils n'auraient pas été écrasés. Les supporteurs du club n'auraient pas eu non plus à fournir une démonstration de leur pauvre esprit sportif. Il y a longtemps que l'on sait, de par le monde, que les Américains sont mauvais perdants. Ils en ont donné une autre preuve hier, quand les amateurs de Détroit faillirent massacrer Medwick dans le champgauche. Medwick fut la victime involontaire car on profita du moindre prétexte pour se venger de tous les Cardinals. Détroit était si certain de la victoire que les habitants de la ville des autos ne pouvaient comprendre la chute des idoles. On se vengea donc sur un joueur pour augmenter à l'étranger l'idée que l'on a du pauvre esprit sportif des Américains.

* * *

Les trois parties de la série mondiale qui eurent lieu à St-Louis attirèrent 110,101 personnes qui payèrent leur admission, ce qui est le meilleur chiffre d'assistance pour trois jours, au Sportsman Park, depuis la série de 1926. Les Cardinals reçurent alors les Yankees et il y eut 116,085 spectateurs pour les trois joutes. Le résultat de cette année est tout de même satisfaisant, si l'on tient compte surtout du fait que les amateurs de St-Louis négligèrent complètement leurs deux équipes durant la dernière saison.

* * *

A Détroit, les trois premières joutes ont été suivies par 130,508 spectateurs, des milliers de personnes ne pouvant entrer dans le parc à cause du manque d'espace. C'est dire qu'il y eut 20,407 spectateurs de plus au parc Navin. En tenant compte de trois joutes à chaque endroit seulement, on voit que la recette à St-Louis a été de $469,148, tandis qu'elle ne fut que de $423,630, à Détroit, où l'on vit plus de monde. C'est que Sam Breadon, président des Cardinals, sait mieux organiser son affaire que Frank Navin quand il s'agit de vendre les billets. A St-Louis, on réserve presque tous les sièges tandis que la quantité est limitée à Détroit.

* * *

Dizzy Dean, comme joueur de baseball, est évalué à $100,000, et l'on a été surpris de voir Frankie Frisch utiliser ce lanceur comme coureur- suppléant dans la joute de samedi dernier. On se souvient que Dean fut frappé à la tête en voulant courir du premier au second et il aurait pu être blessé très dangereusement. Le gérant des Cardinals a cependant expliqué sa position au cours de cette partie. Il venait d'employer Davis, son second receveur, comme frappeur d'occasion et devait garder Healey, l'autre receveur, en cas d'accident à Delancey, puisque Davis n'était plus éligible pour retourner dans la partie. Orsatti avait mal aux jambes et l'on se demandait s'il finirait la partie. Il fallait donc garder Fullis comme extérieur-suppléant, en cas de besoin. Il y avait deux intérieurs de réserve, Whitehead et Crawford. Le premier marchait avec difficulté et Crawford devait être gardé en cas d'accident, lui aussi. Il ne restait que des lanceurs et cinq hommes passèrent dans la boite. Dizzy était seul disponible alors et malgré sa valeur comme artilleur, il fallait l'utiliser. Ce geste faillit coûter $100,000. aux Cardinals quand même.

La série entre National et Lévis

Le mauvais état du terrain a empêché le National et le Lévis de continuer leur série de deux dans trois pour la coupe Jos. Clark, dimanche dernier.

Vu les nombreux retards apportés à la continuation de la série on se propose de la terminer dimanche prochain au terrain du Lévis avec un double, si nécessaire.

Le National a remporté la joute initiale il y a trois semaines. Les clubs prendront de nouveau le terrain la semaine prochaine et si le National gagne il deviendra possesseur du trophée. Un victoire pour le Lévis égaliserait les chances. Une autre joute serait donc nécessaire. Si cette dernière chose arrivait, les deux équipes s'aligneront aussitôt pour décider du vainqueur.

Bland-Carroll

Ottawa, 9. — Tommy Bland, de Toronto, champion poids-léger canadien, et Eddie Carroll, d'Ottawa, ont signé des contrats pour une bataille de championnat qui aura lieu ici, le 16 du courant. Bland a récemment défendu son titre avec succès contre Carroll, mais il a accepté de donner une revanche au gars de la capitale.

Position finale des meneurs dans les ligues majeures

Voici la position finale des meneurs, pour 1934, dans les deux ligues majeures de baseball :

LIGUE AMERICAINE

Au bâton : — Gehrig, Yankees, .363; Gehringer, Tigers, .356.
Points comptés : — Gehringer, Tigers, 132; Werber, Red Sox, 129.
Points fait compter : — Gehrig, Yankees, 167; Trosky, Indiens, 144.
Hits : — Gehringer, Tigers, 214; Gehrig, Yankees, 210.
Triples : — Greenberg, Tigers, 12; Manush, Sénateurs, 11.
Circuits : — Gehrig, Yankees, 49; Foxx, Athletics, 44.
Buts volés : — Werber, Red Sox, 40; White, Tigers, 28.
Lanceurs : — Gomez Yankees, 26 victoires, 5 défaites; Rowe, Tigers, 24 victoires, 8 défaites.

LIGUE NATIONALE

Au bâton : — Paul Waner, Pirates, .362; Terry, Giants, .352.
Points comptés : — P. Waner, Pirates, 122; Ott, Giants, 118.
Points fait compter : — Ott, Giants, 136; Collins, Cardinals, 128.
Hits : — P. Waner, Pirates, 217; Terry, Giants, 212.
Doubles : — Allen, Phillies, 43; Vaughan, Pirates; Cuyler, Cubs; Collins, Cardinals, 42.
Triples : — Medwick, Cardinals, 17; P. Waner, Pirates, 16.
Circuits : — Ott, Giants, et Collins, Cardinals, 35.
Buts volés : — Martin, Cardinals, 23; Cuyler, Cubs, 15.
Lanceurs : — Dizzy Dean, Cardinals, 30 victoires, 7 défaites; Walker, Cardinals, 12 victoires, 4 défaites.

PEG TOP
CIGARE 5¢
DEPUIS PLUS DE 50 ANS
LE BON VIEUX FAVORI
L. O. GROTHÉ, Limitée,
MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

Etude du problème de l'électricité à Nicolet

Propositions de la compagnie Shawinigan et contre-propositions de la ville.— En cas de refus, la question de la municipalisation sera étudiée.— Importante réunion des principaux intéressés.

UNE REPONSE EST ATTENDUE

NICOLET, 8 (D.N.C.) — La question à l'étude, en cette ville, est celle du renouvellement du contrat de l'électricité avec la Shawinigan Electric Power. En effet, ce contrat renouvelé il y a 10 ans, avec cette compagnie doit expirer au commencemen. du mois d'octobre. Depuis déjà plusieurs semaines, le maire et les échevins de cette ville étudient la question et cherchent un moyen de conclure une entente avec la Shawinigan Electric Power, qui sera plus à l'avantage des consommateurs de cette ville et principalement du petit consommateur que celle contenue dans le contrat expirant au mois d'octobre prochain. Ne pouvant obtenir de la dite compagnie, le montant qu'elle retirait chaque année des consommateurs de Nicolet, le conseil a décidé, au mois de mai dernier, de faire faire lui-même un relevé des montants payés par les consommateurs de l'électricité de cette ville. Croyant que le mois d'avril peut être considéré comme le mois fixant une moyenne dépense de l'électricité pendant tout le cours de l'année, M. Rodrigue Camirand, de cette ville fut chargé par le conseil de passer dans chaque demeure des consommateurs et de prendre note du montant payé par chacun d'eux pour leur dépense d'électricité dans le cours du mois d'avril. Tous, sachant que ce travail était dans leur intérêt, se firent un devoir de donner au préposé à ce relevé tous les renseignements nécessaires.

Or, d'après ce relevé voici les montants payés par les consommateurs de la ville de Nicolet à la Shawinigan Electric Power dans le cours du mois d'avril :

Montant payé pour la lumière pendant le mois d'avril 1934	$1,213.99
Montant payé pour les moteurs pendant le mois d'avril 1934	716.83
Montant payé pour le chauffage pendant le mois d'avril 1934	99.11
Montant payé pour réservoir à eau pendant avril 1934	20.74
Total	$2,050.67

D'après ce relevé, le conseil croit avoir une idée approximative du montant total que la Shawinigan Electric Power retire chaque année de la ville de Nicolet en vertu du contrat qui se termine au mois d'octobre prochain. En vertu de ce dernier contrat, le taux domestique est de 8c le kilowatt avec un escompte de 1c par kilowatt pour paiement dans les 10 jours de la présentation du compte. Le minimum est de $1.00 par mois. Les lampes de rues de 100 C. P. coûtent $18.00 chacune.

Voici maintenant les nouvelles propositions de la Shawinigan Power pour le renouvellement du contrat :

Taux domestiques

Charge de service par mois: 0.33 plus .05 pour les premiers 60 KWH du mois. .02¼ pour les 140 KWH suivants.

.01½ pour la balance de la consommation pendant le mois. 10% d'escompte pour paiement des les dix jours de la présentation du compte.

Minimum $1.00 par mois.

Note. Ajouter 5 KWH à la première échelle pour chaque appartement au-dessus de 12.

Taux commercial

Charge de service par KVA de demande par mois .33 plus .05 pour les premières 125 heures d'usage de la demande du mois.

.01¼ pour la balance de la consommation du mois.

Escompte 10% pour paiement dans les 10 jours de la présentation du compte.

Minimum $1.00 par mois.

Note. — Eglises seulement: Escompte additionnel de 15%.

Eclairage de rues

A la signature du contrat :

Lampes de 10 C. P. par année chacune $16.25 net.

Après la première année $15.62 net.

Après la deuxième année et pour la balance du contrat $15.00 net.

Franchise 10 années

Avant de signer ce nouveau contrat, les membres du conseil ont voulu consulter les intéressés. A cet effet, vendredi le 21 septembre courant le conseil réunissait un certain nombre de consommateurs et leur exposait les nouvelles propositions de la Shawinigan Power.

Le lendemain, samedi le 2 septembre, il y eut une séance spéciale du conseil où l'on adopta les propositions qui doivent être faites à la Shawinigan Power par la ville de Nicolet, selon le désir exprimé par les consommateurs d'électricité lors de leur réunion du jour précédent.

Voici en résumé les principales propositions que la ville tient à faire accepter par la Shawinigan lors du renouvellement du contrat au commencement d'octobre prochain, et qui favoriseront le petit consommateur: La ville demande que le taux de .05 soit chargé pour les 30 premiers KWH; .03 pour les 30 KWH suivants; .02¼ pour les 40 KWH suivants et .01½ pour la balance; que le minimum soit de .75c; que la force motrice soit de $30.00; et que le prix des lampes de rues soit de $12.00. La majorité des échevins semble contre la proposition de franchise de 10 ans. Tous préfèrent aucune franchise, mais s'il y a lieu de consentir à une franchise qu'elle ne soit pas plus que pour 2 ou 3 ans.

A l'appui de ces propositions le conseil cite l'exemple de plusieurs municipalités à peu près de même population et de même consommation que la ville de Nicolet desservies par la Southern à des taux beaucoup plus favorables que ceux offerts actuellement par la Shawinigan Power. Si la Shawinigan Power refuse de faire des concessions véritablement avantageuses pour le consommateur nicolétain, un grand nombre de citoyens sont en faveur de la municipalisation de l'électricité en cette ville. Après information prise dans plusieurs municipalités, la ville de Nicolet semble être l'une des municipalités de la rive sud du St-Laurent qui est la plus exploitée par la Shawinigan Power. Tous les consommateurs de cette ville attendaient avec impatience l'expiration du contrat se terminant au mois d'octobre 1934 afin de pouvoir se libérer du trust qui les étreinte depuis un si grand nombre d'années. Tous, par l'intermédiaire de leurs représentants au conseil de ville, osnt décidés de lutter jusqu'à leurs dernières ressources pour obtenir des taux d'électricité populaires, protégeant ainsi le petit consommateur.

Lundi le 1er octobre courant le Conseil de ville recevrait à 8 hrs du soir en la salle de l'Hôtel de Ville, deux représentants de la Parenteau et Langlois, en rapport Shawinigan Electric Power, MM. avec la question du renouvellement du contre de l'électricité, se terminant le 6 octobre courant entre la ville et cette compagnie.

En réponse à l'offre que la ville a fait à la Shawinigan lors de sa séance du conseil samedi le 29 septembre dernier, au sujet du taux domestique, à savoir que la ville était disposée à accepter l'échelle suivante: .05 pour les 30 premiers Kilowatts; .03 pour les 30 suivants, .02¼ pour les 140 suivants et .01½ pour la balance, et $12.00 pour les lampes de rues, les représentants de la Shawinigan ont offert une échelle encore plus avantageuse pour la consommation domestique mais à certaines conditions, à savoir: un taux de $15.00 par lampes de rues et le renouvellement du contrant pour 10 ans. Voici les nouveaux taux offerts par la Shawinigan, lundi le 1er octobre: .05 pour les premiers 30 kilowatts; .03¼ pour les 160 suivants et .01½ pour la balance.

Son Honneur le maire Biron invita M. Parenteau à monter sur le théâtre afin d'entreprendre l'étude des différents projets offerts réciproquement par la Shawinigan et la ville de Nicolet.

M. l'échevin J.-Bte Métivier admet que les taux pour la consommation domestique que la Shawinigan offre à la ville de Nicolet, sont acceptables et soulageront certainement le petit consommateur, mais il s'objecte aux conditions exigées par la Shawinigan, à savoir: au taux de $15.00 par lampe de rue et au renouvelement du contrat pour 10 ans, prétextant qu'une enquête sur les taux de l'électricité vient d'être ordonnée par le gouvernement provincial et qu'avant le rapport de cette enquête, la ville de Nicolet ne veut pas se lier les mains pour 10 ans. Il cite la ville de Richmond, de laquelle il a eu des renseignements de son greffier, qui a la même population et dépense la même quantité d'électricité que Nicolet, à laquelle la Southern Electric vend l'électricité à un taux encore plus bas que ceux que la Shawinigan offrent actuellement à Nicolet et sans qu'il y ait de contrat de franchise de signer entre les deux intéressés.

Son Honneur le maire Biron suggère que la question soit soumise à la Commission des Utilités publiques.

Le représentant de la Shawinigan déclare que si la ville de Nicolet en appelle à la Commission des Utilités Publiques, la Shawinigan exposera aussi ses objections, et le règlement de la question pourrait trainer en longueur de temps. Or pour en arriver à une entente plus courte, le représentant de la Shawinigan dit qu'il n'a pas d'objection que la prochaine lecture des compteurs et les suivantes soient faites en conformité des nouveaux taux offerts par la Shawinigan et qui semblent acceptables par la ville jusqu'au moment où la Shawinigan aura rendu sa décision au sujet du contrat de franchise de 10 ans que la ville de Nicolet ne veut pas signer lorsqu'il aura fait connaitre à la dite compagnie les objections de la ville à ne pas signer ce dit contrat. Cette proposition fut acceptée par le conseil.

M. l'échevin Métivier fait remarquer qu'il serait souverainement injuste de la part de la Shawinigan Electric Power de se venger sur les consommateurs d'électricité de cette ville en les privant des taux assez favorables offerts actuellement par la dite compagnie par le fait que le conseil refuserait de signer un contrat de franchise de 10 ans. Puisque la Shawinigan, après étude, considère que les taux offerts actuellement lui seront encore favorables tout en l'étant aussi aux consommateurs. L'échevin Métivier ne voit pas sur quoi la Shawinigan puisse se baser pour prétendre qu'elle ne pourrait pas retirer les mêmes profits sans avoir de franchise de 10 ans de signer plutôt que si elle en avait une. La plus longue franchise que la ville de Nicolet peut consentir à signer actuellement, déclare l'échevin Métivier, c'est celle d'un an.

Tant qu'au taux de $15.00 par lampe exigé par la Shawinigan au lieu de celui de $12.00 offert par la ville et de l'obligation d'une franchise de 10 ans l'échevin Métivier demande pourquoi cette exigence ?

Premièrement, reprit le représentant de la Shawinigan, c'est sur les lampes de rues que la compagnie compte réaliser un peu de profit, et secondement, il y a l'entretien. Ce n'est pas la ville de Nicolet qui entretient ces lampes, qui les renouvelle lorsqu'elles brûlent ou se brisent, dit en terminant le représentant de la Shawinigan.

Oh! reprit l'échevin Métivier si ce n'est que la question de l'entretien qui épeure la Shawinigan, elle peut dormir tranquille, car je suis assuré qu'il y a longtemps que les frais d'entretien sont payés, et je puis ajouter que l'entretien actuel ne lui coute pas cher, si on en juge par les braquettes qui soutiennent les lampes, la rouille et la poussière qui ornent les bras et les reverdères de ces lumières en notre ville. Il ne faut pas non plus oublier l'ornementation des fils d'arraignées, ajouta l'échevin Leclerc.

L'échevin Métivier demande ensuite comment il se fait que certains contrats privilégiés aient été accordées à certains particuliers de cette ville dans le cours de la franchise de 10 ans qui se termine cette année ? C'est un problème difficile à régler aujourd'hui et qui met le conseil dans l'embarras car ces quelques particuliers qui jouissent de ces contrats privilégiés préfèrent aujourd'hui rester sur ces taux privilégiés prétendant payer moins cher que sur les taux offerts actuellement par la Shawinigan.

Le représentant de la Shawinigan réplique qu'il y a eut erreur au sujet de la livraison de ces contrats, et comme preuve dès que la compagnie s'est aperçue de cette erreur, elle a mis fin à la livraison de ces contrats.

L'échevin Métivier exprime sa plus grande surprise en apprenant que la Shawinigan Electric Power est susceptible de commettre des erreurs. Il croit la dite Compagnie assez d'affaires pour ne pas commettre d'erreur dans ses affaires. Il cite le cas de M. Biron, maire de la ville. Celui-ci, dit l'échevin Métivier, a déjà été approché par la Shawinigan Electric Power qui lui a offert beaucoup de privilèges à condition qu'il userait de son influence pour qu'une franchise de 10 ans soit renouvelée avec la Shawinigan. Mais, ajouta l'échevin Métivier, M. Biron voulant tout l'intérêt des citoyens de cette ville, sût résister à la tentation et refusa ces offres voulant ainsi être ainsi libre de toute attache avec la Shawinigan et lutter dans l'intérêt de ces concitoyens.

L'échevin Métivier félicita le maire Biron de son attitude.

Avant de terminer, le représentant de la Shawinigan dit qu'il fera rapport aux directeurs de la Shawinigan Electric Power des intentions de la ville de Nicolet et lui fera rapport aussitôt qu'une décision sera prise.

Un gros écureuil a volé le dîner de Madame La Poule. Aussi est-elle de bien mauvaise humeur ! L'écureuil canaille se cache quelque part. Elle le cherche, mais en vain.

ESSAYEZ DE LE TROUVER ?

SE SENTAIT INDISPOSE A'R.S SES REPAS

Indigestion aiguë soulagée par Kruschen

Le traitement qui a remis cet homme sur pied doit sûrement valoir la peine d'être mis à l'essai par les personnes qui souffrent de mauvaise digestion. Lisez ce qu'il dit :

"Il y a deux ans, je souffrais beaucoup de mauvaise digestion; j'avais perdu l'appétit et j'éprouvais souvent des douleurs dans le dos. Je faisais de l'acidité d'estomac et me sentais tellement indisposé après mes repas, que je n'avais plus d'appétit ni le goût de manger. Un ami me conseilla d'essayer les Sels Kruschen, ce que je fis et, aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir dire qu'en très peu de temps j'éprouvai un grand soulagement. Je continuai à prendre Kruschen jusqu'à ce que je me sentisse rétabli et un tout autre homme. Je me porte maintenant aussi bien qu'à vingt ans".

W. B.

Ce que Kruschen fit pour cet homme, il le fera pour tous ceux qui souffrent de mauvaise digestion. C'est parce que "la petite dose quotidienne" de Kruschen active d'abord l'écoulement des sucs gastriques, aidant ainsi à la digestion, puis assure l'élimination régulière et normale de tous les déchets et toxines.

Le danger des court-circuits

Dans un avis envoyé à tous les employeurs par l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail, on lit ce qui suit: "Tous les employeurs doivent s'assurer que chaque machine opérée à l'électricité soit régulièrement inspectée afin d'éviter les court-circuits."

Cet avis de l'Association est motivé par un accident qui arriva dernièrement à un ouvrier. Il semble que ce dernier après s'être lavé les mains, oublia de les essuyer et revint parler avec un de ses compagnons de travail. Il mit une main sur une machine électrique et l'autre sur une colonne d'acier et comme résultat reçut un choc de 550 volts. Malgré l'application de la respiration artificielle, il succomba. Une perquisition de l'accident démontra que la vibration continuelle de la machine avait défait l'isolement des fils et qu'un de ceux-ci était venu en contact avec l'acier. Quand l'employé plaça sa main sur la colonne, il agit comme prise de terre et mourut instantanément.

L'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail recommande fortement à tous les employeurs de ne jamais croire une machine opérée à l'électricité, à l'épreuve de tout danger. Si dans le cas relaté plus haut, la machine avait été mensuellement examinée comme cela devrait être fait, ce malheureux employé n'aurait pas trouvé la mort en de telles circonstances.

Des conseils

Selon les statistiques, les fers électriques sont souvent la cause de graves incendies pendant les saisons d'automne et d'hiver, et les membres de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec sont avertis de ce danger ainsi que celui qu'offre les appareils électriques, en général.

On conseille aux ménagères de ne jamais laisser leur fer sur la planche à repasser, et on recommande qu'une lumière rouge soit placée au-dessus de la communication pour montrer que le courant est mis On doit aussi prendre soin que tous les fils soient bien isolés afin qu'il n'y ait pas de connections dérangées.

Souvent l'addition de nouvelles lampes, force de beaucoup trop les fils qui peuvent prendre feu et causer un sinistre. Afin d'éviter tout danger d'incendie, on doit avoir recours aux services d'experts, de temps à autre.

De façon à éviter tout danger d'incendie et aussi tout danger de brûlures, car les enfants jouent souvent avec ces choses; le commutateurs et les sorties doivent être souvent examinés et réparés.

Saint-Prosper

QUARANTE-HEURES. — St-Prosper, Champlain. — Dernièrement avait lieu dans notre église paroissiale l'exposition du Très Saint Sacrement à l'occasion des Quarante-Heures. L'autel reposoir était magnifiquement décoré de fleurs naturelles et de multiples lumières servait de trône à Jésus-Hostie exposé à l'adoration des fidèles.

Chaque jour le sermon de circonstance fut donné à 2 h. 30, de l'après-midi, par le Rév. Père Xavier-Marie, O.F.M., des Trois-Rivières, ainsi que la récitation du chapelet, le chant a été fait par les membres de la chorale paroissiale et par la chorale des Enfants de Marie.

Les paroissiens s'empressèrent dès les premiers jours de se réconcilier avec Dieu et chaque matin aux heures de communion, l'église était envahie; chacun voulait par une communion fervente réparer les négligences du passé et offrir au Divin Coeur de Jésus un tribut de réparation et d'amour.

Les élèves du couvent, accompagnés des Rév. Soeurs les Dames de Ste-Anne les Enfants de Marie se succédèrent d'heure en heure pour l'adoration du St-Sacrement.

La messe de l'ouverture des Quarante-Heures fut célébrée par M. l'abbé L.-A. Bourbeau. Le deuxième jour c'est M. le Vicaire de Ste-Anne de la Pérade, qui officia, et la messe de la clôture des Quarante-Heures fut cahntée par M. le Vicaire de Ste-Geneviève.

Parmi les prêtres qui vinrent prêter leur concours à M. le Curé, et à son dévoué Vicaire nous avons remarqué outre ceux déjà nommés M. l'abbé Senon-

Coin du secouriste

Notes publiées par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, grâce à la bienveillance de ce journal, avec la permission et la coopération de la section canadienne de la St. John Ambulance Association.

Suite et fin des traitements à donner en cas de fractures.

CHAPITRE VI

Deuxième leçon

Fracture de l'épine dorsale. — La colonne vertébrale peut être brisée par violence directe ou indirecte. La chute d'un objet lourd sur le dos, ou tomber d'une certaine hauteur le dos en travers d'une barre ou sur une surface inégale, sont des exemples de fractures directes; et une chute sur la tête causant une fracture du cou est un exemple de violence indirecte. Avoir le dos brisé, c'est avoir une ou plusieurs vertèbres fracturées, qui peuvent causer une lacération de la moëlle épinière et provoquer une paralysie complète ou partielle des parties situées au-dessous de la fracture.

Traitement:

1.—Si le patient a sa connaisssance, l'avertir de ne pas remuer.

2.—Envelopper chaudement la victime.

3.—Lier avec des bandages, les cuisses, les genoux, les jambes, les chevilles, et les pieds.

4.—Si le blessé n'est pas couché sur le dos, faites-en sorte, avec beaucoup de délicatesse de le placer sur le dos. S'il est inconscient, tournez-lui la tête sur un côté.

5.—Envoyer chercher un médecin.

Transport du blessé à l'abri:

1.— Etendre une couverture ou un tapis plié également sur un panneau, une porte ou une planche au moins aussi longue et aussi large que le blessé . Si l'on n'en a pas, il faut couvrir entièrement un brancard avec des planches posées en travers pour faire un plan rigide et uni.

.—Sans remuer le blessé, et en profitant des courbures naturelles de son corps sous le cou, les lombes et les genoux, passer des bandages larges sous (a) la tête, (b) les épaules vis-à-vis les omoplates, (c) les fesses, (d) les cuisses, et (e) les jambes, et les mettre en position sans secousses

3.—Attacher les extrémités libres des bandages de chaque côté à une longue perche, un manche de fourche, etc.

4.—Placer le blessé sur le brancard comme suit:

(a) *S'il ya cinq porteurs*, deux se placent de chaque côté du blessé, empoignent solidement les perches puis lèvent lentement et également le blessé assez haut pour permettre au cinquième porteur de glisser le brancard au-dessous.

(b) *S'il n'y a que quatre porteurs*, ils lèvent le patient comme expliqué dans (a) puis le transportent tranquillement jusqu'à ce qu'il soit au-dessus du brancard.

(c) *S'il n'y a que trois porteurs*, deux se placent en face l'un de l'autre de chaque côté du blessé. Ils empoignent les perches de leurs mains bien écartées, vis-à-vis les épaules et les hanches et le troisième porteur supportant les membres inférieurs. Ils lèvent alors le patient et le transportent au-dessus du brancard.

5.— Une fois arrivés à l'abri, il n'y a rien de plus à faire avant l'arrivée du médecin, sauf que l'on peut donner au blessé de l'eau, du thé, etc., s'il a sa connaissance.

Fracture de la clavicule. — Cette farcture est souvent causée par une chute sur la main ou sur l'épaule. Le bras du côté blessé est à peu près impotent, et le blessé le soutient instinctivement de l'autre main à l'épaule, et incline la tête du côté atteint. On peut généralement sentir les extrémités de l'os fracturé qui chevauchent, le fragment externe étant attiré plus bas que l'autre. On constate généralement tous les singes et symptômes de fracture.

Traitement:

1.—Enlever autant de vêtements que possible. Détacher la bretelle du côté de la blessure.

2.— Placer un tampon d''à peu près deux pouces d'épaisseur et de quatre pouces de largeur sous l'aisselle.

3.—Ployer doucement l'avant-bras en le remontant, et ramener autant que possible l'épaule en arrière, puis poser une écharpe.

4.—Assujettir le membre blessé au côté au moyen d'un bandage large passé autour du coude et du corps, de façon à faire ressortir l'épaule, le tampon servant de point d'appui.

5.—Assurez-vous au poignet que le pouls bat; s'il ne bat pas, desserrez le bandage autour du corps.

6.—Finalement serrer l'écharpe.

PREMIÈRE RÉCOLTE LE MEILLEUR THÉ DU JAPON

Un régal pour les buveurs de Thé Vert

La récolte de la nouvelle saison est arrivée du Japon. La première cueillaison des plantations du Japon est incomparablement riche en saveur et possède un arôme délicieux.

Demandez à votre épicier un paquet de Thé du Japon "SALADA" (étiquette verte)

690F

Le paiement des taxes ne ralentit pas

Grand'Mère. — La perception des taxes municipales à Grand'Mère se fait plus avantageusement en notre ville, cette année, que l'an dernier, on se demande si on doit attribuer ce succès de nos administrateurs municipaux à une amélioration des affaires en général. Nous le croyons sincèrement et nous en sommes fiers. Un autre facteur qui rend la perception des arrérages de taxes plus facile, c'est la politique suivie depuis quelques semaines par le Conseil, de procurer du travail aux propriétaires qui travaillent sur des travaux prévus par un règlement d'emprunt récemment autorisé.

L'an dernier, en fin de septembre, après sept mois d'administration il restait une balance due pour taxes municipales se chiffrant à la somme de $36,200.330, cette année à pareille date les arrérages de taxes sont tombées à $28,672.85 soit une diminution de $7,527.48. Au commencement de l'année fiscale le premier février dernier les arrérages se chiffraient à $26,339.47 et le rôle de l'année courante était de $137,975.23 formant un montant collectable pour 1934-35 de $164,314.70. Durant les sept premiers mois de l'année fiscale, à la fin de septembre dernier, on avait collecté à date un montant d'arrérages de $12,740.53 laissant une balance de $13,598.94 en arrérages, et pour les taxes de l'année courante on a collecté pour la même période une somme globale de $122,901.32 laissant une balance sur l'année courante de $15,073.91. De plus, on a collecté une somme totale de $5,662.60 en plus et en licences et taxes spéciales ce qui porte le montant total collecté à date de $141,304.45 pour les sept premiers mois de l'année fiscale. Dans ce dernier montant de $5,662.60 il a été collecté $313.00 pour licences de charretiers, $347.50 pour licences de laitiers, $161.00 pour licences de chiens, $140.00 pour licences professionnelles et $4,701.10 pour licences commerciales.

Les chiffres que nous avons donnés plus haut indiquent clairement que la perception des taxes est très active cette année en notre ville et que la position financière de notre administration municipale est des plus excellente malgré la période de crise que nous traversons.

50ième ANNIVERSAIRE DE L'INVENTION DU PREMIER STYLOGRAPHE PRATIQUE 1884 1934 Waterman's

Tip-fill

Caractéristique Exclusive que l'on Trouve Maintenant dans le Waterman

Avec le dernier perfectionnement Waterman—le "Tip-fill" (dispositif de remplissage par le bout)—l'encre ne touch jamais le porte-plume! La pointe n'est submergée qu'à l'évent, progrès sensationnel dans la fabrication des stylographes. Vous pouvez avoir le "Tip-fill" dans le Waterman que vous achetez aujourd'hui, le choisissant à même un assortiment complet de couleurs et de styles pour dames et messieurs. Waterman seul peut vous donner toutes ces caractéristiques, en même temps que

Votre Choix de 7 Différentes Pointes de Plumes

Faites l'intéressant essai avec le Plateau de Sélection de 7 Pointes Waterman. L'une de ces pointes s'adapte exactement à votre style d'écriture, vous assurant souplesse et aise quand vous écrirez! Faites-en l'essai aujourd'hui même. Et complétez votre fourniment avec un Crayon Waterman et des Encres Waterman.

No 7 *avec le dispositif "Tip-fill" breveté—un beau modèle noir de jais avec bande assez large pour qu'on y grave une inscription* $7

Crayon pour assortir $3

1884 AUTRES MODÈLES DE $2.75 à $10 1934

PLUMES . . CRAYONS . . ENCRES

Waterman

AUGMENTATION ! Dans l'intérêt de votre commerce, ne négligez pas les annonces dans L'Action Catholique, elles augmenteront votre clientèle

L'Heure Catholique

La chorale de l'Académie Notre-Dame-du-Chemin, sous la direction des Soeurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, est au programme de la deuxième heure catholique de Québec, dimanche prochain, quatorze octobre, au poste CHRC, de cinq heures à six heures de l'après-midi. M. Henri Vallières accompagnera à l'orgue.

Les deux causeries seront faites par M. l'abbé Joseph Boutin, vicaire à la Basilique. Sujet : "L'Hôte Divin".

Fête au Don Bosco le quatorze octobre

Bénédiction solennelle du nouvel édifice, au No 1,230, Chemin Ste-Foy. — Grand triduum préparatoire à la fête. — Son Eminence présidera la cérémonie dimanche prochain. — L'institution abrite actuellement 270 enfants.

INVITATION A TOUTE LA POPULATION

La maison Don Bosco, 1230 Chemin Sainte-Foy, Québec, à l'occasion des fêtes qui se dérouleront, dimanche prochain, adresse à notre population le message suivant :

"Bienfaiteurs, bienfaitrices, et anciens de la Maison

"Dimanche prochain, le 14 octobre, Son Eminence, le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, bénira solennellement, la Maison Don Bosco, agrandie et terminée depuis 1931. Cette bénédiction sera précédée d'un Triduum en l'honneur du Saint Patron, canonisé le 1er avril 1934. Vendredi, samedi et dimanche, à huit heures et demie, il y aura grand'messe, et dans l'après-midi, à quatre heures, predication sur Saint Jean-Bosco, et salut au Saint-Sacrement. Dimanche, l'après-midi, à deux heures, arrivée solennelle de Son Eminence, escortée des 270 enfants de l'Institution, et de tous ceux qui voudront bien se joindre à eux, à la sortie de la ville sur le Chemin Sainte-Foy.

"Cette Maison, qu'on ne présente plus au grand public bienfaiteur de la Province ecclésiastique de Québec, commencée humblement, sous untoit délabré, dans la rue des Prairies, en 1917, par la charité généreuse et quasi héroïque d'un jeune prêtre et de quelques insignes bienfaiteurs, se dresse, aujourd'hui, solide et spacieuse, austère mais confortable, sur le Chemin Sainte-Foy, presqu'à l'entrée de la Ville de Québec. Sous l'active et vigilante direction des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, depuis 1926, elle progresse sans cesse. Un généreux octroi du Gouvernement Provincial a permis un agrandissement deveuu nécessaire, et des 50 à 60 enfants, au début, elle est montée aux 270 d'aujourd'hui. Et déjà, elle déborde : construite pour 225, elle rompt présentement ses cadres pour répondre aux plus urgentes misères de l'enfance abandonnée. Durant ces trois jours de prières et de bénédictions, elle ouvrira toutes larges ses portes et son coeur, ou plutôt *ses coeurs*, car ils sont nombreux ceux qui battent de reconnaissance, d'affection, et de confiance envers, vous tous, bienfaiteurs et bienfaitrices, connus ou inconnus, cachés et oubliés; mais, pour tous et toutes, leur prière s'intensifiera, et leurs actions de grâces, montant vers le Ciel, en votre nom, en redescendront bienfaisantes, bénissantes, sur vous, vos familles, et vos travaux de chaque jour.

"Vous êtes cordialement et instamment invités, de venir vous joindre à nos chers orphelins, à prendre part à leurs cérémonies religieuses, à visiter leur "foyer", leurs travaux, et même leur accueillante et sympathique physionomie.

"En tout temps de l'année, mais plus particulièrement, les 12, 13, et 14, de ce mois, l'invitation se fait pressante et elle monte de tous les coeurs, jeunes et vieux, que le toit de Don Bosco, unit en une grande famille, qui est un peu la vôtre.

"Au cours de la semaine, les journaux vous apporteront le programme détaillé.

"Présentez-vous tous: que l'on puisse vous remercier ! "

Emparons-nous des sommets dans le domaine des

(Suite de la 3e page)

teur essentiel de sa transcendance, eh bien! lorsque ce peuple se trouve, comme le nôtre, associé à un autre peuple pour former une nation, cette culture de la science devient dans ce cas un impérieux devoir parce qu'elle constitue alors la condition nécessaire de sa survivance.

Pas plus dans le domaine des sciences que dans celui des lettres et des arts, nous n'avons le droit d'être inférieurs à nos compatriotes anglais.

Emparons-nous du sol, crie-t-on et avec raison à nos classes populaires. Nous pouvons et nous devons de même crier à notre classe d'élite: "Emparons-nous des sommets!"

C'est à cela qu'il faut travailler de toutes ses forces individuellement et collectivement. C'est à cela que travaille, depuis onze ans, l'Acfas en groupant un nombre de plus en plus considérable de sociétés scientifiques et en provoquant entre elles une féconde émulation.

Oui! c'est à s'emparer des sommets que l'Acfas doit continuer et qu'elle continuera à travailler, avec une ardeur de plus en plus vive, à mesure qu'elle s'apercevra que, comme cette année, son travail n'a pas été inutile, et que le succès, si humble soit-il, commence à couronner ses modestes efforts.

Mgr C. Roy

On veut bien me demander de vous dire un mot ce soir, à la fin de ce Congrès et de ce banquet; je crois que c'est pour me punir de mon absence de dimanche soir.

Je devais dimanche soir dire la bienvenue de l'Université Laval aux Congressistes de l'A.C.F.A.S. empêché par une absence de la ville. Mgr Pelletier l'a fait excellemment j'en suis sûr, en mon nom. De sorte que ce soir, c'est une affaire toute personnelle que l'on veut régler avec moi.

J'aime bien cette petite persécution faite au nom de la science. Elle ne peurar affliger que vous-mêmes.

Il m'est très agréable de vous dire à la fin de ce congrès combien l'Université Laval a été heureuse de pouvoir collaborer à vos travaux. Elle y a collaboré non seulement en vous offrant des salles, des cadres matériels pour vos séances d'études, mais aussi en vous communiquant par ses professeurs, par les rapports ou mémoires qu'ils ont présentés très nombreux, à vos différentes sections, quelque chose de l'effort considérable qu'elle fait pour l'enseignement et l'avancement des sciences.

Je n'ai pas qualité pour apprécier tant de travaux, si variés qui vous ont fait toucher à tous les domaines de la science: depuis la Philosophie, la Socialogie, la Pédagogie, les sciences linguistiques, Philosophie, la Sociologie, la Péqu'à ces autres sciences qui se flattent peut-être de mettre plus de précision rigoureuse dans leurs objets, ou dans leur méthode comme la Chimie, la Botanique, la Zoologie, les Mathématiques, Physique, Biologie, Géologie, Médecine.

Je n'ai pas à hiérarchiser leurs mérites, ni leurs méthodes, ni leurs objets.

Cette hiérarchie serait un beau thème à discussion entre savants venus de si différentes provinces du savoir! La Philosophie seule, peut-être chère M. Maritain, échapperait à toute contestation, on s'accorderait sans doute en votre présence à lui reconnaître sa suprématie royale.

Mais les autres! et comme à vouloir les mettre en juste place, on risquerait d'offrir le spectacle d'une anarchie intellectuelle digne des temps où nous vivons.

Je n'ai, d'ailleurs, avec vous qu'à rendre hommage à toutes les sciences pour ce qu'elles apportent de richesses et de lumière à l'esprit humain, pour ce qu'elles font même admirer l'admirable Création qui a multiplié leurs objets, et qui avec leurs objets a si hautement manifesté la sagesse et la puissance de Dieu... Je n'ai aussi qu'à vous offrir des félicitations très vives pour le nombre et le prix de vos travaux. De toutes parts viennent les compliments que je suis heureux de rassembler ce soir sur mes lèvres et de vous transmettre.

Mais ce Congres est plus qu'un succès, il est une espérance.

Il contient l'espérance de voir se développer de plus en plus chez les Canadiens français; le goût des sciences, le désir de s'y livrer pour être plus utiles à notre pays à l'économie de notre Province pour être plus utiles à la science elle-même.

Je n'ai pas à revenir sur le reproche qu'on a fait souvent aux Canadiens français qui ont fait des études, d'avoir été dans le passé trop littéraires et pas assez scientifiques. Le reproche ne vaut guère puisqu'en somme nous avons été dans le passé ni assez littéraires, ni assez scientifiques et que nos méthodes, en lettres comme en science ont manqué de la vie abondante qui est une condition du progrès, et que nos enseignements ont manqué des ressources qui sont, pour une si large part, une condition de la vie.

Ce n'est pas le temps d'insister sur les lacunes du passé. Il faut même faire comme vous, MM. les membres de l'ACFAS, travailler dans le présent avec l'esprit nouveau qui vous anime, et préparer par tout ce travail un meilleur avenir.

L'Université Laval veut faire sa large, sa très large part, dans cette restauration, des études scientifiques et dans ces progrès de la science. Ses Ecoles Supérieures et ses Instituts Supérieurs sont des témoignages certains, vivants, de sa volonté.

En cela, elle s'unit par toutes les ambitions de ses maîtres, à l'Université de Montréal. Toutes les deux, Université de Montréal, Université de Québec, veulent être des foyers toujours allumés, toujours fervents, d'une activité qui ne se borne pas à enseigner la science, mais qui se propose, par des recherches jamais finies, de plus en plus multipliées de créer la science. Elles veulent coopérer toutes deux, dans la réalisation de l'idéal commun, intellectuel et social, qui est leur raison d'être.

Et il me plait de rendre hommage ce soir, et aux professeurs de Montréal et aux professeurs de Québec, qui ont apporté aux travaux de Congrès une contribution si abondante et de si haute qualité.

Cet hommage s'étend du reste, aussi fervent, à tous ceux-là, qui en dehors des Ecoles Universitaires, travaillent eux-mêmes avec tant de zèle et de succès à l'étude à la recherche, à l'avancement des sciences.

Messieurs, je ne puis en terminant que joindre à vos voeux les voeux de l'Université Laval. Que notre jeune Association reste dans la voie nouvelle qu'elle a voulu ouvrir chez nous, qu'elle y avance, ce Congrès de Québec marquera une étape précieuse. Qu'elle continue par ses présidents distingués comme ceux-là des années précédentes, et comme celui qui sort, le R. P. Ceslas Forest, et celui qui entre, M. Adrien Pouliot, de représenter sa meilleure et sa plus haute ambition; qu'elle continue par tous ses membres de multiplier son travail, et de nous donner à tous un noble exemple, et même encore, une leçon persuasive et pratique de belle vie intellectuelle.

M. Jacques Maritain

Après un mot de remerciement à l'adresse de Mgr Camille Roy, M. Adrien Pouliot présente M. Jacques Maritain, "ce philosophe incomparable que l'on a si souvent cité dans nos congrès et dont le nom resplendit de toute l'auréole qui s'attache chez-nous à la contemplation des choses de l'Ecole".

M. Maritain dit sa joie d'être au milieu des savants du Canada-français. En parcourant le programme du congrès, il a admiré la diversité des travaux dont il a entendu dire beaucoup de bien. Il ajouta:

Je viens d'entendre les premières critiques sur votre vie intellectuelle au point de vue scientifique. L'autocritique est à mon sens, le meilleur signe de vitalité intellectuelle. Je vous en félicite.

Votre président étant un mathématicien distingué, il conviendrait peut-être que je fasse l'éloge des sciences mathématiques qui heureusement de nos jours se rapprochent de plus en plus de la philosophie. Laissez-moi plutôt préciser sur un point la conférence que je donnais hier sur les rapports qui doivent exister entre les sciences et la philosophie.

Et M. Maritain rappelle brièvement les temps où science et philosophie étaient séparées. La théologie exerçait un impérialisme un peu brutal. Mais ces temps ne sont plus. Il ne s'agit pas d'ailleurs de revenir au moyen âge. Il nous faut plutôt marcher vers un nouvel idéal de culture où tout en tenant compte de la philosophie, nous rendrons justice aux efforts scientifiques modernes. Les sciences ne doivent pas se réparer de la philosophie mais tout simplement s'en distinguer. Il faut reconcilier la Sagesse et la Science.

C'est cette oeuvre que poursuit votre association, je le vois bien depuis mon arrivée. Sous la direction d'un homme qui, s'il a autant de sagesse que d'esprit, l'Acfas atteindra certainement le succès

Les prochaines conférences de M. J. Maritain

M. Jacques Maritain donnera ce soir à 8 h. 15, en la salle des Promotions, une conférence dont le sujet portera sur "La tragédie de l'humaniste".

Vendredi soir, à la même heure et au même endroit, M. Maritain exposera ses théories d'un nouvel humaniste.

Le public est admis sans carte à ces deux conférences.

Demain après-midi, soit jeudi, à 2 h. 45, dans la salle des exercices des Prêtres au séminaire, M. Maritain donnera une causerie aux professeurs sur l'enseignement de la philosophie.

La reine et le président à Marseille

Ils reviendront ce soir à Paris.— Le corps du roi Alexandre sera transporté à bord du croiseur "Dubrovnik."

UNE ESCORTE

Marseille—10 (UP)—Le président Lebrun et les principaux membres de son cabinet, sont arrivés à Marseille peu de temps après la reine Marie de Yougoslavie. Ils se sont rendus aupres des restes du roi Alexandre et de M. Louis Barthou. M. Lebrun a rencontré la reine Marie et, ensemble, prirent les décisions urgentes relatives au transport des cadavres à Belgrade et à Paris.

Le roi Alexandre a été revêtu de l'uniforme de maréchal qu'il portait lors de la grande guerre. Son corps a été placé dans la tombe à 2 heures cet après-midi. Le cercueil sera transporté à bord du croiseur Dubrovnik qui l'amenait en France, hier. Le croiseur sera escorté par les croiseurs français Colbert et Duquesne et par les destroyers Vautour et Versaux.

Le président Lebrun et la reine Marie partiront ce soir, à 7 heures, pour Paris. Le corps de Barthou sera placé sur un convoi spécial qui suivra le premier. Les deux convois seront à Paris à 8 heures, demain matin.

A Paris, la reine Marie rencontrera son fils, le roi PierreII, sa mère, la reine Marie de Roumanie, et sa soeur la princesse Ileana, épouse de l'archiduc Anton, qui arrivera de Vienne, en avion.

Prochain concert

Le troisième concert de la symphonie de Drummondville aura lieu le 11 octobre. La symphonie est composée de 32 musiciens, (piano et harpe), et d'une chorale de 50 voix mixtes. Elle rendra des extraits de différents opéras, avec accompagnement d'orchestre.

Mémorable cérémonie à Notre-Dame de Grâce

Une centaine de malades assistent à la messe solennelle dite spécialement pour eux.— Sermon par M. l'abbé Ed.-V. Lavergne.— Impositiin du St-Sacrement aux malades. — Cinq ambulances sont requises.

UN SERVICE DE GARDES-MALADES

Une cérémonie édifiante et des plus impressionnantes s'est déroulée ce matin, dans l'église de Notre-Dame de Grâce à l'occasion de la Messe des Malades.

Il fallait voir en effet le spectacle touchant de ces cent personnes venues de différentes paroisses pour prier le Ciel de leur accorder leur guérison. Dix d'entr'elles ont assisté à la messe dans leur lit et c'est là qu'elles ont reçu la sainte communion.

Grâce aux ambulanciers de la ville, les malades étaient transportés dans leurs lits et la nef centrale de l'église présentait un spectacle unique. Pendant toute la cérémonie, une piété fervente se lisait sur toutes les figures. Les autres malades occupaient des sièges spéciaux. La sainte Communion fut distribuée à chacun à sa place respective.

La messe célébrée à huit heures, par M. l'abbé J. Lanouette fut suivie de la bénédiction du 8rès Saint Sacrement.

M. l'abbé Paul Bouillé imposa le St-Sacrement aux malades.

Le sermon fut prononcé par M. le curé Ed. LaVergne. Le prédicateur a parlé de la Communion des Saints et de la reversibilité des mérites.

Pendant la cérémonie les petits chanteurs en toge, exécutèrent plusieurs cantiques appropriés.

Pour transporter les malades, cinq ambulances ,étaient à la disposition des organisateurs : celles des Maisons Lépine, Moisan, Bouchard, Jalbert et Cloutier.

Six gardes-malades de l'Hôpital du St-Sacrement se tinrent constamment près des lits pour surveiller les patients. Ce sont les Gardes Cayer, Foy, Bergeron, Potvin, Dionne et Delâge.

Le service d'ordre était assuré par les membres de la Garde paroissiale "Jeanne d'Arc".

Les conférences de M. Jacques Maritain

L'éminent philosophe traite, hier après-midi, de l'"idéal historique d'une nouvelle chrétienté."— Cette nouvelle chrétienté doit différer de celle du monde médiéval. — Purification et non replâtrage.

DEUX ERREURS A EVITER

Devant un auditoire d'élite groupé dans la spacieuse salle des Promotions de l'Université Laval, M. Jacques Maritain, professeur à l'Institut Catholique de Paris et philosophe de réputation internationale a donné hier après-midi, une magistrale causerie sur "l'idéal historique d'une nouvelle chrétienté". Avec son éloquence caractéristique, M. Maritain a donné à ses auditeurs des enseignements d'une haute portée. Après avoir bien défini les termes de la question et énuméré les caractères de la civilisation médiévale, l'éminent conférencier s'est demandé, si nous devons ressusciter, pour l'âge nouveau dans lequel nous sommes à la veille d'entrer, la civilisation médiévale. En réponse, il déclare tout d'abord que la nouvelle chrétienté doit être un type différent du monde médiéval et propose de lui appliquer les principes qui ont prévalu avant la Renaissance, mais avec des modalités différentes. Le monde devra purifier les erreurs du Moyen-Age, mais cette purification, selon la propre expression du conférencier, est tout le contraire du replâtrage. Il faut une refonte totale, un renversement des cultures, pour rétablir la prédominance du spirituel sur le matériel, de l'humain sur la technique. Le conférencier base sa thèse sur ce qu'il appelle le paradoxe de saint Thomas. L'Ange de l'Ecole dit en effet, que chaque personne est à la société ce qu'est la partie au tout, donc qu'elle lui est subordonnée, mais que l'homme a en lui une vie et des biens qui dépassent l'ordination à la société politique. C'est là l'application du grand principe d'analogie de la philosophie thomiste. C'est aussi en vertu de ce principe que M. Maritain conseille d'éviter deux erreurs: l'équivocité, c'est-à-dire l'idée que les conditions humaines changent tellement que les principes doivent changer aussi; l'univocité, l'idée que les conditions ne varient pas et qu'il faut toujours appliquer les principes de la même façon.

Dans la deuxième partie de sa conférence, M. Maritain trace l'image prospective d'une nouvelle chretienté, concevable, celle que l'esprit peut imaginer, sans pouvoir prédire quand elle naîtra et il en donne les cinq notes caractéristiques qui impliquent entr'autre l'idée d'un pluralisme plus poussé, la cité pouvant et devant tolérer la perfection du droit chrétien.

Le trait caractéristique du monde médiéval, fut de mettre le temparel au service du sacré.

Le Moyen-Age a vécu de cet idéal et il en est mort. "Si attachés que nous soyons à cet idéal, dit M. Maritain, il faut admettre qu'il est fini. C'est une loi historique. L'Eglise ne meurt pas, mais les civilisations meurent".

Dans la nouvelle civilisation l'oeuvre commune ne devra apparaître comme une oeuvre divine à être réalisée sur terre, non comme empire de Dieu à être réalisé ici-bas, mais comme une civilisation qui admettra l'idée évangélique de la personne humaine et de sa dignité. L'Etat ne sera plus un agent instrumental mais comme un agent principal moins élevé. La civilisation, dans cette nouvelle chrétienté, ne sera pas comme au Moyen-Age, sacro-chrétienne, mais profane-chrétienne.

Affaire de faux

M. le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour de Police, a entendu ce matin l'enquête d'un nommé Archibald, accusé de faux prétextes. D'après les témoignages, l'accusé aurait notifié la compagnie qu'une de ses parentes, mademoiselle Thérèse Tremblay était décédée. La compagnie lui aurait versé le montant de la police, soit $100. Les choses n'allèrent pas au goût de l'accusé puisque quelque temps après, la compagnie apprit que la jeune fille vivait en chair et en os. Une plainte fut alors déposée contre le prévenu par la compagnie d'assurance, Prudential Insurance of America.

McMurray vs Milot

La Cour d'Appel a entendu, cet avant-midi, les plaidoiries dans la cause de Joseph McMurray, appelant, et Georges-Arthur Milot, intimé. Il s'agit d'une cause en passation de titre.

Le demandeur-appelant en appelle d'un jugement de la Cour Supérieure, rendu le 5 juin dernier. Par cette action, l'intimé-demandeur a poursuivi le défendeur-appelant en passation de titre aux fins d'obtenir que ce dernier lui signe un contrat de la nue propriété du lot no 11 du 5e rang du canton Decalonne, St-Alexis des Monts, comté de Maskinongé.

Labour d'automne au nouveau Témiscamingue

Deux anciens Montréalais, devenus colons au nouveau Témiscamingue, M. Mondario et son fils, commencent les labours d'automne sur leur ferme de Rollet, colonie de la Rivière Solitaire. Le boeuf joue un rôle très utile comme animal de trait dans cette nouvelle région de colonisation, où les "retour à la terre" se dirigent en grand nombre depuis une couple d'années.

Sympathies à la famille de M. L. Barthou

Au nom du gouvernement de la province de Québec, l'hon. L.-A. Taschereau vient de transmetre au représentant de la France un message de condoléances ainsi conçu :

Je vous prie de présenter au gouvernement de la République et à la famille de Monsieur Barthou l'expression des très vives condoléances du gouvernement de Québec."

Ce message a été adressé à Son Excellence M. Raymond Brugère, Ministre de France à Ottawa, et à Son Excellence M. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris.

Exposition à Laurierville

Beau succès des jeunes éleveurs— —Magnifiques progrès. — Assistance considérable. — Distribution des prix plus tard.

VIF INTERET

Laurierville. — Le club des jeunes éleveurs a tenu cette année, sa troisième exposition organisée sous les auspices de la Coopérative agricole de Laurierville. L'assistance nombreuse a prouvé l'intérêt qu'on apporte à ce genre d'encouragement chez les jeunes; elle a pu constater elle-même avec plaisir les progrès accomplis dans le but d'améliorer l'élevage dans cette paroisse. Des génisses de 2 ans, 1 an et de l'année ont été exposées et primées.

Les officiers ont semblé satisfaits au point de continuer ce concours dans la localité; nous en serons heureux car les autorités de la paroisse montrent de l'intérêt à cette organisation.

On remarquait sur le terrain M. le curé J.-A. Provencher, M. Eusèbe Roberge, député de Mégantic au fédéral, M. Napoléon Normand, gérant de la Coopérative Agricole de Laurierville, M. Achille Vachon, régisseur de la ferme de démonstration fédérale et plusieurs autres notables de la localité.

Les officiers présents étaient MM. Fortin, agronome officiel du comté d'Arthabaska, qua agissait comme juge; M. Marcoux, agronome au service du fédéral; M. A.-F. Béliveau, agronome officiel du comté de Mégantic, et M. Timmermans, officier du contrôle laitier. La distribution des prix aura lieu au cours de l'hiver prochain.

A chaque année cette séance de distribution de prix est des plus intéressantes.

L'"E. of Britain"

L'"Empress of Britain" accostera à son quai de l'Anse-au-Foulon au début de l'après-midi. Le paquebot, qui doit partir de Québec samedi après-midi, fera encore deux voyages vers le Canada avant de retourner en Angleterre, pour la dernière fois, le 8 novembre. L'"Empress of Britain" entrera alors en cale-sèche, à Southampton, et subira une toilette complète avant d'entreprendre une nouvelle croisière autour du monde.

Parmi les passagers qui nous arriveront, mentionnons, Son Excellence Monseigneur J.-T. McNally, évêque de Hamilton, et le major C.-G. Power, M. P., député de Québec-Sud à la Chambre des Communes.

Euchre-bridge

A la Salle St-Pierre les 24 et 25 octobre, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, Section Notre-Dame de Grâce.

Nous donerons environ 400 prix et 30 PERMANENTS. Les dames et les demoiselles sont cordialement invitées à venir gagner un des 15 PERMANENTS que nous donnerons à chaque soir.

Nous aurons plusieurs riches prix de présence et parmi ceux-là, il nous fait plaisir de mentionner un superbe matelas dont de la Royal Mattress Co Limited.

Le prix d'admission est de 25 sous seulement et vous pouvez vous procurer les cartes d'entrée en vous adressant au Service électrique Enrg 389 rue St-Joseph.

Les prix sont exposés au Salon Bleu, 367 rue St-Joseph.

M. Fl. Matteau est de retour

Grand'Mère, 10. — M. Florido Matteau, citoyen bien connu de notre ville est de retour d'un voyage d'affaires au Saguenay. M. Matteau a visité les principaux centres de la région du Lac St-Jean et a constaté avec joie que la prospérité semblait revenue pour de bon dans cette région. Les villes et les villages ont un aspect prospère qui traduit bien l'optimisme des populations. M. Matteau qui a beaucoup voyagé et qui connait sa province autant que l'étranger considère qu'il est impossible d'apprécier les beautés du Québec avant d'avoir visité le Saguenay.

L'hon. M. Délâge à Saint-Pascal

L'honorable M. Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique, a visité récemment l'Ecole Normale de Saint-Pascal. M. Delâge était accompagné de M. Lionel Bergeron, sous-ministre de l'Instruction Publique. Il y eut réception intime au parloir de l'Institution. M. Delâge est revenu enchanté de la tenue de l'Ecole.

Plusieurs contrats sont accordés par la Voirie

MM. Normand et Normand, de l'Islet, construiront un bout de chemin de un mille de longueur et les approches de deux ponts à Trois-Saumons et Port-Joli.— Construction d'un viaduc au Cap-de-la-Madeleine.

DES TRAVAUX AUX GRONDINES

Plusieurs contrats importants viennent d'être accordés par le Ministère de la Voirie après demandes de soumissions.

MM. Normand et Normand, de l'Islet, obtiennent le contrat pour la construction d'un bout de chemin de 1 mille de longueur et des approches de deux ponts que le ministère des Travaux Publics fait actuellement construire à Trois-Saumons et à Port-Joli, près de Saint-Jean Port-Joli. D'importants travaux ont été entrepris à cet endroit dans le but de redresser la route Lévis-Rivière-du-Loup.

Kennedy Construction, de Montréal, obtient le contrat pour la construction d'un viaduc en beton armé au-dessus de la voie principale du Pacifique Canadien, au Cap de la Madeleine.

M. D. de Vitto, entrepreneur établi depuis une trentaine d'années à Neuville, obtient le contrat pour la réfection de la route Trans-Canada à Grondines. Il aura à refaire la partie est de cette route tandis que MM. Laganière et Houde auront à reconstruire la partie à l'ouest de l'église paroissiale.

MM. Massicotte et Gagnon obtiennent le contrat pour la construction d'une route entre Shawinigan et Grand'Mère.

M. A. Laurendeau & Cie obtient le contrat pour la construction de la route qui reliera le nouveau pont entre Hawskesbury et Grenville. MM. O'Connor et Cie obtiennent le contrat pour la construction d'un bout de chemin dans la route Montréal-Malone, au sud d'Huntingdon.

L'octroi de tous ces contrats contribuera fortement à diminuer le chômage dans les régions ou les travaux seront entrepris et le ministre de la Voirie doit être particulièrement loué de son empressement à octroyer ces entreprises qui, pour la plupart, commenceront incessamment.

Nouvelles de Ste-J.-d'Arc

Visiteur distingué. — Dimanche, le 7 octobre, nous avions le bonheur d'avoir parmi nous M. l'abbé Maurice Patry, du Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières; le dévoué propagandiste de l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre a adressé la parole aux deux messes du dimanche, entretenant les paroissiens de cette oeuvre si précieuse pour les missionnaires. M. l'abbé Patry fit une collecte au bénéfice de l'Oeuvre. Comme toujours nos paroissiens se sont montrés très généreux.

Cours d'instruction religieuse. — Lundi, le 8 octobre, M. le vicaire A. Dusablon a repris ses cours hebdomadaires de catéchisme aux classes du Couvent. Comme l'an dernier, M. le Vicaire a su intéresser ses petits auditeurs, aussi les dévouées Religieuses espèrent-elle qu'il continuera longtemps ces instructions qui contribuent largement à la formation religieuse des élèves.

Accident. — M. Paul Jourdain revenait dimanche matin de St-Elie de Caxton seul dans son auto quand en tentant d'éviter un autre automobiliste, sa voiture capota et tomba dans le fossé. M. Georges Trudel, de Shawinigan, se porta au secours du blessé qui fut transporté à l'hôpital Joyce Memorial. Le blessé se porte bien et s'en est tiré avec le nez cassé. M. Tremblay, garagiste, est allé chercher l'automobile passablement endommagée.

Carnet social. — Mlles Marie-Anne et Cécile Dubord ont visité M. et Mme Auguste Parent, du Lac Bellemare. — M. et Mme Edouard Lacroix, Mlles Marie-Louise et Blanche Samson, Juliette Girardeau, des Trois-Rivières, en visite chez M. et Mme Joseph Levasseur. — M. Adrien Gauthier, voyageur de commerce, en visite au Lac Bellemare.

Réunion ce soir

L'assemblée des membres de la Mission du Lac Sergent aura lieu, ce soir, à 8 heures 15, au Palais Montcalm.

Sainte-Angèle

RETRAITE. — Ste-Angèle, Nicolet. Le 16 courant s'ouvrait dans notre paroisse les pieux exercices d'une retraite de huit jours prêchée par les RR. PP. E. Villeneuve et Tremblay des Oblats du Cap-de-la-Madeleine.

Le programme comportait deux réunions par jour; la première à 8 h. 30 avec messe et sermon, et le soir à 7 h avec récitation du chapelet suivi du sermon et du salut du Très Saint-Sacrement.

A chacune de ces réunions l'église se remplissait à pleine capacité, où chacun goûtait la parole chaude et persuasive de ces deux zélés missionnaires.

Les confessions commencèrent mercredi après-midi. Plusieurs prêtres sont venus prêter leur concours. Notons MM. les abbés E. Autate, curé de Précieux-Sang, F. Tétreau, vicaire à Gentilly, G. Beauchesne, vicaire à St-Grégoire, J.-Bte Levasseur, vicaire à St-Sacrement, les Trois-Rivières.

MESSE D'ACTION DE GRACE —M. le Curé n'a pas voulu laisser finir ces belles fêtes, si l'on peut s'exprimer ainsi, sans convier ses paroissiens à une messe d'action de grâce célébrée lundi matin, à huit heures. L'assistance et les communions furent très nombreuses. Nous eûmes le plaisir d'entendre encore une fois de plus le Rév. Père Tremblay dans une belle allocution, nous conseillant la persévérance dans nos bonnes résolutions et surtout une grande prudence.

Tous garderont sûrement un bon et durable souvenir de cette belle retraite.

M. Elzéar Dallaire, président

Il est élu mardi après-midi par l'association des journaux hebdomadaires. — Lettre à Son Eminence le cardinal.

LES OFFICIERS

Le Congrès de l'Association des journaux hebdomadaires dans notre ville est terminé. Les membres de cette importante convention ont voulu, avant de se séparer, adopter une résolution de filiale soumission, qu'ils ont adressée à Son Eminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. Les membres de l'Association désirent que les journaux qu'ils représentent soient considérés de la bonne presse et que comme tels ils soient dans la pensée de tous ceux qui feront campagne en faveur de la bonne presse.

La journée de mardi a été bien remplie. Au cours de l'avant-midi, les congressistes ont entendu M. Maurice Hébert, publiciste de la province, exposer le rôle et lutilité de la presse hebdomadaire. Dans l'après-midi, M. Albert Gervais, le président de l'Association, intéressa ses confrères par une causerie sur l'organisation et la vie d'un hebdomadaire chez nous. Les élections eurent lieu ensuite. M. Elzéar Dallaire fut élu à la présidence.

Au cours de l'assemblée de mardi après-midi, M. Edouard Fortin, M.P.P., président honoraire de l'Association, proposa qu'une lettre soit envoyée à Son Eminence le Cardinal Villeneuve, au nom de tous les hebdomadaires, protestant de l'obéissance de ces derniers aux directives de l'Eglise. M. Jean-Marie Carette, du "Guide" de Ste-Marie, seconda la résolution qui fut rédigée en ces termes :

"A Son Eminence
le Cardinal Villeneuve,
Archevêque de Québec.

"Les membres de l'Association de la presse hebdomadaire de la province de Québec, réunis en congrès, ont adopté sur la proposition de M. Edouard Fortin, M. P. P., appuyé par M. Jean-Marie Carette, la résolution suivante :

"Tous les directeurs de journaux hebdomadaires de langue française, membres de notre Association se rendant compte de l'influence qu'exerce la presse sur l'opinion publique et étant parfaitement conscients des responsabilités qui leur incombent de par leur titre de fils de la sainte Eglise catholique, témoignent à Votre Eminence leur vif désir et leur ferme résolution de continuer l'exercice de leur profession selon les principes de la sainte Eglise et de toujours agir conformément aux instructions et directives que leur donneront votre Eminence ou vos représentants.

"Etant donné l'importance que le Saint Père attache à l'apostolat laïque en ces temps troublés, tous les membres de notre Association adhèrent fermement à la campagne entreprise par la bonne presse en faveur de la propagation de la foi, de l'élévation du niveau moral et intellectuel de notre population et de la correction de ses moeurs.

"Conséquemment, les membres de notre Association désirent que les journaux que nous représentons soient considérés de la bonne presse et que comme tels ils soient dans la pensée de tous ceux qui, à l'avenir, feront campagne en faveur de la bonne presse.

"En fils soumis de votre Eminence,

Nous nous souscrivons,

l'Association des hebdomadaires canadiens-français de la province de Québec".

Le nouveau bureau de direction de l'Association se compose comme suit : M. Edouard Fortin, M.P.P., de l'"Eclaireur", de Beauceville, président honoraire; M. Elzéar Dallaire, de l'"Echo du St-Maurice", Shawinigan, président; M. Bona Arsenault, directeur du "Journal", 1er vice-président; M. Alphée Paré, du "St-Laurent", Rivière-du-Loup, 2e vice-président; M. C.-A. St-Arnaud, de la "Chronique', des Trois-Rivières, réélu secrétaire; M. Ed. Hains, de la "Revue de Granby', gérant d'affaires; MM. le notaire Eudore Couture, du "Progrès du Golfe", Rimouski; M. le notaire Lafrenière, du "Courrier de Sorel"; M. P.-E. Rioux, de la "Parole", Drummondville; M. J.-M. Carette, du "Guide", Ste-Marie de Beauce, directeurs de l'Association.

Pour la mission du lac Sergent

Une assemblée des membres de la Mission du Lac Sergent, pour affaire très importante, aura lieu à 8½ heures, mercredi, le 10 octobre 1934, au Palais Montcalm. Sujet : Agrandissement de la chapelle.

Les valeurs se sont orientées à la hausse cet avant-midi sur le marché de New-York

Les événements tragiques qui se sont déroulés en Europe ne semblent pas avoir ému Wall Street.— Avances d'une fraction de point à un point en matinée.— Le dollar canadien à $1.01 15-16.

HAUSSE DU BLE

New-York, 10—B.U.P.—L'assassinat du roi Alexandre et de Barthou ne semble pas avoir ému la Boure de New-Yark. Hier, dès que ces nouvelles tragiques eurent été connues, Wall Street a interrompu un mouvement de hausse. Aujourd'hui la hausse continue. U. S. Steel a réalisé un gain d'un point et des gains fractionnaires ont été réalisés sur une large liste. Les achats ont été plus nombreux que d'habitude. A onze heures, 220,000 parts avaient été échangées sur le parquet.

Le dollar canadien a ouvert à $1.01 15-16 cet avant-midi sur le marché des changes de New-York et le dollar américain a varié de 97 15-16 à 98 1-16 sur le marché de Montréal. La livre sterling a ouvert à $4.90 1-4 à New-York et à $4.80 à Montréal; le franc a ouvert à $0.0662 1-4 à New-York et à $0.0648 à Montréal.

Le blé a gagné une fraction de cent par boisseau en matinée sur le marché des céréales de Winnipeg. A Montréal, les titres mobiliers ont eu une tenue encourageante. Un certain nombre de gains légers ont été réalisés et 5,000 parts ont été vendues durant la première heure de la séance srsnaèéaéélsB$ étaiontaoin etao

Bourse de Toronto

SECTION DES MINES

Cours fournis par R. COTE & CIE 65, rue St-Pierre

	Hier Ferm.	Aujourd'hui Ouv.	12.30
Acme Oil	16½	17	17
Aconda	1½		
Ajax Oil		90	90
Amity		1¼	1¼
Amulet		80	80
Ashley		32	32
Bear	22	22	22
Bagamac	8	8¼	8
Larry H	8½	8½	8
Base Met	75	75	75
Bobjo	38½	38	38
Braiorne		1385	1375
Cal Oil	1½		
Castle T	67½	66½	66
Cent Pat	96	97	93
Chibouq	9½	9½	9½
Coivin		23	22
D Mines	4025	4000	4000
Falcon	356	360	356
Granada C	50	51	50
Harker	8	8½	8
Hollinger C	2100	2075	2100
Howey Gold	116	115	116
Kirk Lake	70	70	70
Lake Shore	5800	5725	5725
Lee Gold	10	10	10
Macassa	282	282	282
McIntyre	4450	4475	4475
McMillan	58	58	60
McVittie G	45		
McWatts	44	44	44
Newbec		2½	2½
Nipissing	259		
Noranda	3615	3650	3685
Olga Oil	14¾	13½	14½
Pioneer G	1175		
Premier	128	127	128
Reno Gold	90	90	86
San Ant	500	505	505
Sherritt	48	46	47
Siscoe	250	248	250
Stadacona	27¼	27	27
Sud Bas	128		
Sylvanite	270	270	270
Teck Hugh	422	422	422
Thoms Cad	41	41	40
Vacuum Gas	1¾	1	1
Wright H	905	895	900
Wayside	8½	8½	8¼
HORS-LISTE			
Algoma	5		
Brownlee	2½	2½	2¾
Cen Man		8¼	8½
Cobalt	2¾	2¾	2⅝
Eldorado	208	206	210
Home Oil	70	70	70
Hud. Bay		1250	1250
Nickel	23⅞	23½	24
Park Hill	[illegible]		
Pend Ore	[illegible]	42	42
Ventures	90	90	92½

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie

	Ouv.	Ferm.
Brewing Corporation	6¼	6
B. A. Oil	13⅝	13½
Beauharnois	5½	5½
Home Oil	70	70
Imperial Oil	15	15
International Petroleum	29⅝	29
Melchers A	10¼	10
Noranda	3725	26¾
Read Authier	113	107
Siscoe	252	248
Stadacona	28½	28
Sullivan	63	58
Thampson Cadillac	41	41
Walkerville	750	750
Wright Hargraves	930	930

La production d'huile brute domestique durant la semaine du 6 octobre 1934 a été de 2,467,905 barils par jour, en diminution de 34,795 barils sur la semaine précédente.

Les ventes de General Motors durant octobre 1934 furent de 71,000 automobiles à rapprocher de 86,00 durant octobre 1933.

Nous offrons :—

Commission Scolaire des Trois-Rivières

5%, mai 1953

Titre bien garanti. Perception des taxes très normale.

Prix: 100 et intérêt

QUEBEC 71 RUE ST PIERRE J. C. BOULET LIMITEE TEL 2-5618

Finance

POTINS DU JOUR

Par G. P.

Le taux d'intérêt

La rumeur s'accrédite de plus en plus au sujet d'une réduction prochaine du taux payé actuellement par les banques à charte du Canada sur les dépôts d'épargne. L'on se souvient que ce taux a été réduit de 3 pour cent à 2 1-2 pour cent l'an dernier. Et il semble bien qu'avant la fin d'octobre le taux de 2 1-2 pour cent sera de nouveau réduit à 2 pour cent.

Bon nombre de gens ont critiqué la baisse du taux d'intérêt annoncée l'an dernier par les banques. Et un bon nombre critiqueront de nouveau lorsque la nouvelle baisse sera annoncée officiellement. Nous soutenons, cependant, comme nous l'avons soutenu l'an dernier, que la réduction du taux d'intérêt sur les comptes d'épargne est une bonne chose. Mais les banques devraient également profiter de l'occasion pour réduire le taux d'intérêt sur les prêts qu'elles font à l'industrie et au commerce, ou à des particuliers. Ce taux varie aujourd'hui de 6 à 7 pour cent; il est trop élevé si l'on tient compte de ce que coûte aux banques à charte le loyer de l'argent.

Le taux d'intérêt est à la baisse un peu partout depuis environ deux ans. Ceux qui suivent de près les émissions d'obligations ont constaté que le rendement des bonnes obligations est moins élevé actuellement. Ce n'est qu'un gage de sureté de plus. En effet, lorsque les intérêts à honorer forment des montants élevés il est plus difficile d'amortir le capital emprunté.

L'intérêt payé sur les comptes d'épargne est pour ainsi dire la base sur laquelle on s'appuie pour fixer l'intérêt à payer sur les prêts. Conséquemment, plus le taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne sera bas, plus il sera possible d'emprunter sans être obligé par la suite de se saigner à blanc pour payer des intérêts. Et lorsqu'il s'agit d'emprunts des gouvernements et des municipalités, le public est d'autant moins grevé que les intérêts à rembourser sont moins considérables. Car c'est le public qui paie. Et il vaut mieux, pour un épargnant, recevoir seulement 2 pour cent sur un dépôt d'épargne et n'avoir à verser qu'une fraction de un pour cent au fisc, directement ou indirectement, que recevoir 3 pour cent à la banque et en payer environ la moitié en taxes dont les revenus contribueront en partie à payer des intérêts sur les sommes empruntées.

La gazoline

Le trust de la gasoline et les compagnies indépendantes sont aux prises à Chicago, Illinois. Depuis assez longtemps, les compagnies indépendantes de l'état de l'Illinois vendaient la gasoline 15.3 cents le gallon, (taxes comprises), soit un cent de moins que le trust, lorsque la Standard Oil of Indiana a annoncé en fin de semaine une réduction d'un cent pour la prix de la gasoline afin de ne pas laisser les compagnies indépendantes faire une trop forte concurrence. Dès que cette nouvelle fut connue, les compagnies indépendantes ont baissé leurs prix d'un cent à leur tour, pour garder la marge qu'elles avaient auparavant. Le trust n'a pas fait connaitre ses intentions à la suite de la décision des compagnies indépendantes, mais il a laissé entendre que les prix pourraient bien baisser encore.

La guerre est donc déclarée officiellement entre le trust de la gasoline et les compagnies indépendantes, dans l'Illinois. On dit que le gouvernement de Washington doit intervenir dans cette affaire d'ici quelques jours. En attendant, les automobilistes de l'Illinois pourront voyager à meilleur marché que ceux des autres états.

LARUE & TRUDEL

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Liquidateurs de faillites

J.-A. LaRue, c.a. — M. Chartré, c.a.
J.-W. Boulet, c.a. — J. LaRue, c.a.
A.-E. Beauvais, c.a. — J.-P. Gauthier, c.a.
M. Boulanger, c.a. — J.-P. Beaulieu, c.a.
G.-H. Boulet, c.a. — R. Chagnon, c.a.
L. Roussin, c.a. — L.-P. Bélair, c.a.

QUEBEC. ST-JEAN, P. Q. MONTREAL.

Blé à Winnipeg

Winnipeg, 10 — La fermeté des cours à Liverpool et des ventes modérées pour l'exportation ont permis au blé canadien de se rallier après avoir fléchi à l'ouverture. Les cours fermèrent avec des reculs de 3-8 de cent. Le blé d'octobre ferma à 77 3-4 cent, le blé de décembre à 78 3-8 cents et le blé de mai à 83 1-8 cents. On estimait les ventes pour l'exportation à plus de 500,000 boisseaux. A Liverpool, les prix ont monté de 3-8 à 1-2 point. Les arrivages de blé nouveau dans les élévateurs de l'ouest canadien avaient été de 2,225,000 boisseaux.

Prix des oeufs, prix du beurre et du fromage

Le prix du beurre a haussé d'une fraction de cent à Montréal.

ARRIVAGES

Montréal, 10.— Le beurre a haussé à Montréal hier, tandis que les prix des autres produits demeurèrent inchangés. Le beurre no 1 a haussé de 3-8 à 1-2 cent la livre au prix de 20 1-4 cents. A la vente à l'enchère hebdomadaire, il a été vendu 459 boites de beurre no 1 à 20 cents la livre et 50 boites de beurre no 2 à 19 1-2 la livre. Les prix pour les détaillants furent de 20 1-2 - 21 cents et de 21 1-2 - 22 cents. Les arrivages ont été de 25 boites. Il a été vendu également 175 boites de fromage blanc de Québec no 1 à 9 5-15 cents la livre et de fromage coloré no 1 à 10 cents la livre. Les arrivages furent de 790 boltes. Les arrivages d'oeufs ont été de 564 caisses.

Prix de gros

A MONTREAL

Oeufs :		
A-1		0.41
A-large (Frais extras)		0.35
A-Medium (Frais premiers)		0.33
B		0.25
C		0.22
Beurre		
Frais Québec et Ontario		20¼
Fromage :		
Courant de l'Ontario		10½
Québec		10⅛
Pommes de terre :		
Nouvelles N.B.	0.45	0.50
Nouvelles Québec	0.35	0.40
Volailles :		
Volailles pour bouillir		0.26
Dindons pour rôtir		21-23
Poulets de choix		24-27
Poulets nourris au lait		26-29
Oies		14-17
Canetons domestiques		16-18
Les grains :		
Blé Nord No 1		0.88
Avoine Ouest No 2		0.50
Avoine Ouest No 3		0.47
Avoine d'engrais No 1		0.46
Balle d'avoine		0.35
Orge Ouest No 3		0.62
Graine moulue à engrais:		
Son		$23.25
Gru rouge		$24.25
Gru blanc extra		$28.25
(par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).		
Grain séché de brasserie		$24.00
partonne : au détail		$26.00
Avoine roulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail		$3.10
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix, au wagon, par baril	$4.50	$4.60
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$4.75	$4.85
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$5.40	$5.50
Farine de blé de printemps:		
Première patente		$5.50
Deuxième patente		$4.90
Patente à boulanger		$4.80
(par tonne en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant).		
Foin pressé:		
Extra No. 2		$15.00
No. 2 Timothy		$14.00
No. 3 Timothy		$12.50

Blé argentin

Le correspondant du Bureau Fédéral de la Statistique stationné à Buenos-Aires nous communique que d'après les prévisions officielles revisées la récolte de blé de 1933-34 produira 286,123,000 boisseaux au lieu de 256,177,000 révélé par la première estimation. Le total exportable est calculé à 197,912,000 boisseaux, dont 119,366,000 exportés jusqu'au 31 août, ce qui laisse un reliquat de 78,546,000.

Voici ce qu'il dit au sujet de la nouvelle récolte : "La précipitation au cours du mois d'août a été ample et bien répartie, et il a fait assez chaud. La nouvelle récolte a par conséquent poussé rapidement, même que dans quelques régions ont se plaint que la végétation a été trop rapide. Il faudrait du froid pour stimuler le développement des racines et donner plus de vigueur aux plants."

La production du cuivre dans la Rhodésie du Nord

Rapports sur le commerce extérieur de ce pays en 1933.

LES MINERAUX

M. H. W. Brighton, Sous-commissaire du Commerce du Canada à Capetown, nous communique que le commerce et la situation économique de la Rhodésie du Nord en 1933, ont été satisfaisants. Les importations totales se sont élevées à £1,931,829, une augmentation d'environ 3.6 pour cent sur 1932. Les principaux pays d'approvisionnement furent le Royaume-Uni avec 33.5 pour cent du total, l'Union Sud-africaine (20.9 pour cent), la Rhodésie du Sud (17.9 pour cent), et les Etats-Unis (9.4 pour cent). La part du Canada fut de 1.9 pour cent.

Les minéraux constituent 96.3 pour cent de la valeur totale des exportations de la Rhodésie du Nord, le cuivre seul en représentant 86.8 pour cent. En 1933, les exportations de cuivre ont valu £3,114,618, suivies par le zinc avec £275,834. Le Royaume-Uni et l'Allemagne ont chacun absorbé à peu près le tiers des exportations totales, suivis par les Etats-Unis, l'Italie, la France, la Hollande, et la Belgique.

La valeur totale des marchandises canadiennes importées dans la Rhodésie du Nord en 1933 s'est élevée à £36,736, une augmentation sur le chiffre de £31,250 en 1932. Au nombre des principales denrées importées il convient de mentionner les suivantes : lait condensé, £2,283 ; bas autres qu'en coton et en laine, £1,914 (£1,567 en 1932) ; machines agricoles, £2,739 (£3,275); automobiles, £7,766 (£7,545); pièces et accessoires d'automobiles, £1,937 (£2,245) ; pneus et chambres à air, £1,785 (£3,965); et bois non manufacturé, £10,505 (£3,371).

La valeur des achats canadiens de marchandises ayant la Rhodésie du Nord comme origine s'est élevé à £29 seulement, tandis qu'en 1932 elle avait été de £65. Ces marchandises ont consisté en cuirs et peaux, et curiosités.

Les obligations

Montréal, 10.— Le marché domestique des obligations était plutôt paisible, hier. Les fluctuations furent très étroites. Les bons du gouvernement ont gagné 1-8 de point en moyenne. Les obligations du Canadien National échéant en 1956 ont haussé de 3-8 de point. Les cours étaient irréguliers pour les valeurs provinciales de même que pour les principaux titres municipaux. La demande était bonne pour Pacifique Canadien. Beauharnois Power, Dominion Gas, Shawinigan et Belle Telephone ont gagné un peu de terrain. Brown Company 5 1-2 pour cent a haussé de même que General Steel Wares.

Rogers-Majestic

Montréal, 10. — D.-G. Mackenzie, vice-président et gérant général de Rogers-Majestic Corporation Limited, rapporte que les ventes de la compagnie durant le semestre finissant avec septembre 1934 ont augmenté de 2.41 fois comparativement à la période correspondante de 1933. En d'autres termes, l'augmentation dans les ventes a été de 241 pour cent. Les ventes de Rogers Majestic en septembre seulement ont démontré une augmentation de 290 pour cent sur celles de septembre 1933. Le nombre des employés de la compagnie a été porté de 700 à plus de 1,000.

Les chargements ferroviaires sur le Chesapeake & Ohio durant la semaine du 6 octobre 1934 furent de 30,175 wagons contre 32,140 la semaine précédente et 23,278 la semaine correspondante de 1933.

COUT DE LA VIE AUX ETATS-UNIS

New-York, 10. — Le coût de la vie a augmenté de 1.8% d'août à septembre. C'est l'augmentation la plus marquée depuis août 1933, d'après les statistiques mensuelles de l'Industrial Conference Board. Le coût de la vie en septembre 1934 dépassa de 4% celui de septembre 1933, de 13.3% celui d'avril 1933, le bas point, mais resta inférieur de 19.6% à celui de septembre 1929.

La valeur d'achat du dollar fut de 123.5 cents en septembre 1934, comparativement à 125.6 en août 1934, à 139.9 en avril 1934, à 100 en 1923.

Le tableau comparatif suit :

	Proport'on du budget	Indice 1923-100 sep. 1934	août 1934	Augmentation
Nourriture	33	79.9	76.5	4.4
Loyer	20	66.0	65.4	0.9
Vêtements	12	77.6	77.2	0.5
—(hommes)		(81.0)	(80.7)	(0.4)
—(femmes)		(74.2)	(73.7)	(0.7)
Lumière, combustible	5	87.4	86.9	0.6
—(Charbon)		(85.6)	(84.9)	(0.8)
—(Electricité)		(91.0)	(91.0)	(0)
Divers	30	92.4	92.3	0.1
Moyenne, au total	100	81.0	79.6	+1.8

Prix obtenus sur les deux marchés de la métropole

Ventes de bêtes à cornes, de veaux, de moutons, de porcs.

ARRIVAGES

Montréal, 10. — Arrivages de bêtes à cornes sur les deux marchés locaux hier : 154. Les prix se sont maintenus sur ce marché; pour la salaison et la coupe, on payait de $1 à $1.50, tandis que les taureaux de qualité commune cotaient de $1.75 à $2 le 100 livres. Quelques wagons de jeunes boeufs de belle qualité furent mis en vente.

Arrivages de veaux : 293. Les prix se maintinrent entre $2.50 et $2.75 pour les veaux d'herbe et $7 au plus cher pour les veaux de première qualité.

Arrivages de moutons : 180. Les brebis et agneaux châtrés de belle qualité et pesant de 100 à 100 livres, cotaient encore $6, tandis que les plus pesants $5, et $4 du 100 livres. Les rebuts et les béliers se vendaient $—— et les moutons de $1.50 à $2.75.

Arrivages de porcs : 387. Deux wagons de porcs furent livrés sur des contrats passés antérieurement à $7.75 pour le bacon, (nourris et abreuvés). Les nouvelles ventes furent fermes à $7.85 pour le bacon, $1 de prime sur les plus beaux et $7.35 pour la boucherie, les pesants et les léger. Les extra pesants n'obtiarent que $6.85 et les truies de $6 à $6.50.

Les minoteries

Les minoteries canadiennes ont transformé 5,750,000 boisseaux de blé en farine durant le mois d'août contre 6,402,000 le mois correspondant de 1933. On enregistre également des diminutions pour l'avoine, le sarrasin et les grains divers, mais de légères augmentations pour le maïs et l'orge. La production de farine est passée de 1,443,692 à 1,282,000 barils.

Les opérations sidérurgiques aux Etats-Unis

D'après le revue Steel, le taux de d'opérations s'est maintenu.

LES COMMANDES

Cleveland, 10. — Une légère augmentation dans le nombre et le montant des commandes a permis à la métallurgie de maintenir à 25% son taux de production, rapporte la revue "Steel", les achats n'ont cependant pas repris sur une grande échelle.

Fondamentalement le retard que subissent les commandes est attribuable à la lenteur des marchés de consommation, mais il est de plus en plus évident que les acheteurs s'efforcent de différer leurs commandes en prévision d'une baisse possible des prix.

Pour ajouter à l'incertude qui entoure la question des prix se trouve la déclaration de Donald Richberg ; celui-ci, qui vient d'être chargé de l'administration du programme de restauration économique, a fait savoir qu'il éliminera autant que possible toute fixation des prix et de la production. Si tel est le cas, la métallurgie devra modifier son échelle de prix, qui est actuellement basée sur les exigences du gouvernement.

La revue considère comme encourageant le programme de $2,000,000,000 de travaux publics annoncés par le gouvernement.

Le prix composite du fer et de l'acier, tel que compilé par "Steel", a décliné de 4 cents à $32.09 la semaine dernière à cause de la baisse des riblons. Le prix de l'acier fini s'est maintenu à $54 mais celui des riblons a reculé de 9 cents à $9.33.

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre.

	Ouv.	Ferm.
Am. Superpower	1⅝	1⅝
Cities Service	1⅝	1⅝
Cord	3⅝	3⅝
Elec. Bonds and Share	10⅝	10½
Ford Motors	23	22½
Imperial Oil	15¼	15½
Niagara and Hudson	4½	4½
St. Regis Paper	2⅛	2⅛

LES OBLIGATIONS YOUGOSLAVES ONT FLECHI

New-York, 10. — Les obligations européennes ont baissé hier à New-York. Les titres de Yougoslavie subirent de lourdes pertes. Les obligations du Royaume de Serbie sur lesquelles les intérêts sont en souffrance ont baissé de $40. pour fermer à $180. par coupure de $1,000. Quelques obligations françaises et italiennes ont également cédé du terrain. On a remarqué le calme relatif avec lequel la nouvelle de la tragédie de Marseille a été accueillie à la Bourse de New-York, hier. Cela faisait une différence tranchée avec l'excitation qui avait régné le 26 juillet dernier lors de l'assassinat du chancelier Dollfuss.

BARRY & McMANAMY

Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la Petite Bourse de Montréal

72, Rue ST-PIERRE QUEBEC Tél. : 2-7006

Service complet de cotations sur toutes les Bourses, y compris la Bourse des Mines de Toronto.

Le commerce du Japon durant le premier semestre

Le Japon a importé moins de marchandises de notre pays.

STATISTIQUES

Tokio, 10. — Le commerce total du Japon durant les six premiers mois de 1934 a représenté une valeur de 2,162,298,320 yen, comparativement à 1,846,213,771 yen pour la même période de 1933, et à 1,366,265,477 yen en 1932. (En 1934 le yen a été l'équivalent de 30 cents du Canada, et en 1933 de 26 cents). Les exportations totales du premier semestre de 1934 ont valu 1,003,688,147 yen, tandis que pour la période correspondante de 1933 elles furent de 829,873,076 yen, et pour celle de 1932, de 547,746,866 yen — une augmentation d'environ 100 pour cent dans la valeur en yen des exportations sur la période de 1932-34. Du côté des importations, la valeur durant le semestre fut de 1,158,610,183 yen, au lieu de 1,016,340,695 yen en 1933, et de 816,518,611 yen en 1932.

Les importations japonaises totales d'origine canadienne durant les six premier mois de 1934 ont été de 23,642,381 yen, vis-à-vis de 25,664,777 yen pour la même période de 1933, et de 25,226,007 en 1932. Les exportations au Canada se sont améliorées quelque peu cette année, ayant représenté pour les six mois 3,917,476 yen, au lieu de 2,542,401 yen en 1933, et de 4,344,306 yen de 1932.

Au nombre des principales importations d'origine canadienne durant la période de 1934, il y a lieu de noter le blé, le plomb, le bois de construction, la pâte de bois, le papier d'impression, le zinc, la machinerie, et le boeuf congelé.

Loblaw-Grocetaries

Toronto, 10. — Les ventes de Loblaw Grocetarias Company durant la période de quatre semaines finissant le 25 août 1934 furent de $1,046,065, à rapprocher de $992,271, durant la période correspondante de 1933. Les profits nets de la compagnie durant la période furent de $47,153, au lieu de $46,660, durant la même période de l'année dernière.

Bourse de Toronto

Toronto, 10. — La valeur de tous les titres inscrits au Toronto Stock Exchange était de $3,698,135,817 le 1er octobre, en comparaison de $3,740,366,647 au début de septembre. Le plus gros changement s'est produit dans les titres pétroliers, qui ont enregistré une plus-value de $20,765,603 à $872,038,650; les institutions financières ont monté de plus de $8,500,000 à $297,601,481 et vingt-sept petites mines d'or ont avancé de $4,000,000. Sur un total de seize groupes, douze ont décliné en septembre.

Les importations et exportations du Congo Belge en '33

Une amélioration sensible sur l'année précédente.

BALANCE FAVORABLE

M. Henri Turcot, Commissaire du Commerce du Canada à Bruxelles, écrit que, d'après les statistiques officielles, les importations et les exportations du Congo Belge en 1933 ont représenté des valeurs respectives de 133,380,859 kilogrammes (1 kilogramme = 2.2 livres) d'une valeur de 389,358,885 francs belges (1 franc belge = $0.046 du Canada) et de 269,063,789 kilogrammes d'une valeur de 658,348,150 francs; celles de 1932 avaient été de 182,878,189 kilogrammes d'une valeur de 464,631,939 francs, et de 206,239,715 kilogrammes d'une valeur de 667,922,436 francs. Ces chiffres indiquent donc une diminution de 49,497,330 kilogrammes (27.06 pour cent) dans le volume des importations, et de 75,273,054 francs (16.2 pour cent dans leur valeur, ainsi qu'un surplus de 62,824,074 kilogrammes (30.46 pour cent) dans le volume des exportations, leur valeur accusant une diminution de 9,574,286 francs (1.43 pour cent). La balance favorable du commerce s'est établie à 268,989,265 francs en 1933, au lieu de 203,290,497 francs en 1932 — une augmentation de 65,698,768 francs belges.

La valeur nette de l'actif d'Adams Express Company était le 29 septembre dernier de $5 par action commune au lieu de $6.40 le 31 décembre 1933 et de $6.44 le 30 septembre 1933.

W.-T. CHAMBERS W.-J. CHAMBERS

CHAMBERS & COMPANY

MEMBRES DE LA BOURSE DE TORONTO

Actions minières et industrielles
109, COTE DE LA MONTAGNE
QUEBEC, P.Q.

BUREAU CHEF : 53, KING ST. WEST TORONTO

FILS PRIVES DIRECTS RELIES AUX PRINCIPALES BOURSES

Téléphone : 2-5651 — 2-5652

GERANT W.-ROY MARCHMENT. VENDEURS André Delagrave J.-Léo Royer

ARCHITECTES & INGENIEURS

Jos.-P. OUELLET
Architecte et Evaluateur
Diplômé : "A.A.P.Q."
Ex-président de l'I.R.A.C.
28, Ste-Famille, QUEBEC

Tél. : 2-4256 Tél. : Rés. : 5277
J.-S. BERGERON
ARCHITECTE
145, rue St-Jean, QUEBEC

J.-A.-G. VALLERAND
ARCHITECTE
Bur. : 229, Blvd des Fossés -:- Tél. : 3-1394, QUEBEC

TEL. : Bur. : 2-4462 TEL. : Rés. : 2-4583
E.-GEO. ROUSSEAU
ARCHITECTE-EVALUATEUR
39, RUE ST-JEAN QUEBEC
Edifice "Metropolitan Life Insurance". (Vis-à-vis Côte du Palais)

C. CAMILLE LESSARD, M. A., E. I. C.
INGENIEUR-CIVIL
SPECIALITE : DEVELOPPEMENTS HYDRO-ELECTRIQUES, AQUEDUCS USINES DE FILTRATION, SYSTEMES D'EGOUTS, BETON ARME, CHAUFFAGE CENTRAL, ETUDES, RAPPORTS ET EXPERTISES
TEL. 4-0918 32, BOULEVARD DES ALLIES, QUEBEC

AVOCATS ET NOTAIRES

Bureau : 72½, rue St-Pierre
J.-E. GREGOIRE --- Avocat
Tél. : Bureau : 2-4535

Rés. : 4-1361 Bur. : 4-0893
LOUIS LAVOIE
NOTAIRE
105, RUE DU PONT
QUEBEC
Administration de propriétés — Règlement de successions
Formation de sociétés — Prêts aux particuliers

ARTHUR DUVAL WILFRID BOLDUC
DUVAL & BOLDUC
NOTAIRES
59, RUE ST-JOSEPH TEL. : 4-4923
QUEBEC

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy 72, rue St-Pierre, Québec

	Hier Ferm.	Aujourd'hui Ouv.	12.30
Air Reduction	102½	103	103
Alaska Juneau	18½	18¼	18½
Allied Chemical	127	126	127¼
Allis Chalmers	13¾		
American Can	99	99	99⅛
American Sugar	63¾	64	64
American T. and T	110⅛	109¾	110⅛
American Tobacco B	76	76½	77½
Anaconda Copper	10⅞	10⅞	10¾
Atchison and Santa Fe	50⅞	50⅞	51¾
Auburn Auto	23½	25	25
Baltimore and Ohio	14½	14⅞	15¼
Bethléem Steel	27	27⅞	28
Canada Dry	14½		
Canadian Pacific	12¾	13	13¼
Case J. I.	44	43¾	46⅝
Chesapeake and Ohio	41¾	41⅞	42¼
Chrysler	33⅞	34	35
Coca-Cola		132½	132½
Cons Gas of N. Y.	27	27¾	27⅞
Crucible Steel		15⅝	15¾
Dominion Stores			
Dupont de Nemours	89¼	89	91
General Electric	17⅞	17¾	18
General Motors	28⅞	28¾	29⅝
Hudson Motors	8½	8½	8½
Inter Harvester	29⅞	30⅛	31¼
Int Hydro-Electric	3¾		
Int Nickel	23⅝	24⅛	24½
Int Tel and Tel	9¼	9⅝	9⅝
Johns Mainville	46	46	46⅝
Lorillard Tob		17¾	18¼
Montgomery Ward	27⅛	27½	28¾
Nash Motors	13½	14	14
National Distillers	21¼	21⅝	22⅝
New-York Central	20⅞	20⅞	21¾
Noranda	37⅛	37⅛	37¼
Pennsylvania	22½	22¼	23
P S of New-Jersey	30⅝	31	30¾
Radio Corp	5¾	5¾	6
Republic Steel		12½	12¼
Sears Roebuck	39¼	39⅜	41
Socony Vacuum	13⅞	13⅝	13⅝
Standard Brands	19⅛	18¾	19⅝
Standard Oil of Cal	29	29⅞	29½
Standard Oil of N J	43	42⅞	43
Union Pacific	98¾	98⅝	99⅝
United Aircraft	9¾	9¼	9⅝
U S Ind Alcohol	35	36½	36½
U S Steel ord	32⅞	32½	33¼
Western Union	33	33	34⅛
Woolworth	48⅛	48½	48½

Bourse de Montréal

Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie 70, rue St-Pierre, Québec

	Hier Ferm.	Aujourd'hui Ouv.	12.30
Bell Telephone	121½	121	121
Brazilian Traction	10⅞	11¼	11⅛
B C Packers			
B C Power	28	27¾	27¾
Bruck Silk	15	15	15
Canadian Car	6	6	6
Can Car priv	13¼	13	13
Can Celanese		19½	19¾
Can Celanese priv			
Canada Cement	7		
Can Ind Alc A	7⅞	7½	7½
Can Ind Alc B	6½	6½	6½
Can North Power		17¾	17¾
Canadian Pac Ry	12½	12⅞	13
Can Steam priv		6	6
Cockshutt Plow			
Cons Smelters	130		
Dominion Bridge	33	32¾	33
Dominion Glass			
Dominion S and C B	4	4	4½
Dominion Textile	78¼		
Dryden Paper			
Eastern Dairies			
General Steel Wares	3	3¼	3¼
Gypsum Lime			
Hamilton Bridge			
Hollinger	2100	2100	2100
Howard Smith	8		
Intern Nickel	23	23⅝	24
Lake of the Woods	11⅛	11	11
Massey Harris	3⅝	3⅝	3⅝
McColl Frontenac	13⅝	13⅛	13¼
Montreal Cottons			
Montréal Power	31¾	32	31¾
Montreal Tram	93	92	92
National Breweries	28¾	28¾	28⅛
Nat Brew priv			
National Steel Car		14	14
Penmans Lt			
Penmans Ltd priv			
Power Corp	9		
Quebec Power	16		
Shawinigan	17¾	17⅝	17⅞
South Can Power	12	12	12
St Lawrence Corp		150	150
St Law Paper priv	13¾		
Steel of Canada	38	37⅞	38
Steel of Can priv	37¼	37	37
Viau Biscuit			
Winnipeg Electric			
BANQUES :			
MONTREAL	198¾	198½	198¼
ROYALE	160	161	161

Service d'information financier sur toutes valeurs mobilières.

— GRATUITEMENT —

R. COTE & Cie

Courtier

65, rue St-Pierre -:- Tél. : — 2-2796

Spécialité : VALEURS MINIERES

Exécution d'ordre par fil privé, direct sur les marchés
Service complet de cotations sur les bourses de
MONTREAL-TORONTO-NEW-YORK

DENTISTES HOULE & LAFOREST
Travaux et extractions "ABSOLUMENT SANS DOULEUR"
DENTIERS de tous genres exécutés en une seule journée, dans notre propre Laboratoire, sous la direction d'un expert, M. J.-B. Garneau. Prix modérés
76 St-Joseph — Québec Tél. : 4-4841
EN FACE DE CHEZ POLLACK

Nouvelles de Louiseville

EMINENT VISITEUR : —La paroisse de Louiseville s'honore d'avoir été visitée par Son Excellence Mgr F.-X. Lacoursière, évêque de Vulturie et Vicaire apostolique du Rwenzori. S. E. est arrivée parmi nous, samedi. Dimanche à neuf heures et demie, la grand'messe fut chantée par Son Excellence, M. le curé agissait comme prêtre assistant, M. l'abbé de Carufel était diacre d'honneur et M. l'abbé Lafontaine, sous-diacre d'honneur; M. l'abbé E. Clément était diacre d'office et M. l'abbé André Levasseur, sous-diacre d'office. M. l'abbé Bernard Ferland était maître de cérémonies. Le prédicateur du jour fut le Révérend Père P. Bissonnette, Provincial des Pères Blancs d'Afrique, qui expliqua en des paroles vibrantes, l'obligation sacrée pour tout chrétien de secourir ses frères païens. Le R. Père Bissonnette donna le sermon aux trois messes et fit la quête. M. le Chanoine G.-E. Panneton et M. l'abbé Léo Béland assistaient au choeur. Les paroissiens surent apprécier cette fête et le nef était remplie d'assistants. Dans l'après-midi, les Soeurs de l'Assomption offraient leurs hommages à Son Excellence, dans une bienveillante réception, les jeunes filles se firent les interprètes de la communauté entière. Etant missionnaire dans l'Afrique centrale, Mgr Lacoursière a bien voulu nous faire connaitre plus expressément les oeuvres auxquelles lui-même et ses intrépides compagnons se dévouent sur la terre lointaine. Mgr a bien réussi en faisant dérouler devant une foule débordante de spectateurs quelques séries de projections lumineuses qui mirent en évidence la vie et les moeurs des habitants de l'Afrique Centrale. L'intéressant conférencier de la soirée ne manqua pas dès le premier abord de captiver son nombreux et sympathique auditoire. Le Révérend Père Paquin, D.P.B. accompagnait Son Excellence. La paroisse s'est montrée généreuse dans les aumônes qui ont été recueillies au profit des missions et nous avons le ferme espoir que Mgr Lacoursière gardera un bon souvenir de tous les citoyens de Louiseville.

PROCHAIN MARIAGE: Samedi, le 13 courant, sera célébré le mariage de Mlle Irène Lambert, fille de M. et Mme Zéphirin Lambert avec M. Léopold Giguère, fils de M. et Mme Philadelphe Giguère.

VIE SOCIALE: Madame Edouard Saucier et sa fille, Maria, étaient de passage aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

M. et Mme Henri-Paul Ricard, recemment mariés à Oka, étaient de retour de leur voyage de noces à Ste-Anne de Beaupré. M. et Mme Chs. Ed. Ricard recevaient les jeunes époux qui demeureront à l'avenir à Waterloo.

M. et Mme Hector Langevin et leurs filles aux Trois-Rivières dimanche dernier.

Mlles Thérèse et Madeleine Caron visitaient leurs parents aux Trois-Rivières au commencement de la semaine.

M. Réginald Lindsay, employé à la Banque Canadienne, à St-Gabril de Brandon, passait la fin de semaine chez son père, le Dr R. Lindsay.

Madame Arthur Baril et sa fille Marie-Jeanne de Maskinongé, en promenade chez M. Jos. Morin.

M. et Mme Emile Trudel, mariés récemment, étaient les hôtes de M. Emery Brière. — Récemment, M. Paul Ricard, en voyage aux Trois-Rivières.

Grande soirée le 16 octobre

Shawinigan, 10.—Les membres du Comité Protecteur des Scouts de la 2e St-Pierre sont à organiser présentement une grande soirée publique au profit des Scouts de St-Pierre.

Les organisateurs ont réussi à obtenir le concours de M. l'abbé Albert Tessier, du Séminaire des Trois-Rivières. En plus de quelques films sur la région du St-Maurice et les grandes fêtes du troisième centenaire des Trois-Rivières, M. l'abbé Tessier présentera aussi plusieurs courts rouleaux de comédie. Et les éclats de rire ne manqueront pas de fuser de toute la salle; il sera permis d'oublier ce soir-là la vilaine crise et ses conséquences !

La soirée aura lieu dans la grande salle de l'Immaculée-Conception. Prévoyant une foule nombreuse, les organisateurs ont réduit sensiblement le prix du billet, maintenant à la portée de toutes les bourses. Le prix d'entrée est en effet, fixé à vingt-cinq sous. Les Scouts de St-Pierre offrirent aussi un programme spécial de chants scouts et donneront même une démonstration de jeux scouts.

On réservera les billets en s'adressant aux Scouts de St-Pierre ou au bureau local de notre journal.

*

Laurierville

BAPTEMES. — Laurierville, Mégantic. — Marie-Anita-Yvonne-Rollande, fille de M. et Mme Joseph Poulin (Clara Dubois). Parrain et marraine : Esdras Poulin et Olivette Poulin, frère et soeur de l'enfant. Mme Ulric Dubois, tante maternelle, agissait comme porteuse.

—Marie-Laurianna-Juliette, fille de M. et Mme Albert Caron. Parrain et marraine : M. et Mme Alphonse Côté, oncle et tante paternels de l'enfant. Porteuse: Mme Marcellin Caron, aieule paternelle.

AUX PRIERES. — A été recommandé aux prières au prône dernièrement : Honoré Grénier veuf de Dame Belzémire Vallée, décédé et inhumé à Plessisville, à l'âge de 81 ans et 3 mois.

MARIAGE. — A été célébré à Ste-Thérèse de Joly de Lotbinière, le mariage de M. Emile Cloutier, fils de Mme Vve Joseph Cloutier de notre paroisse avec Mlle Bertha Bourgon, fille de M. et Mme Ferdinand Bourgon, de Ste-Thérèse de Joly. Les nouveaux époux ont élu domicile en notre paroisse. Nos voeux de bonheur.

NOTES. — M. le vicaire Louis Bégin, s'est rendu à N.-D. de Lourdes, Mégantic, pour les exercices des Quarante-Heures.

M. J.-Paul Côté, de Biddeford, Me., chez son grand'père, M. Pierre Bonneau.

A la Baie Shawinigan

Funérailles de M. Maurice Lambert.—Lundi dernier, en l'église du Sacré-Coeur de la Baie Shawinigan eurent lieu les obsèques de M. Maurice Lambert, du Manitoba. Le regretté disparu habitait l'Ouest canadien depuis une vingtaine d'années. Il était de passage chez son beau-frère, M. Delphis Grenier lorsque ces jours derniers, il fut abattu en moins de huit jours par une maladie mortelle. La levée du corps fut faite par M. le curé J. Rinfret. Le service fut chanté par le neveu du défunt, M. Emile Boucher, P.S.S., de Montréal.

La chorale sous la direction de M. Germain Bellemare fit les frais du chant accompagnée à l'orgue par M. le Professeur A. Papillon. La quête fut faite par MM. Joseph Grenier et Edmond Aucoin. Portaient la dépouille mortelle: MM. Jos. Grenier, Edmond Aucoin, Freddy Lamoureux, Philippe Lambert.

Le défunt laisse plusieurs frères et soeurs. Une foule nombreuse et recueillie assistait aux funérailles.

*

Les retraitants de Saint-Pierre

Shawinigan, 10. — Dimanche prochain, à la réunion mensuelle de la Ligue de Retraitants de la paroisse St-Pierre, M. le curé Gilbert Larue, de St-Roch de Mékinak, viendra donner une conférence sur la "Crise morale". Les exercices du Chemin de la Croix auront lieu à une heure trente en l'église paroissiale. Immédiatement après le chemin de croix, il y aura réunion générale dans le soubassement. Tout le public adulte masculin de la paroisse est cordialement invité à venir entendre M. le curé Larue qui donnera certainement une très intéressante et utile conférence.

Tourville

MARIAGE. — Tourville, L'Islet. — Le 20 septembre dernier a été béni le mariage de Mlle Simone Chouinard, fille de M. et Mme Wilfrid Chouinard, de cette paroisse, et de M. Gérard Fournier, fils de M. Arthur Fournier, de St-Roch-des-Aulnaies. La mariée était accompagnée de son père, et M. Arthur Fournier servait de témoin à son fils.

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces nouveaux époux.

BAPTEMES. — Le 22 septembre dernier a été baptisé Joseph-Clément-Jacques, enfant de M. Amable Gaudreau et de Mme Gaudreau, née Blandine Blier. Parrain et marraine: M. et Mme Frank Glode, oncle et tante de l'enfant, de St-Roch de Québec.

Aussi le 24 septembre, Joseph-O'Neill Alban, enfant de M. Marius Ouellet et de Mme Ouellet, née Marie-Anna Picard. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Anctil oncle et tante de l'enfant, de Ste-Anne de la Pocatière.

*

Pour approfondir la question de la "petite industrie", de la "décentralisation", procurez-vous "La politique qu'il nous faut" de Esdras Minville, au Service de Librairie, Action Catholique, 105, rue Ste-Anne. Prix : 25 sous l'unité.

M. Wellie Aubert, autrefois de la Maison Laval Fortier, Ltée, de Lévis, est maintenant entrepreneur de pompes funèbres. Son bureau est situé au No. 29, rue Carrier, Lévis.

Saint-Thuribe

DON AU COUVENT. — St-Thuribe, Portneuf. — M. Léon Bélanger, industriel et président de notre Commission-Scolaire, a fait don au couvent d'une cloche qui a été installée dans un clocheton spécial pour l'ouverture de nos classes. Les élèves profitent beaucoup de cette générosité.

MARIAGES. — M. Dominique Trottier, boulanger, a épousé Mlle Anne-Marie Bélanger, MM. Henri Bélanger, agent de la Banque Canadienne et Henri Trottier, cultivateur, servaient de témoins aux nouveaux époux.

M. Achille Tessier, cultivateur, et Mlle Marie-Anne Lachance unissaient leur destinée le 20 septembre dernier. MM. Raoul Tessier, cultivateur, et Delphis Lachance, rentier, leur servaient de témoins.

BAPTEMES. — Marie-Claire-Rachel-Anita, fille de M. et Mme Sylva Laquerre. Parrain et marraine: M. et Mme Zacharie Charest, des Grondines.

Marie-Mareelle-Huguette, fille de M. et Mme Roland Gendron. Parrain: M. Albani Gendron, oncle de l'enfant; marraine : Dame Rose-Alma Julien.

DIVERS. — Mme Adolphe Garneau M. Philippe Paquin et sa famille, de Québec, M. Th. Lavoie, de Notre-Dame des Anges, de passage en notre paroisse pour le service anniversaire de Dame R. Chalifour.

—M. Eugène Thérien, de notre cercle des Jeunes Agriculteurs, a remporté un prix spécial à l'Exposition de Québec Nos félicitations.

—M. Thomas Bélanger, industriel, à l'Hôtel-Dieu de Québec, pour opération très grave. Nous lui souhaitons rétablissement.

—M et Mme Johnny Gocher et leurs enfants, M. Eddy et Thomas Gocher, de New York, en visite chez Eugène Guertin.

—M. et Mme Louis Berthiaume, M. et Mme Aimé Flibotte d'East Douglass, en promenade chez Philippe Guertin (sr).

Saint-Gilbert

MARIAGE. — St-Gilbert, Portneuf. —A été béni le mariage de Mlle Marie-Ange Paquin fille de feu M. et Mme Oscar Paquin, et de M. Emile Julien, fils de feu M. et Mme Camille Julien.

M. Arsène Paquin, de Deschambault, accompagnait sa soeu ret M. Napoléon Durocher, de Taschereau, servait de témoin à son filleul.

NAISSANCES. — M. et Mme Sévère Paquin, née Lucie Anna Groleau, une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Agathe-Cécile-Blanche.

Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Groleau.

Mme Alfred Julien portait l'enfant.

M. et Mme Odilon Perron, née Marie Girard, une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Irène-Léocadie. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Naud, de Deschambault. Porteuse: Mme Alfred Julien.

NOTES. — Madame Jos.-P. Roy, mère de M. le Curé est de retour au presbytère depuis une quinzaine après avoir passé deux mois à l'hôpital.

—Plusieurs jeunes gens nous ont quitté dernièrement pour passer l'hiver dans les chantiers.

LE FEU ?

La deuxième semaine d'octobre est la SEMAINE DE PREVENTION DES INCENDIES. C'est la semaine au cours de laquelle tout citoyen bien pensant doit songer aux moyens à prendre pour éviter les incendies.

● Nous attirons tout spécialement l'attention des communautés, des Industriels, de MM. les Maires et Conseillers des localités où la protection contre l'incendie n'est pas suffisante, et nous leur demandons de songer un instant au fait suivant :

Si un incendie se déclare dans votre localité que feront vos concitoyens s'ils n'ont rien pour combattre le feu ? Pourquoi ne pas vous organiser pour lutter effectivement contre les incendies ? C'est facile. Consultez-nous et nous vous indiquerons les moyens à prendre pour obtenir une protection efficace à bon marché. ●

RENÉ TALBOT
LIMITÉE
205, rue St-Paul
Québec

St-Jean-Port-Joli

MARIAGES. — St-Jean - Port - Joli, L'Islet. — Le 17 septembre, a été béni par M. l'abbé H. Bois, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, le mariage de M. Lauréat Bélanger, agronome, de Ste-Anne, et de Mlle Annette Verreault, M. Ovide Bélanger, de Ste-Croix de Lotbinière, servait de témoin à son fils, et M. Albert Verreault, de St-Roch-des-Aulnaies, accompagnait sa nièce.

La chorale des Enfants de Marie, firent les frais du chant.

A l'entrée Mme Dupil, organiste joua la marche nuptiale : "Le Noël du Mariage" par Mlle Aline Chouinard; "Ave Maria" de Millard, par Mlle Jeanne Caron; "Dieu Notre Père" par le choeur des Enfants de Marie, solo par Mlle Aline Chouinard; A l'Offertoire Mme Dupil, joua "Serenata".

A la sortie la marche des mariés de Mendelshon fut exécuté par Mme Dupil.

Les nouveaux époux sont partis pour un voyage d'une dizaine de jours dans les Laurentides.

Que nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

BAPTEMES. — Le 23 août, Joseph-Claude-Xavier, fils de M. et Mme Napoléon Fournier, née Marie Bois. Parrain : M. Xavier oFurnier; marraine : Mlle Emma Fournier, soeur du parrain.

Le 1er septembre, Marie-Louise-Gisèle-Monique, enfant de M. et Mme Gilbert Chouinard, née Florida Gamache. Parrain : M. Robert Chouinard; marraine : Marie-Louise Chouinard, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 septembre, Adélard-Jean-Paul-Télesphore, enfant de M. et Mme Armand Bourgault, née Anne-Marie Bourgault. Parrain et marraine : M. et Mme Adélard Caron, ferblantier.

Le 11 septembre, Joseph-Roméo-Gilles, enfant de M. et Mme Antonio Duval, née Marie-Anna Morin. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Duval de St-Roch-des-Aulnaies.

Nos félicitations.

DECES. — Le 31 août, ont eu lieu le service et la sépulture de Mlle Marie-Edith Bilodeau, de la Station de Elgin Road, décédée à l'âge de 68 ans.

—Le 26 août, est décédée subitement, à Hull, Mlle Marie-Anna oBurgault, fille de feu Joseph Bourgault.

Son service et la sépulture ont eu lieu en notre église le 29.

Elle était âgée de 48 ans.

—Le 3 septembre, a eu lieu la sépulture de M. Adrien Dubé, époux de Dame Marie-Blanche Caron, décédé le 31 août, à l'Hôpital Laval, après une longue maladie à l'âge de 42 ans. Après un libera, (les services ayant eu lieu à Québec), il fut inhumé dans le lot de la famille.

Nos sincères sympathies aux familles éprouvées.

NOTES SOCIALES. — Le Rév. Père Clémentien, Franciscain, de Québec, était de passage dimanche le 16, en notre paroisse, pour nous parler de l'oeuvre des Missions Franciscaines. Ce soir, il y eut des vues animés en plein air, le Rév. Père nous représenta les 28 martyrs du Japon.

Mme E. Meunier, d'Ottawa, après avoir passé deux mois, chez son oncle, M. Auguste Blanchet, est retournée dans la capitale, après avoir passer l'été à l'hôtel Touriste.

Mme Anctil, de la rue des Franciscains, est retournée à Québec.

Mme Jules Raymond, de Québec, a passé une quinzaine, l'invitée de Mme Antonio Fournier.

M. Roger Gagné, de Québec, a passé le dimanche chez sa tante, Mme Octave Morin.

M. Jean-Baptiste Chouinard, est venu visiter sa mère, Mme Joseph Chouinard.

*

Les faillites commerciales aux Etats-Unis durant la semaine du 4 octobre 1934 furent de 248 au lieu de 203 la semaine précédente et de 263 la semaine correspondante de 1933.

Saint-Adrien

BAPTEMES.—St-Adrien, Mégantic—Le 2 sept. Marie-Lorette-Noëlla, née la veille, fille de M. Adrien Couli et de dame Yvonne Marcoux. Pararin: Joseph Marcoux; marraine: son épouse, Noëlla Provencher.

Le 7 septembre, Marie-Suzanne-Bérengère, fille de Philippe Marois et de Rosée-Hamel. Parrain: Anthime Marois; marraine: son épouse, Célanire Beaulieu.

Le 16, Marie-Angèle-Aline, fille de Joseph Bélanger et de Marie Turcotte. Parrain: Edouard Turcotte, marraine: son épouse, Claudia Garneau.

NOTES. — Dimanche le 30 septembre, M. le Curé a fait avec ses paroissiens les visites du jubilé de la Rédemption.

Tous les fidèles doivent gagner au moins une fois. On peut le répéter plusieurs fois.

QUARANTE-HEURES. — Le 19 septembre nous avons eu nos Quarante-Heures.

Mercredi et jeudi soir nous avons eu des heures saintes prêchées par M. l'abbé Sauvageau, curé de St-Alphonse et M. l'abbé Leblond, vicaire à St-Maurice.

Le Rév. Père Xavier-Marie, O.F.M., de Ste-Anne-de-la-Pérade, M. l'abbé Ant. Massicotte, vicaire de St-Marc-de-Shaw.

SERVICE SOLENNEL. — Le 24 septembre dernier, avait lieu en cette paroisse un service solennel pour le repos de l'âme de Son Excellence Mgr F.-X. Cloutier, évêque de notre diocèse.

M. le vicaire H. Descôteaux, officia au service funèbre. La chorale paroissiale sous la direction de M. Emm. Massicotte, rendit pieusement la messe harmonisée de M. l'abbé G.-E. Panneton, ainsi que les pieux motets, "Corpus, Jesu", "Cor Jesu" et "O Salutaris". Mlle Eveline Gagnon, était à la console de l'orgue.

Les paroissiens se firent un pieux devoir de venir assister et prier pour le repos de l'âme de Celui qui fut Père dévoué, de ce diocèse, le digne successeur de Nos SS. Cooke et Laflèche.

Qu'Il repose en paix.

VISITE CANONIQUE. — Dimanche dernier s'ouvrait dans notre église le tridiuum des tertiaires.

Le Rév. Pre Xavier-Marie, O.F.M., du couvent des Trois-Rivières, présida aux exercices de ses trois jours entièrement consacrés au service du bon Dieu. La messe du tridiuum était chantée à 8 heures suivie d'un sermon, sur l'explication de la règle du Tiers-Ordre et les moyens de sanctification, et la mission du Tertiaire dans le monde par son bon exemple et la fidélité à ses devoirs d'état.

Malgré l'inclémence de la température des 2 premiers jours l'assistance à tous ces pieux exercices fut très nombreuse chacun se faisait un devoir de venir écouter la parole de ce dévoué missionnaire Franciscain, qui sut si bien gagner l'estime de son auditoire. Après la messe de jeudi il y eut cérémonie de prise d'habit et de profession. La fraternité de St-Prosper, compte actuellement 475 membres.

Armagh

DECES. — Armagh, Bellechasse. — Après trois semaines d'horribles souffrances, Mme Louis-Rémus Duchesneau, (Yvette Lemelin), rendait son âme à Dieu, à l'âge de 22 ans et 4 mois.

A ses funérailles qui eurent lieu le 18 septembre, assistaient un grand nombre de parents et d'amis.

Nos profondes sympathies à la famille éprouvée.

POPULATION SCOLAIRE. — Dès les premiers jours de septembre, notre dévoué Curé faissait la visite de toutes les classes de la paroisse pour donner aux élèves des bons conseils pour les orienter dans la bonne voie.

Les statisiques qu'il a recueillies donnent un chiffre de 411 élèves, diminution considérable sur la population des années antérieures. Il est à remarquer que plusieurs grands élèves n'ont pas encore fait leur entrée : c'est fort regrettable.

—DIEU AU MONDE. — Une autre jeune fille de la paroisse, Mlle Oliva Boucher, quittait sa famille, il y a deux semaines, pour suivre l'appel divin, en entrant, chez les Révérendes Soeurs de Jésus, aux Trois-Rivières.

Nos meilleurs voeux de persévérance à cette jeune fille, qui vient de choisir a meilleure part.

VISITE PAROISSIALE. — Nos dévoués Pasteurs commencent cette semaine la visite paroissiale.

AUX QUARANTE-HEURES. — M. l'abbé J.-E. Boucher, curé, s'est absenté récemment pour les Quarante-Heures de St-Philémon.

AUX ETATS-UNIS. — M. et Mme Protais Isabelle, Mlle Célestine Noel et Mme Jos. Mignault du Rosaire, sont actuellement en promenade aux Etats-Unis, chez des parents.

A L'HOPITAL. — Mlle Germaine Roy, (Alfred), est à l'hôpital de St-François-d'Assise, pour traitements électriques.

Nos voeux d'amélioration.

A L'HOTEL-DIEU. — Le 17 courant, M. et Mme Olivier Leclerc, se rendaient à l'Hôtel Dieu de Québec, pour assister à la prise d'abit de leur fille Elisabeth, en religion, Soeur Saint-Clément.

Ils étaient accompagnés de leur famille: Mlle Anastasie, Julien et Joseph; Mme Joseph Roy et de Mlles Rosée Labrecque, Emma Audet et Victoria Godbout, les deux dernières étant ses anciennes institutrices.

Nos voeux de persévérance à celle qui est devenue la fiancée de Jésus.

Saint-Pamphile

FUNERAILLES. — St-Pamphile, L'Islet. — La mort vient de ravir à notre paroisse un vénérable octogénaire dans lapersonne de M. Polydore Castonguay, décédé à la résidence de son fils adoptif, M. Adalbert-S. Pelletier, le 11 septembre à l'âge de 83 ans et 7 mois. Ce regretté vieillard s'était toujours dévoué aux oeuvres de charité et de piété et sa mort cause d'unanimes regrets.

Les nombreux bouquets spirituels et témoignages de sympathies déposés sur sa tombe sont une preuve de l'estime dont il jouissait parmi ses parents et ses amis.

Ses funérailles eurent lieu le 14 sept., au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

M. le curé Maranda fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés P. Pelletier, curé de Ste-Perpétue et S. Bourque, vicaire. L'orgue était tenu par Mlle J. Anctil et la chorale rendit la messe des morts harmonisée.

Le deuil était conduit par M. Adalbert, S. Pelletier, fils adoptif du défunt, par M. Charles Castonguay, son frère, par ses beaux-frères: MM. Damase Pelletier, Napoléon Chamard, de St-Jean Port-Joli; J.-Hon. et Ad. Chouinard, Amédée Leclerc; ses neveux: MM. Léon, Emond et Gédéon Castonguay, de St-Adalbert; M. Auguste Pelletier, Anatole Castonguay, Polydor Charland, Ad. Bourgault, André, Ernest, Gédéon, Alcide, Joseph et Irénée Vaillancourt, Auguste Bélanger, Amédée Fournier, Salluste Dubé et Joseph Gagnon, de St-Pamphile et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Paletots d'hiver
pour Garçons--Tailles: 28 à 34
Drap ou tweed très épais dans le brun, gris fer, gris médium et drab. Genre avec ceinture circulaire à la taille. **8.95**

Pour enfants-- Tailles: 22 à 28
Paletots en drap gris et brun et tweed drab, brun et gris; aussi ratine bleue marine. Genre polo ou raglan avec ceinture circulaire; guard avec plis et martingale. Tous ces paletots sont chaudement doublés de polo de laine..... **5.95**

Paletots d'hiver
pour enfants 2 à 6 ans
Tweed très épais et de texture chaude, bien doublée et d'un fini remarquable. La coupe est merveilleuse même à ce bas prix..... **3.95**
(2e Etage, Annexe St-Joseph)

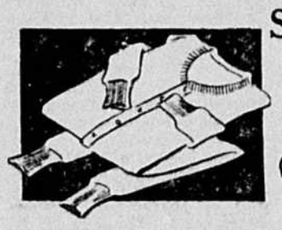

Sous-Vêtements Penmans pour garçons
Combinaisons de coton ouaté, couleur chinée bleue et blanche. Série 27. Grandeurs: 22 à 32..... **1.00**
Camisoles et caleçons, même série et même qualité. Grandeurs: 22 à 32..... **59c.**
Camisoles et caleçons en mérinos. Série 71. Grandeurs: 20 à 32..... **59c.**
Combinaisons en mérinos. Série 71. Grandeurs: 20 à 32..... **1.10**
Camisoles et caleçons en laine. Série 95. Grandeurs: 20 à 32..... **1.25**
Combinaisons de laine. Série 95. Grandeurs: 20 à 32..... **2.19**
(2e Etage, Annexe St-Joseph.)

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC
LIMITEE

Lourdes

CHRONIQUE. — Lourdes, Mégantic. —Le correspondant après six semaines de très grave maladie est heureux de reprendre contact avec ses lecteurs.

Il attribue sa guérison à leurs prières qu'il avait demandées. Et pour les personnes encore trop nombreuses qui retardent de faire administrer un malade de peur de l'effrayer et je dirai que le jour même où j'ai reçu l'Extrême Onction un mieux sensible s'est déclaré.

—Nous avons en cette semaine les 40-Heures. Plusieurs prêtres des environs sont venus aider M. le Curé, les exercices ont été suivis avec une grande assiduité et une grande piété.

—Ces jours derniers, M. de Fallon qui revenait d'un voyage avec son taxi, arrivé au milieu du village, vit un attelage hyppomobile à droite du chemin devant lui.

Au moment où le chauffeur se disposait à la dépasser, la voiture conduite par un tout jeune garçon, prit subitement la gauche. Pour l'éviter le taxi donna un tour vers la droite, il ne put éviter complètement la voiture et lui arracha une roue. L'automobile alla s'écraser dans le fossé. Le chauffeur fut assez sérieusement blessé.

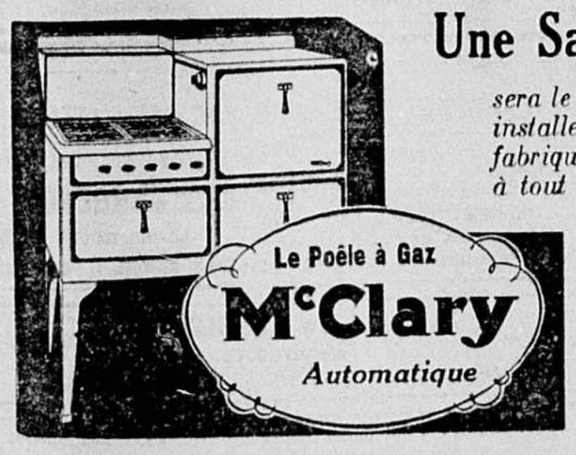

Une Satisfaction Inexprimable...

sera le lot de la ménagère avisée qui saura se faire installer dans sa cuisine un poêle McCLARY, fabriqué par General Steel Wares et indispensable à tout foyer bien ordonné.

Venez le voir à nos salles
et c'est avec plaisir que nous vous donnerons à son sujet toutes les explications que vous pourrez juger nécessaires.

TERMES FACILES

Accessoires Electriques :

Nous avons toujours en mains la ligne complète des accessoires électriques de marque "GENERAL-ELECTRIC". Il n'en est pas un qui ne soit nécessaire, utile et pratique et qui ne vous apporte des économies de temps et d'argent.

Une Balayeuse Electrique soulagera la ménagère

La dure tâche du balayage des planchers, prélarts, tapis et rugs, deviendra un plaisir avec une de nos merveilleuses balayeuses électriques de marque GENERAL-ELECTRIC. Venez vous faire donner une démonstration.

Une Addition au Vivoir !
Une grande variété de lampes de toutes sortes attend votre choix. Venez choisir celle qui conviendra le mieux à votre boudoir. Ce dernier n'en sera que plus élégant et plus confortable.

Une Visite est Sollicitée.

QUEBEC POWER COMPANY

-MEDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS-

Docteur C. A. GAUTHIER
MEDECINE-NEUROLOGIE
CONSULTATION 2 à 5 P.M. 7 à 8 P.M.
359 Rue St-Joseph
TELEPHONE : Bur. : 2-2540 Rés. : 3-1804

Consultations : 10 h. à midi — 2 à 5.30 et 7 à 8 h.
Docteur J.-V. LAVOIE
OCULISTE
(ex-élève des Hôpitaux de Paris)
195, Rue Saint-Jean
MALADIE DES YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
TEL. : — 2-4909 TEL. : — 4-4731

DOCTEUR Maurice BEAUDRY
Peau — cuir chevelu — urologie
15, rue Buade
Heures de bureau : 2 à 5 et 7.30 à 8.30 heures
Tél. Bureau : 2-4841 Résidence : 5384

DOCTEUR Paul ROCHETTE
MEDECIN-CHIRURGIEN
Spécialité : Maladies des femmes
675, rue St-Jean Téléphone, Résidence : 8637

Dr P. E. JULIEN
61, Rue Saint-Jean
Yeux — Oreilles — Nez — Gorge
Tél. : 4-1565
Consultations : Tous les matins à l'Hôpital du St-Sacrement.

Téléphone : 4-1552 Rés. : 5202
Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau : 9 h. à 12 a.m. 2 h. à 5 p.m.
Bureau ouvert le soir les lundis, mercredis et vendredis de 7 hrs à 8.30
173 3ème Avenue Limoilou, Québec.

Dr PAUL LAJEUNESSE
CHIRURGIEN-DENTISTE
26, RUE BAGOT QUEBEC Tél. : — 4-4203

PHARMACIE COUTURE
51, Rue St-Joseph Phone : 4-4031
29½, Chemin Ste-Foy Phone : 7960

Dr JEAN LACERTE
ASSISTANT A L'HOTEL-DIEU
Maladie des yeux, oreilles, nez et gorge.
Bureau 1, rue St-Jean. Tél. : 2-7562
2 à 6 et soir, sur rendez-vous

LISEZ NOS CARTES PROFESSIONNELLES et faites-en votre guide

Dr ANT. ROBERT
SPECIALITE :
Maternité et maladies des femmes
131, Crémazie Tél. : 3-1202

Heures de bureau : 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. Tél. : 4-3818
DR M. LEONCE LESSARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
Ex-Interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston Mass., E.U.A.
207, 3ème Avenue, LIMOILOU

AUJOURD'HUI

S. François de Borgia, confesseur.

QUARANTE HEURES
St-Elzéar; Pontbriand.

CALENDRIER

Mercredi, 10 octobre 1934
Lever du soleil — 6.03
Coucher du soleil — 5.19
Lever de la lune — 8.29
Coucher de la lune — 5.49
Nouvelle lune, le 8, à 10 h. 05 m. du matin.
Premier quartier, le 15, à 2 h. 29 m. du soir.
Pleine lune, le 22, à 10 h. 01 m. du matin.
Dernier quartier, le 30, à 3 h. 22 m. du matin.
Max. 44 Min. 38

PRONOSTICS
Beau et frais. Demain, partiellement nuageux.

Tragédie de l'auto dans Bellechasse

M. Daniel Paré, 30 ans, succombe aux blessures qu'il s'était infligées lorsque son camion quitta la route, dimanche.

UNE ENQUETE

Une enquête sera tenue aujourd'hui à La Durantaye sur les circonstances qui ont entouré la mort de M. Daniel Paré, âgé de 30 ans, blessé fatalement au cours d'un accident d'automobile, sur la grande route, entre Armagh et Saint-Raphaël.

L'infortuné camionneur perdit subitement le contrôle de son volant et son camion alla s'abattre dans un fossé profond, dimanche soir dernier. On le releva privé de connaissance pour le transporter à l'Hôtel-Dieu de Lévis où il a succombé hier à ses blessures, en dépit des excellents soins dont il avait été entouré.

L'enquête sur cette tragédie sera présidée par M. le docteur O.-E. Perron, coroner pour le district de Bellechasse.

Accident à une des voitures de la caserne No 3

Une voiture à boyaux de la caserne No 3, est venue en collision avec une automobile de promenade hier soir, sur la rue St-Joseph.

Personne n'a été blessé au cours de l'accident, mais l'automobile de promenade, frappée par le lourd véhicule des pompiers, a été fortement endommagée.

L'accident est survenu vers les 5 h. 30 à l'intersection des rues Dorchester et St-Joseph, à l'heure où la circulation était très considérable. Le pompier Janvier qui conduisait la voiture à boyaux a pu manoeuvrer assez habilement pour éviter une collision qui aurait pu avoir des suites fatales.

L'accident a causé beaucoup d'émoi et il a groupé une foule considérable sur le théâtre de cette collision. Le constable Taillon, de la police municipale, a recueilli les détails nécessaires et fait rapport aux quartiers-généraux de la police.

Licence ès-lettres

M. Luc Lacoursière, fils de notre concitoyen, M. le docteur Henri Lacoursière, vient d'obtenir sa licence ès-lettres de l'Université Laval. M. Lacoursière a étudié à l'Ecole Normale Supérieure. Nous sommes heureux de le féliciter de son succès.

Une pétition en faillite par les magasins "Guy"

M. Wilfrid Edge, C.R., protonotaire de la Cour Supérieure et régistraire des faillites, a reçu, hier après-midi, une pétition en faillite contre les magasins Guy. M. L.-C. Hudon a été nommé gardien provisoire et l'assemblée des créanciers a été fixée au 16 octobre. Cette mesure affecte 28 établissements, dont 24 disséminés dans les six quartiers de la ville et les quatre autres à la campagne.

BINGO

Bingo pour payer les bancs de l'église N.-D. de Grâce, à la salle des oeuvres, 12, rue Colbert, tous les mercredis après-midi et mercredis soir.

DENTISTE
Dr Alph. DION
24 cote du rALAIS--Tél.: 2-2153
Bureau : 9 h. à midi et 2 à 5 h. le soir. Merc et Sam 7 à 8 h. 30

Les Livres

LIVRES D'OCCASION
(Premier arrivé, premier servi)

Anonyme.—**Les grands jours de la Rédemption** . . 0.50
Anonyme.—**Hardiesses de la mode** 0.35
Anonyme.—**Codex Juris Canonici.** In-8. Relié . . 2.00
Anonyme.—Acta et Decreta Concilii Plenarii Quebecensis . . 1.00
Anonyme.—Vespéral Romain, . . No 852 . . 1.50
Anonyme.—L'Humble Vierge Mère de Dieu . . 0.50
Anonyme.—Mère Thérèse Emmanuel. Une mystique du XIXème siècle . . 0.75
Anonyme.—Le Petit Missionnaire de la famille. 4v. . . 2.00
Anonyme.—Le Protocole des sages de Sion. . . 0.65
Anonyme.—Sommaire de la doctrine catholique. 2v. . . 1.00
Anonyme.—**La Jeune fille chrétienne dans la famille et dans la société.** 4 Vols. in-8 . . 2.00
Anonyme.—La Discipline du diocese de Québec 1879 . . 0.75
Anonyme.—**Soeur Marie St-Anselme.** Des SS. Blanches d'Afrique. Ex. neuf à 0.80; ex. un peu peu fatigué à . . 0.65
Anonyme.—**Vie populaire de S. Vincent de Paul** . . 0.75

Librairie de l'"Action Catholique"
105 rue Ste-Anne, Québec.

Nouvelles de Lévis.

M. Honoré Pelletier est élu commissaire d'école

A St-David.— Majorité de 56 voix.— Obsèques de M. Paul Cloutier, décédé à l'âge de 88 ans et 8 mois.— Retraite fermée pour les jeunes filles.— Ouverture d'un ouvroir pour les pauvres à Lauzon.

REUNION DES NOTAIRES

M. Honoré Pelletier est élu. — On se rappelle qu'à la suite des élections de juillet dernier, au commissariat scolaire, à St-David de l'Auberivière, une demande en contestation fut amenée devant un Juge de la Cour Supérieure, à Québec, et que l'élection de M. F.-X. Hallé fut maintenue, tandis que celle de M. Honoré Pelletier fut cassée et une nouvelle votation ordonnée par la Cour pour remplir cette vacance.

La votation dans cette élection a eu lieu hier, et les candidats à cette charge étaient MM. Honoré Pelletier et Amédée Carrier.

Les électeurs de St-David ont donné leurs préférences à M. Honoré Pelletier qui a été élu par 56 voix de majorité.

Il meurt à la suite d'un accident d'auto. — M. Joseph Paré est décédé hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, des suites d'un accident d'auto, arrivé dimanche dernier.

Ses restes mortels ont été transportés par le fourgon-automobile de M. J.-P. Thibault, à La Durantaie, lieu de sa résidence, où une enquête du coroner a été tenue. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Grand euchre à Ste-Jeanne-d'Arc. — Mardi prochain, le 16 octobre, dans la salle paroissiale de Ste-Jeanne-d'Arc, à Pointe-Lévis, un groupe de paroissiens donneront un magnifique euchre dont les recettes seront au profit des pauvres de cette paroisse.

Il y aura plus de 100 prix qui seront distribués aux heureux gagnants.

Les amateurs de cartes se donneront rendez-vous, à Ste-Jeanne-d'Arc, pour passer une agréable soirée tout en faisant la charité.

Obsèques d'un vénérable octogénaire. — Ce matin, en la chapelle de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, ont eu lieu les funérailles de M. Paul Cloutier, ci-devant de St-Simon de Rimouski, décédé en cette communauté, à l'âge de 88 ans et 8 mois.

M. Cloutier était l'époux de feu dame Angèle Bernier et demeurait à l'Hospice, comme pensionnaire, depuis huit ans et treize jours.

Il était le père de M. l'abbé F.-X. Cloutier, aumônier des Dames du Sacré-Coeur, à Albany, New-York, et de la Révérende Mère Ste-Valérie, de l'Hospice de Lévis.

Les restes mortels ont été inhumés au cimetière Mont-Marie.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-P. Thibault, de Lévis.

Nous offrons à M. l'abbé Cloutier et à la R. Mère Ste-Valérie, l'expression de nos plus vives condoléances.

Résolutions de sympathies. — Les officiers et les membres du conseil No 2651, des Chevaliers de Colomb, de Lévis, ont appris avec regret la mort de madame L.-O. Audet, mère de leur dévoué confrère, M. Antoine Audet, N.P., et désirent lui exprimer ainsi qu'à sa famille leurs sincères sympathies dans le deuil qui vient de les frapper.

Horace FORTIER,
Secrétaire-Archiviste.

N.B.—Prière aux membres de se réunir à la chambre mortuaire, mercredi soir, le 10 octobre, à 7 heures 30 pour réciter les prières d'usage.

Appel d'ambulance. — L'ambulance de M. J.-P. Thibault a transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, hier avant-midi, Mlle Raymonde Tardif, fille de M. Léopold Tardif.

Chorale des Enfants de Marie. — Ce soir, à 7 hres 30, il y aura pratique de chant pour la Chorale des Enfants de Marie. Cet exercice aura lieu à la chapelle des Congréganistes.

La quête de l'Enfant-Jésus, à Bienville. — La visite paroissiale étant terminée, à Bienville, M. le curé Villeneuve a donné le résultat de la quête de l'Enfant-Jésus qui a rapporté la somme de $59.-00.

Retraite fermée pour les jeunes filles de Bienville. — Les jeunes filles de la paroisse de Bienville ont été invitées à faire partie du groupe de jeunes filles qui iront suivre les exercices d'une retraite fermée, à Québec. Celles qui désirent y prendre part devront donner leur nom à la présidente des demoiselles Enfants de Marie, à Bienville.

Un ouvroir pour les pauvres à Lauzon. — La semaine dernière, les anciennes élèves du Couvent des Religieuses Jésus-Marie, à Lauzon, se sont réunies et ont décidé de fonder un Ouvroir pour les pauvres.

Mme Dr Philippe Sirois est la présidente de l'Ouvroir et la première réunion des dames et demoiselles en faisant partie, a eu lieu lundi dernier.

La journée de couture sera le lundi.

Les activités de l'Unité Sanitaire. — Jeudi, le 11 octobre, au Couvent de Bienville, de 9.30 à 11.30 heures a.m., et à Lauzon, de 2 à 3 heures p.m., à l'Hôtel-de-Ville; et de 3.30 à 4.30 heures p.m., à l'école de la rue St-Joseph, il y aura clinique de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation contre la diphtérie.

A Pintendre, au presbytère, il y aura clinique antituberculeuse, de 10 hres à midi et de 1.30 hre à 3.30 hres p.m.

Le cercle des Notaires pratiquant dans le comté de Lévis. — A une réunion spéciale du Cercle des Notaires pratiquant dans le comté de Lévis, tenue ce neuf octobre mil neuf cent trente quatre, au bureau du Notaire Adjutor Roy, vice-président de la Chambre des Notaires, le Notaire Lionel Lemieux agissant comme secrétaire, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité.

"Les Notaires ont appris avec un profond regret le décès de Mme Marie-Céleste Touchette, épouse de feu le Notaire L.-Onésime Audet, et mère de leur confrère, Mtre Antoine Audet, notaire, secrétaire de ce Cercle, et désirent lui témoigner ainsi qu'à sa famille leurs plus profondes sympathies ;

Qu'une grand'messe de Requiem soit offerte pour le repos de l'âme de Mme L.-O. Audet ;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille et aux journaux.

Adoptée unanimement.

J.-R.-Lionel LEMIEUX,
Secrétaire pro tempore.

Une grosse perte. — Hier avant-midi les pompiers ont été rappelés de nouveau sur le lieu du désastre de l'immense hangar, construit, il y a trois ans, par M. Roméo Lainé, dans le but de recevoir la farine que la Compagnie Robin Hood fait transporter à Lévis, pour expédition sur la rive sud.

Une partie du quai sur lequel était située cette bâtisse a été incendiée, ce qui augmente encore les dommages. Les inspecteurs des assurances ont fait hier après-midi, l'évaluation des dommages.

Les pompiers ont travaillé encore toute la journée, pour essayer d'éteindre le feu qui couve dans le quai.

On estime à plusieurs milliers de piastres ce grand entrepôt dont la valeur n'est pas recouverte par les assurances.

Réunion d'Amicale

A SAINT-JOSEPH DE BEAUCE

La réunion annuelle de l'Amicale Marguerite d'Youville du Couvent des Soeurs de la Charité, de Saint-Joseph de Beauce, aura lieu le 14 octobre, dimanche, à 2 h. 30 p.m. à la salle du Couvent.

Toutes les anciennes sont cordialement invitées à y assister. Elles auront le plaisir de revoir la Révérende Mère Sainte-Azelie, ancienne supérieure, ainsi que Mère Sainte-Sylvie qui seront avec nous pour la circonstance.

Bienvenue à toutes.

La Secrétaire.

PAUL DROUIN, C. R,
&
WILBROD BHERER, L. L. L.
AVOCATS
Ch. 301, Quebec Pres'n.
TEL. : 7198.

EMPRUNT
$5,000.00
4½%

Les FRERES DE ST-VINCENT DE PAUL demandent à emprunter $5,000.00 en bloc ou par montants moindres, afin de terminer les travaux de leur Grand Noviciat à Charlesbourg.

L'emprunt se ferait sur billets payables à trente jours d'avis. Les Religieux se réservent également le privilège de rembourser à trente jours d'avis. Ils paieront un intérêt de 4 1-2 p. c. deux fois l'an.

Pour renseignements s'adresser à
Les FRERES DE ST-VINCENT DE PAUL,
Patronage, 62 C. d'Abraham.
Tél.: 2-6730 ou 3-2966 — Québec.

Ne manquez pas de visiter le
GRAND BAZAR
de la paroisse du Sacré-Coeur
du 8 au 24 octobre
à la salle paroissiale
28, rue Montmartre

Tables garnies — Jeux pour tous — Attractions — Bingo
Bureau de poste — Orchestre chaque soir.
Magnifiques objets à râfler.

Ouvert le jour de 2 h. 30 à 5 heures
Le soir de 7 h. 30 à 11 heures.

Admission Gratuite

TELESPHORE SIMARD 183, St-Joseph ST-ROCH

VENTE SENSATIONNELLE D'AUTOMNE

Extraordinaire Surprenante !

Inutile de faire des comparaisons, jamais vente semblable n'a été offerte au public.

LA VENTE COMMENCE
JEUDI A 9 hrs

Rien de vieux, que du nouveau offert pendant cette vente. — C'est-à-dire que quelle que soit la distance qui vous sépare, venez de partout et dites-le à vos amis, cela vous paiera et vous serez satisfait.

CHAQUE RAYON
y est avec des prix irrésistibles. Visitez chaque étage. Arrêtez-vous à chaque rayon.

IL FAUT
que le magasin soit rempli à sa pleine capacité,
CHAQUE JOUR
CHAQUE HEURE
CHAQUE MINUTE
veulent dire économie.
Y SEREZ-VOUS ?

ROBES STRICTEMENT NOUVELLES

Nous avons eu l'avantage de nous procurer ces 500 robes, toutes les plus hautes nouveautés. Faites dans les plus jolis crêpes nouveaux, Jersey de laine, etc. Couleurs : Noir, Brun, Rouge-vin, Vert-foncé, Rouille, etc.
14 à 20 — 38 à 44, dans le lot. Offertes beaucoup en bas de leur valeur.

2.98 et 3.98
SIMARD — 2e Etage

MANTEAUX NOUVEAUX

Votre manteau n'est-il pas votre préoccupation, Mesdames ?
VOICI UNE OCCASION
MANTEAUX
Tweed brun, bleu, rouge, vert et mélange de couleurs. Garnis de fourrures Cooney lapin français. 14 à 38.
Régulier $11.95 à $15.75.
$10.95
Crêpe de laine pesant, drab, drab suède et plusieurs autres couleurs nouvelles. Tissus à la mode. Fourrures : Gesnet, Chinchilla, Loup Manhattan, etc.
Régulier $18.50 à $22.50.
$15.95
SIMARD — 2ième Etage

CE QUI S'IMPOSE A TOUT HOMME POUR L'HIVER
SOUS-VETEMENTS
CAMISOLES ET CALECONS OUATES
Dans la meilleure marque et la bonne qualité, pour garçons. 20 à 32.
CHAQUE . . . 39c.
Pour hommes — 34 à 44.
Valeur $2.50 à 3.98 . . . 49c.
CAMISOLES ET CALECONS
Tout laine, marque "St-Georges", chauds, élastique en belle laine cordée. 34 à 44. CHAQUE . . . 89c.
COMBINAISONS OUATEES
LA MEILLEURE VALEUR DE OUATE.
Pour garçons.
20 à 34 . . . 85c.
Pour hommes.
34 à 44 . . . $1.25
VESTES EN LAINE
En belle laine pesante, unie ou fantaisie, sans collet ou avec collet châle.
Valeur de 2.50 à 3.98 . . . $1.98
CHAUSSETTES DE TRAVAIL
En laine "Union", grise, pesante, idéale pour le travailleur.
TRES SPECIAL . . . 12c.
SIMARD — Rez-de-Chaussée

500 PAIRES DE SOULIERS POUR DAMES

Comprenant : Escarpins, Lacés, Colonial, en veau ou Kid noir ou brun. Talons hauts ou cubains. Un lot de balance de lignes.
3 à 7.
Valeurs régulières de $2.50 à $3.95, pour **$1.49**
SIMARD — Sous-Sol

PALETOTS D'AUTOMNE ET D'HIVER POUR HOMMES
LA QUANTITE ETANT LIMITEE
NOUS VOUS CONSEILLONS D'ETRE A L'OUVERTURE

PALETOTS d'automne dans les plus jolis tweeds mélangés, tous des styles nouveaux. Choix des couleurs les plus pratiques, fournitures de qualité, balance de lignes, tous les numéros, mais pas dans tous les styles. Régulied de $12.95 à 16.50.
Prix tant qu'il y en aura . . . **4.95 et 7.95**

Paletots d'hiver
UN GROUPE
De Ulster et aussi avec collet de velours, les bonnes couleurs y compris le gris-fer. Jamais pareille valeur ne vous a été offerte pour un semblable prix.
34 à 40.
Rég. de $16.50 à 28.00, pour . . . **9.95**
SIMARD — 1er Etage

AU RAYON DES TISSUS POUR MANTEAUX

VELOURS
VELVETEEN, fini chiffon, 36 pcs de large, toutes les couleurs pour robes.
Régulier 75c.
Pour . . . 59c.
TWEED
Pour habits ou manteaux, 54 pcs de large, choix de couleurs pâles ou foncées.
Régulier 1.50.
Pour . . . 98c.
CREPE DE LAINE
Rien de plus nouveau que ce crêpe, pour une élégante robe d'automne. 54 pcs de large, toutes les couleurs.
SPECIAL . . . 98c.
TWEED pour MANTEAUX
Variété de dessins de fantaisie, dans les couleurs de l'automne.
54 pouces de large.
TRES SPECIAL . . . 1.39
CREPE PLAT PURE SOIE
Rien de plus pratique pour robes, lingerie tu déshabillé. Toutes les couleurs les plus en demande.
Largeur 36 pouces.
SPECIAL . . . 69c.

AU RAYON DES COTONS

COTON JAUNE
Fort et de beau fini, 36 et 40 pcs de large. Rég. 14c.
Pour . . . 10c

FLANELLETTE
Blanche et rayée de couleurs, 27 pcs de large. Régulier 15c.
Pour . . . 12c

24 pcs de large. Rég. 15c.
Pour . . . 12c

36 pcs de large. Rég. 25c.
Pour . . . 17c

COUTIL
Garanti pour la plume, rayé A. C. A. Rég. 49c.
Pour . . . 39c

TOILE A NAPPES
Blanche avec bordure de couleur. 54 pcs de large. Régulier 39c.
Pour . . . 29c

TAIES D'OREILLERS
En bon coton fort, avec fil tiré.
Spécial . . . 15c

COUVERTES FLANELLETTE
Blanches et grises, la meilleure marque pour lit double.
Spécial, chacune . . . 1.00

AU RAYON DES GARNITURES DE MAISONS

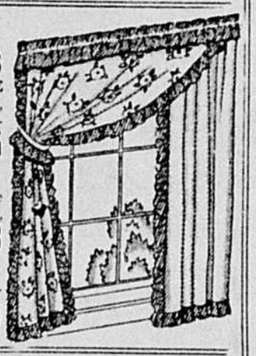

255 verges de MARQUISETTE
A pois de couleurs assorties, 40 pouces de large, pour rideaux. Rég. 30c.
SPECIAL 15
RIDEAUX A LA PAIRE
En point filet et imitation de Tuscan. 2¼ verges de haut, crème et écru. Rég. 98c.
LA PAIRE 98
POINT A RIDEAUX
27 pouces de largeur, jolis patrons modernes, écrue et ivoire. Voleur 25c. . . .16

TRES SPECIAL
50 Echantillons de CARPETTES (Rugs)
Qualité Wilton. Dessins modernes. 24 x 54 pouces Valeur régulière de $8.00
SPECIAL . . . **$3.95**
SIMARD — 3e Etage

SERVIETTES DE BAINS
Blanches avec bordure de couleurs. 20 x 42.
Chacune **15c.**

NAPPES A THE
En toile avec 4 serviettes. Plusieurs couleurs. Régulier 69c.
Pour **49c**

COUVERTES en EDREDON
Carreauté très pesantes, pour grand lit. Rég. $2.50
Pour **$1.89**

COUVERTURES DE LAINE
Grise, en laine de bonne pesanteur, pour lit double. Spécial pour le camp ou utilité générale. Rég. $2.25.
Chacune **$1.69**

VOYEZ NOS VITRINES
Ceci n'est qu'une idée, c'est par centaines, les occasions sur chaque plancher.
Venez et vous ne serez pas désappointés.

TELESPHORE SIMARD
183, ST-JOSEPH TEL. : 8151 ST-ROCH